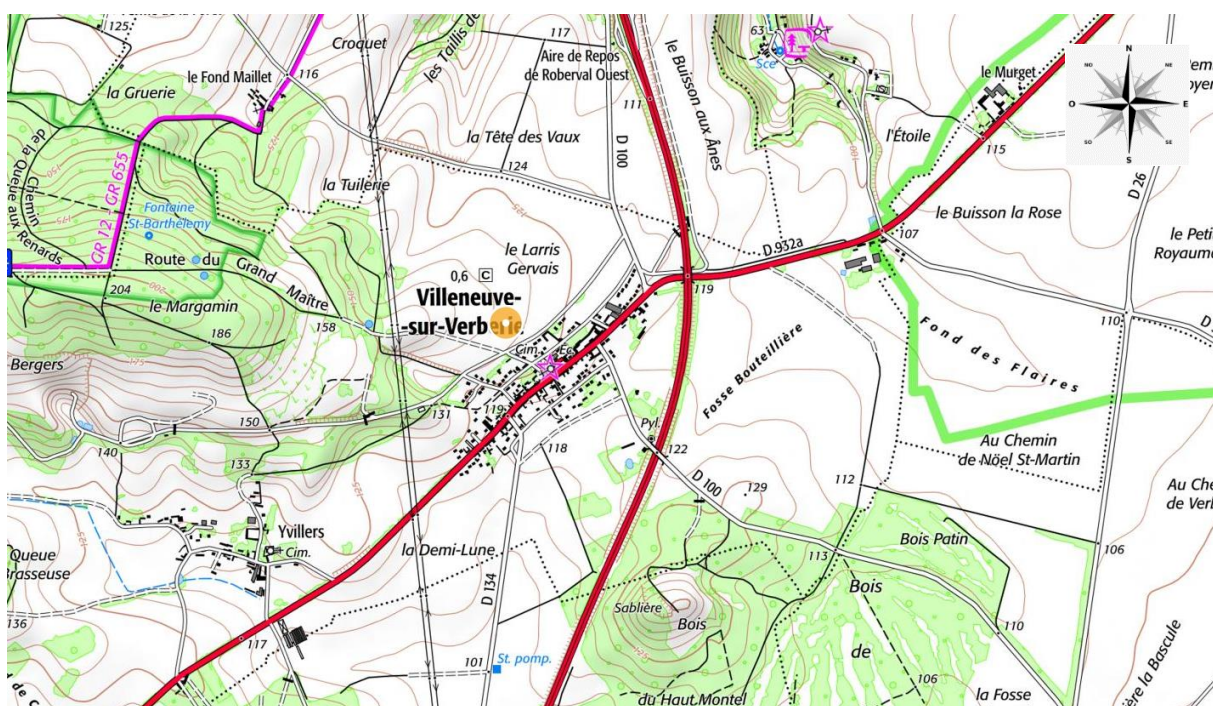




Diagnostic écologique habitats naturels, faune, flore
Modification du PLU de la commune de Villeneuve-sur-Verberie
Etude de deux zones 2AU.



A. Titre du projet	Modification du PLU de la commune de Villeneuve-sur-Verberie (60) D2022-20		
B. Titre de l'étude	Diagnostic écologique habitats naturels, faune et flore Etude de deux zones 2AU		
C. Suivi du document	Version	Date	Responsable
	V1	2/09/2022	S. Leblond
D. Client	Mairie de Villeneuve-sur-Verberie		
E. Affaire suivie par	Madame EGO		

TABLE DES MATIERES

1	Préambule.....	6
2	Etude bibliographique	7
2.1	Localisation des zones d'étude	7
2.2	Recensement des zones naturelles d'intérêt reconnu	10
2.2.1	Définition et méthodologie de recensement :.....	10
2.2.2	Zones naturelles d'intérêt reconnu à proximité des terrains étudiés	11
2.3	Plans, programmes et études applicables au projet : SCoT des Pays d'Oise et d'Halatte 23	
2.4	Analyse faune, flore et habitats naturelles des bases de données existantes	25
2.5	Conclusion sur les enjeux identifiés issus de l'analyse bibliographique.....	27
3	Analyse in situ : exploration de terrain 2022	29
3.1	Habitats naturels	29
3.1.1	Aspects méthodologiques.....	29
3.1.2	Recensement et descriptions des habitats.....	30
3.1.3	Enjeux habitats	37
3.2	Flore.....	37
3.2.1	Aspects méthodologiques.....	37
3.2.2	Résultat de l'inventaire floristique.....	38
3.2.3	Enjeux flore	45
3.3	Faune	45
3.3.1	Mammifères terrestres.....	45
3.3.2	Avifaune	48
3.3.3	Chiroptères	51
3.3.4	Autres espèces faunistiques.....	54
4	Synthèse des enjeux écologiques	57

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation des deux zones à urbaniser	6
Carte 2 : Localisation de la commune de Villeneuve-sur-Verberie	7
Carte 3 : Localisation des deux sites étudiés, carte IGN au format 1/25000 ème.....	8
Carte 4 : Localisation de la zone à urbaniser : projet d'école	9
Carte 5 : Localisation de la zone à urbaniser : projet d'extension d'activité économique.....	9
Carte 6 : Localisation des sites Natura 2000 recensés dans un rayon de 20 km autour de la commune de Villeneuve-sur-Verberie	14
Carte 7 : Localisation des ZNIEFF de type 1 et 2 au droit de la commune de Villeneuve-sur-Verberie	17
Carte 8 : Localisation des ZICO au droit de la commune de Villeneuve-sur-Verberie	18
Carte 9 : Localisation de la commune de Villeneuve-sur-Verberie au sein du PNR (source : Parc Naturel Régional Oise – Pays de France)	20
Carte 10 : Continuités écologiques au droit de la commune de Villeneuve-sur-Verberie	22
Carte 13 : Occupation des sols (RPG 2019) et zones à urbaniser	26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Habitats recensés sur les zones d'étude selon le Code CORINE.....	30
Tableau 2 : Statuts des espèces floristiques recensées	41
Tableau 3 : Espèces végétales protégées.....	45
Tableau 4 : Bilan recensement mammifère	48
Tableau 5 : Avifaune recensée	50
Tableau 6 : Insectes recensés au droit des deux zones d'étude	55
Tableau 7 : Grille d'évaluation des enjeux environnementaux de la zone d'étude.....	59

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Formulaire Standards de Données des zones Natura 2000

Annexe 2 : Fiche des ZNIEFF présentent sur le territoire communal de Villeneuve-sur-Verberie

Annexe 3 : SCoT des Pays d'Oise et d'Halatte, carte du DOG « Assurer la pérennité des continuités du réseau écologique »

Annexe 4 : Enjeux biodiversité recensés sur la commune de Villeneuve-sur-Verberie

Annexe 5 : description des différents champs renseignés au sein du tableau n°2 : Statuts des espèces floristiques recensées

GLOSSAIRE :

TERME	DEFINITION
#	Absent
AC	Assez commun
APB	Arrêtés de Protection de Biotopie
CBNB	Conservatoire Botanique National du Bailleul
C	Commun
CC ou TC	Très commun
CITES	Convention de Washington (Les différentes codifications sont rappelées dans la feuille « réglementation » avec un lien vers le texte réglementaire)
CORINE	Coordination of Information on the Environment
CR	En danger critique d'extinction
CR*	Présumé éteint
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DOG	Document d'Objectif Général
EN	En danger
ENS	Espace Naturel Sensible
FSD	Fiche Standard de Données
INPN	Inventaire National du Patrimoine Naturel
LC	(Least concern) Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
NA	Non applicable
Nat	Espèce indicatrice de zone humide au niveau national
NE	Non évalué
NT	Quasi Menacé
NOTRe	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
NR	Non renseigné
P	Présent
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PNR	Parc Naturel Régional
pp	Pro Parte
RNN	Réserves Naturelles Nationales
RNR	Réserves Naturelles Régionales
RPG	Registre Parcellaire Graphique
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SIC	Site d'importance Communautaire
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Ecologique
TVB	Trame Verte et Bleue
VU	Vulnérable
ZICO	Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

TERME	DEFINITION
ZPS	Zones de Protection Spéciales
ZSC	Zones Spéciales de Conservation

1 Préambule

Dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villeneuve-sur-Verberie (60), la présente étude constitue un diagnostic écologique renseignant les enjeux habitats naturels, faune et flore au droit de deux zones destinées à l'urbanisation (actuellement zone 2AU), sur la base d'une analyse bibliographique et de deux journées d'observation in situ (recensement diurne et nocturne).

Comme le montre la carte ci-après, les deux zones à urbaniser concernent un projet d'école et une extension d'activité économique, pour une superficie totale d'environ 3,5 hectares. Ces parcelles à investiguer s'insèrent dans des milieux ouverts agricoles en limite du centre bourg (projet d'école) et d'une entreprise existante (projet d'extension d'activité économique).



Carte 1 : Localisation des deux zones à urbaniser

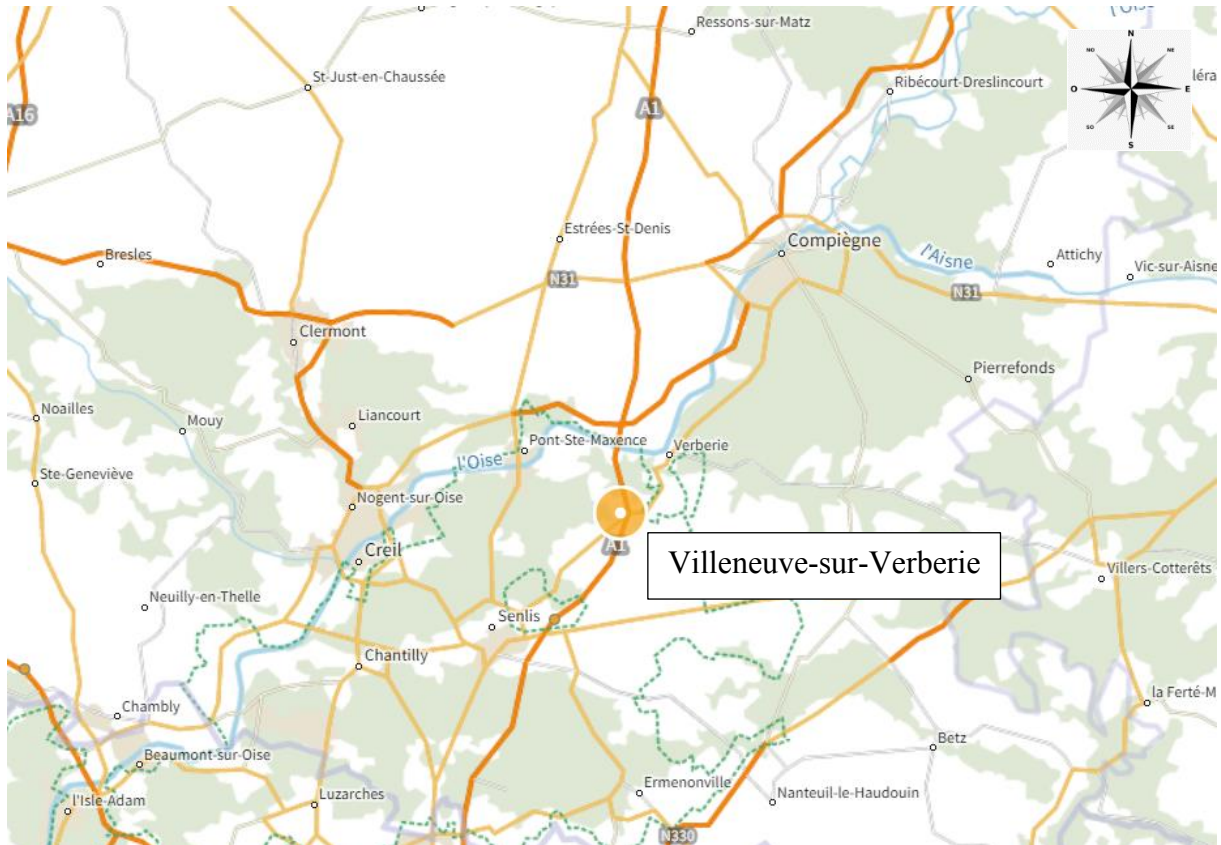
Selon l'étude bibliographique et l'exploration de terrain, des mesures de prise en compte des caractéristiques environnementales du secteur pourront être préconisées, permettant la valorisation du projet dans le fonctionnement écologique local.

2 Etude bibliographique

2.1 Localisation des zones d'étude

La commune de Villeneuve-sur-Verberie se situe dans le département de l'Oise (60), en région Hauts-de-France, 16 km à l'est de la ville de Creil et à 18,5 au sud-ouest de la ville de Compiègne.

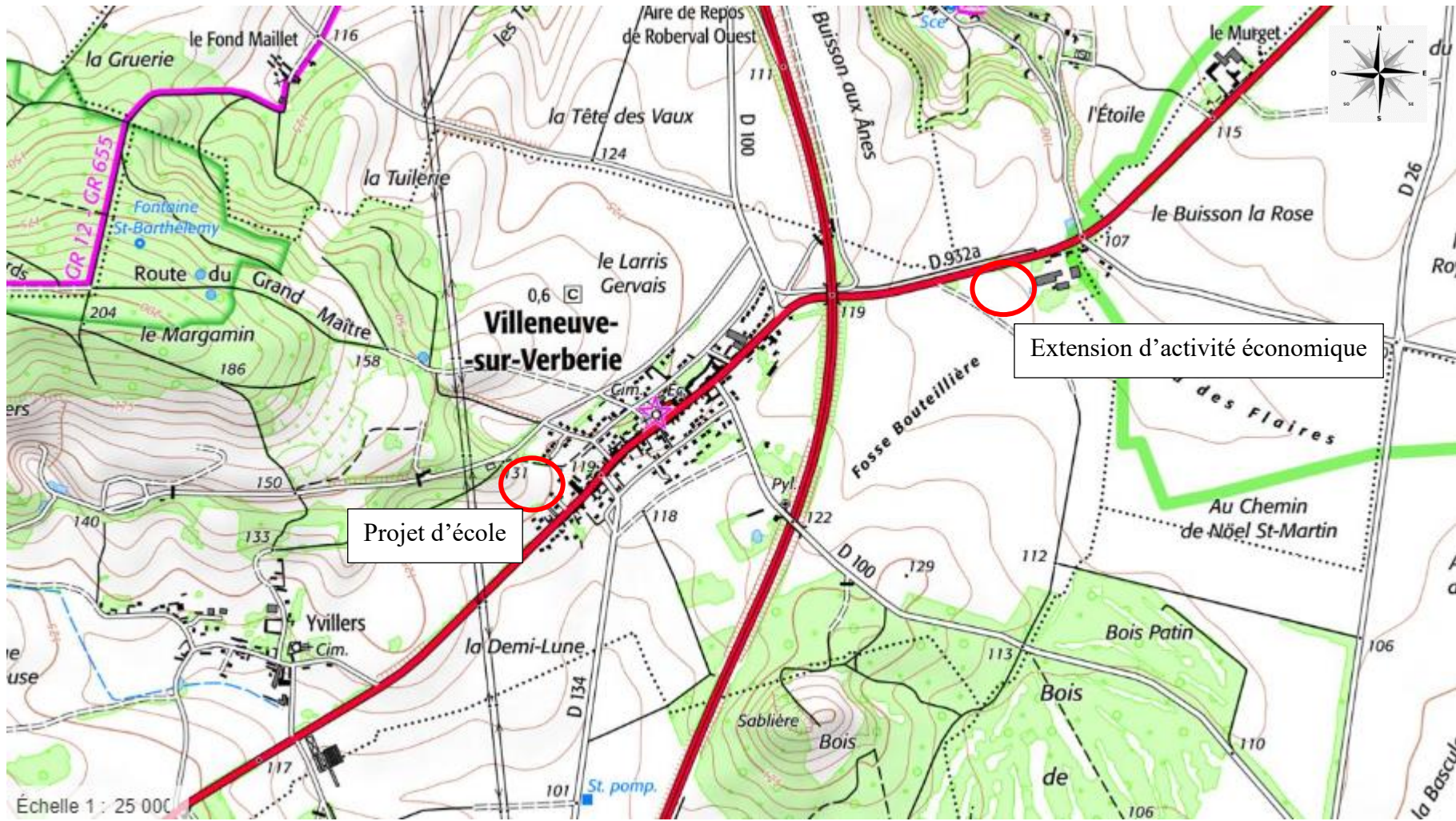
Elle est implantée en bordure nord-ouest du plateau du Valois, au sud de la vallée de l'Oise.



Carte 2 : Localisation de la commune de Villeneuve-sur-Verberie

Les deux zones à urbaniser se situent au droit de la rue des Genets (projet d'école) et au droit de la route nationale 932 (projet d'extension d'activité économique d'entreprise existante).

Le projet d'école est localisé à 400 m au sud-ouest de la mairie de Villeneuve-sur-Verberie et le projet d'extension d'activité existante à 900 au nord-est.



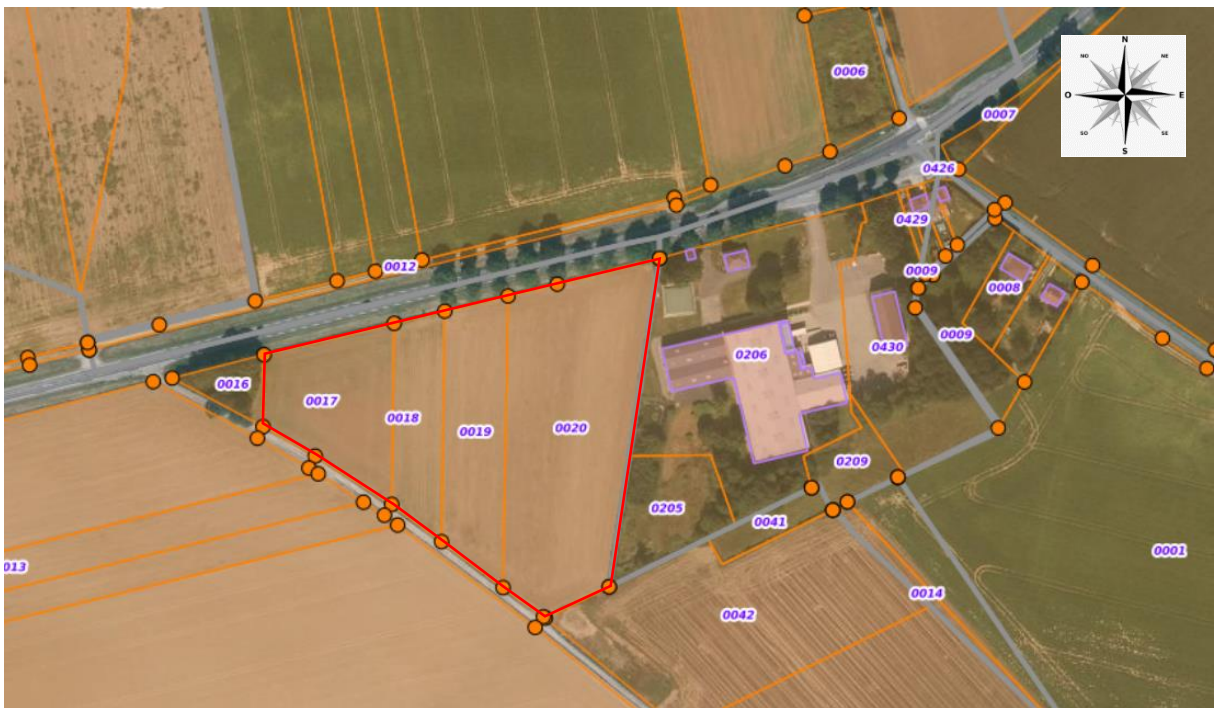
Carte 3 : Localisation des deux sites étudiés, carte IGN au format 1/25000 -ème

Plus précisément, le projet d'école représente une emprise d'environ 1 hectare au droit de la parcelle 1 section AB.



Carte 4 : Localisation de la zone à urbaniser : projet d'école

Le projet d'extension d'activité économique représente une superficie d'environ 2,5 hectares au droit des parcelles 17, 18, 19 et 20 section ZB.



Carte 5 : Localisation de la zone à urbaniser : projet d'extension d'activité économique

Les zones à urbaniser représentent donc un total d'environ 3,5 hectares. Les abords de ces zones (bois, lisières, talus, ...) ont également été intégrés au diagnostic.

2.2 Recensement des zones naturelles d'intérêt reconnu

2.2.1 Définition et méthodologie de recensement :

Sous le terme de « zones naturelles d'intérêt reconnu » sont regroupés :

- les périmètres de protection : Réserves Naturelles Nationales (RNN), Réserves Naturelles Régionales (RNR), sites du réseau Natura 2000 (Sites d'Importance Communautaire et Zones de Protection Spéciale), Arrêtés de Protection de Biotope (APB) ...
- les espaces inventoriés au titre du patrimoine naturel : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), Parcs Naturels Régionaux (PNR), corridors écologiques potentiels, zones à dominante humide ...

Ces zones ont été recensées à partir des données disponibles auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Hauts de France et de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

Selon ces bases de données, dans un rayon de 20 km autour de la zone d'étude, il n'existe pas de Réserves Naturelles Nationales (RNN), de Réserves Naturelles Régionales (RNR) et d'Arrêtés de Protection Biotope.

En ce qui concerne les espaces inventoriés au titre du patrimoine naturel, il n'a pas été recensé au droit de la commune de zones à dominante humide.

Ainsi, 5 types de zones naturelles d'intérêt reconnu ont été recensés dans les environs du projet (20 km).

Zones Natura 2000 : En 1992, au « sommet de la Terre » de Rio de Janeiro, en réponse aux inquiétudes croissantes concernant la diminution de notre patrimoine naturel, l'Union européenne s'est engagée à enrayer la perte de la biodiversité sur ses territoires en créant un réseau de sites écologiques nommé Natura 2000. Avec près de 25 000 sites terrestres et marins, il s'agit du plus vaste maillage de sites protégés au monde. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites. Ce réseau mis en place en application de la Directive "Oiseaux" (lien 7.1) de 1979 et de la Directive "Habitats" (lien 7.1) de 1992 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

Le réseau européen Natura 2000 comprend deux types de sites :

- Des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;
- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (type I et II) :

Le programme ZNIEFF a été initié par le ministère de l'Environnement en 1982. Il a pour objectif de se doter d'un outil de connaissance permanente, aussi exhaustive que possible, des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares et menacées. Deux types de zones sont définis, les zones de type I, secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable et les zones de type II, grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (source : Cerema)

Les zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) sont un outil de connaissance du patrimoine naturel. Elles ont été établies en application du programme international de « Birdlife international » et en lien avec la directive européenne dite « Oiseaux ». Elle constitue un inventaire scientifique qui vise à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des oiseaux sauvages.

Les ZICO présentant le plus d'enjeux, en matière de conservation des oiseaux ont été généralement classées en zone de protection spéciales (ZPS, zone Natura 2000).

Parcs naturels régionaux (source : parcs-naturels-regionaux.fr)

Les parcs naturels régionaux ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire.

Corridors écologiques potentiels (source : SRADDET)

L'objectif des corridors écologiques potentiels est de proposer un réseau fonctionnel de sites à l'échelle de la Région qui prenne en compte le fonctionnement des populations d'espèces d'enjeu patrimonial, les connexions entre les sites et la matrice qui les environnent. Il est entendu par réseau fonctionnel l'ensemble des sites abritant les espèces et les habitats pour la préservation desquels la Région Hauts-de-France a une responsabilité de conservation, sites reliés entre eux par des connexions biologiques existantes ou à restaurer. Ce réseau n'a pas vocation à se substituer aux schémas départementaux ENS ni aux inventaires ZNIEFF ou aux protections réglementaires et contractuelles (Réserves Naturelles, Natura 2000...).

2.2.2 Zones naturelles d'intérêt reconnu à proximité des terrains étudiés

2.2.2.1 Sites du réseau Natura 2000 (Zones Spéciales de Conservation et Zones de Protection Spéciale)

La Directive 92/43 du 21 mai 1992 dite « Directive Habitats » prévoit la création d'un réseau écologique européen, dénommé « Réseau Natura 2000 », et constitué de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et de Zones de Protection Spéciale (ZPS).

Les ZSC concernent les habitats naturels et les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire (hors avifaune). Elles sont désignées à partir des Sites d'Importance Communautaire (SIC) proposés par les Etats membres et adoptés par la Commission

européenne, tandis que les ZPS sont désignées, en application de la Directive « Oiseaux », sur la base des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Sur la commune de Villeneuve-sur-Verberie il existe deux sites Natura 2000 (source : INPN) :

- Directive Oiseaux : Forêt picardes : massif des trois forêts et bois du Roi (id : FR2212005)
- Directive Habitats : Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville (id : FR2200380)

Ces deux sites se situent à environ 1 km à l'ouest de la zone à urbaniser du projet d'école et à 2,5 km à l'ouest du projet d'extension économique.

Dans un rayon de 20 km autour de la commune de Villeneuve-sur-Verberie, 5 sites ont été recensés :

ZSC - Directive habitats :

- FR2200566 - Coteaux de la vallée de l'Automne (2,8 km au nord)
- FR2200382 - Massif forestier de Compiègne, Laigue (7 km au nord-est)
- FR2200378 - Marais de Sacy-le-Grand (8 km au nord-ouest)
- FR2200379 - Coteaux de l'Oise autour de Creil (14 km à l'ouest)

ZPS – Directive oiseaux :

- FR2212001 – Forêt picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps (7 km au nord-est)

Les formulaires Standards de données de ces zones Natura 2000 sont fournis en annexe 1.

Les deux sites Natura 2000 les plus proches (Forêt picardes : massif des trois forêts et bois du Roi, Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville) se situent donc respectivement à 1 km et 2,5 km à l'est et en amont des deux zones à urbaniser.

Ils constituent un ensemble de massif boisé (hêtraies) qui accueille des habitats naturels d'intérêt communautaire tels que des eaux stagnantes ou lac, des landes humides ou sèches, des pelouses et prairies. De nombreux taxons d'intérêt viennent peupler ces habitats, leur liste est fournie en annexe 1.

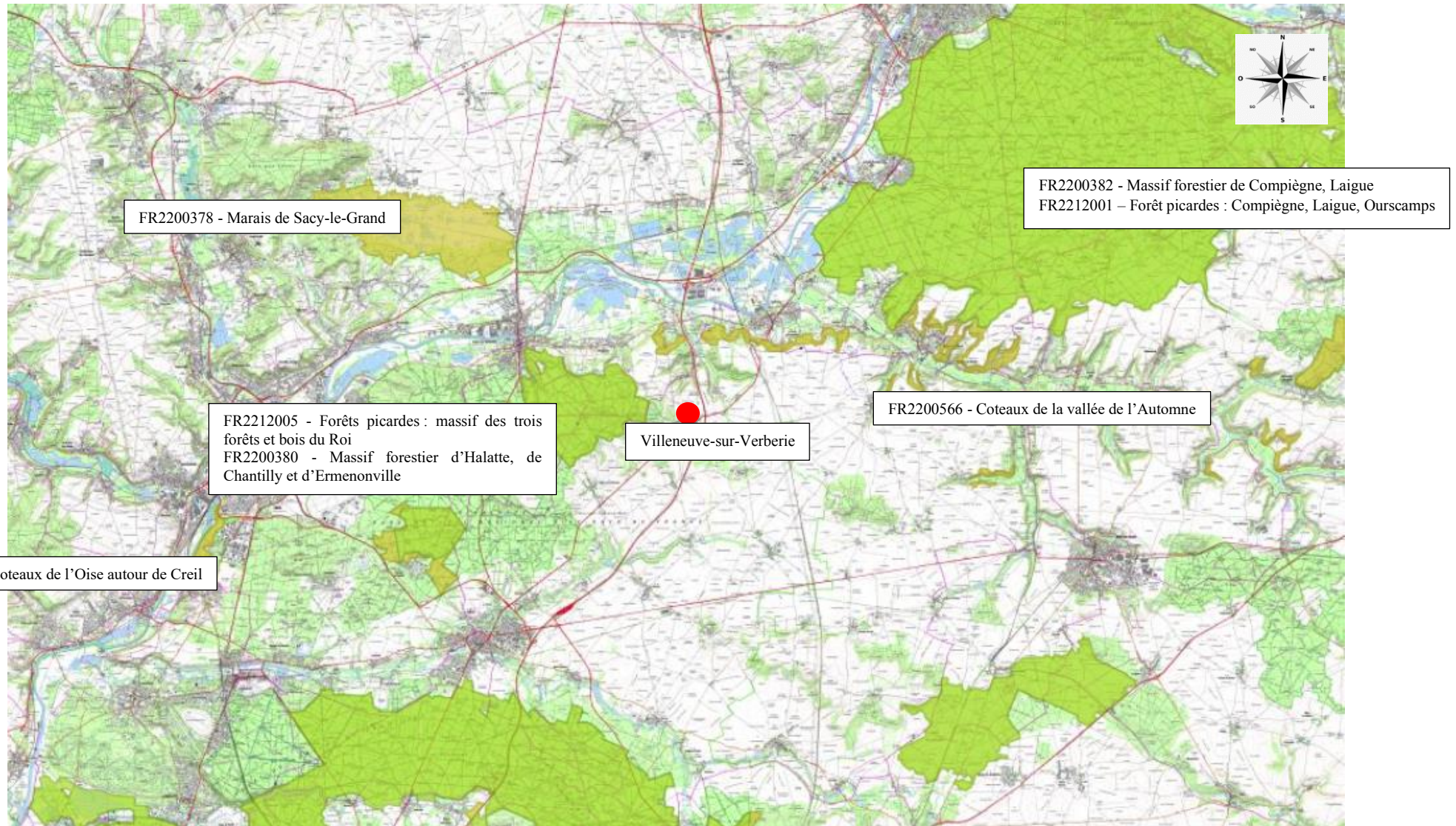
Les 5 autres zones Natura 2000 identifiées dans un rayon de 20 km autour de la commune de Villeneuve-sur-Verberie, sont localisées au sein d'unités hydrographiques différentes à la zone d'étude.

Etant donné l'absence de zone Natura 2000 au droit ou en limite des zones étudiées, l'enjeu vis-à-vis de ces zones de protection est faible.

En complément, l'analyse in situ des zones à urbaniser dans le cadre de la modification du PLU (cf. chapitre 3), permettra d'établir la liste des habitats naturels et taxons recensés

au droit des terrains retenus, ceci afin de déterminer s'ils présentent des similitudes avec les habitats et/ou espaces mentionnés dans les FSD des zones Natura 2000.

Localisation des sites Natura 2000 recensés dans un rayon de 20 km autour de la commune de Villeneuve-sur-Verberie :



Carte 6 : Localisation des sites Natura 2000 recensés dans un rayon de 20 km autour de la commune de Villeneuve-sur-Verberie

2.2.2.2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 et de type 2 :

Deux types de zones sont définis, les zones de type I, secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable et les zones de type II, grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Trois Zones Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique figurent sur la commune de Villeneuve-sur-Verberie.

Il s'agit de trois ZNIEFF de type I :

- **Identifiant 220005064 Massif forestier d'Halatte**, recensée 300 m au nord et en amont de la zone d'étude destinée au projet d'école.

Selon la fiche de cette ZNIEFF, fournie en annexe 2, issue de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), au droit de ce massif forestier plusieurs habitats rares et menacés en Europe (exemple : *chênaie-hêtraie du Fago sylvaticae-Quercetum petraeae*, *groupements herbacés humides nitrophiles de l'Aegopodion podagrariae et de l'Alliarion petiolatae*, *lisières calcicoles du Geranion sanguinei*, etc) sont inscrits à la directive « Habitats » de l'Union Européenne. La flore et la faune comprennent également des taxons rares et/ou menacés (exemple : Osmonde royale, Orge des bois, Pic Mar, Pic noir, Petit Rhinolophe, etc.).

- **Identifiant 220013834 Bois du Haut-Montel et de Raray**, recensée 650 au sud et en amont de la zone d'étude destinée au projet d'extension d'activité économique.

Selon la fiche de cette ZNIEFF, fournie en annexe 2, issue de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), au droit de ce bois plusieurs habitats remarquables sont recensés (exemple : *chênaies-charmaies acidoclines subatlantiques du Lonicero-Carpinenion*, *landes sèches à Callunes*, etc.). Ils abritent plusieurs espèces végétales et animales de grande valeur patrimoniale (Salicaire pourpier, Cynoglosse officinal, Pic Mar, Bondrée apivore, etc).

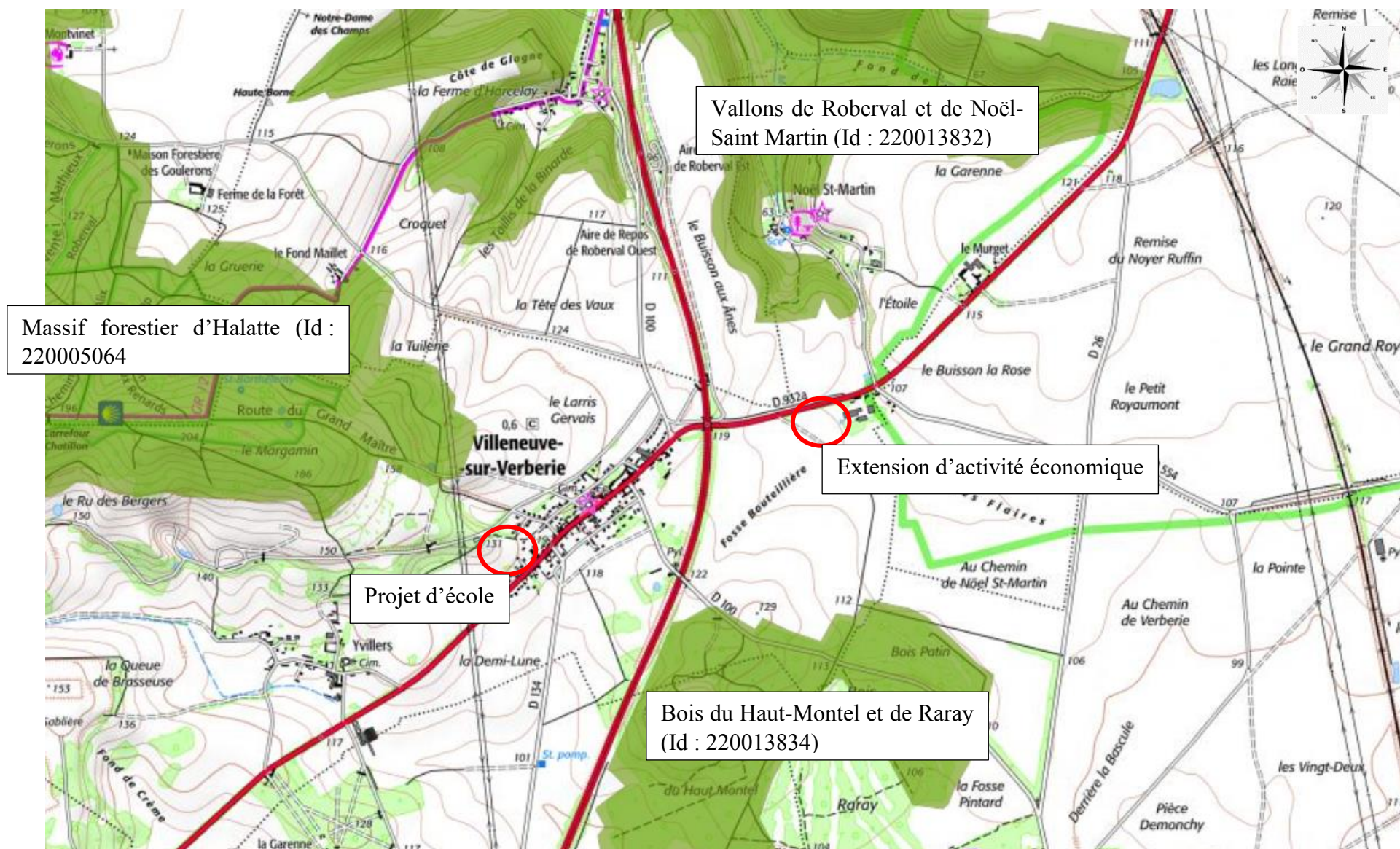
- **Identifiant 220013832 Vallons de Roberval et de Noël- Saint Martin**, recensée 380m au nord et en aval de la zone d'étude destinée au projet d'extension d'activité économique.

Selon la fiche de cette ZNIEFF, fournie en annexe 2, issue de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), au droit de ce vallon « *les forêts thermophiles, les lisières et les pelouses calcicoles sont des milieux menacés en Europe, et sont inscrits, à ce titre, à la directive "Habitats" de l'Union Européenne. Ils abritent de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées* ».

Comme pour les zones Natura 2000, la présente analyse bibliographique et les inspections de terrain viseront à déterminer si les habitats naturels recensés au droit des zones d'étude, présentent des similitudes avec les milieux et taxons d'intérêts mentionnés dans les 3 fiches descriptives des ZNIEFF « Massif forestier d'Halatte », « Bois du Haut-Montel et de Raray » et « Vallons de Roberval et de Noël-Saint-Martin ».

Etant donné l'absence de ZNIEFF au droit ou en limite des zones étudiées, l'enjeu vis-à-vis de ces zones de protection est faible.

En ce qui concerne la ZNIEFF « Vallons de Roberval et de Noël-Saint-Martin » située en aval du centre bourg et notamment des terrains destinés au projet d'extension économique, les aménagements projetés au droit de cette zone d'étude constituent un enjeu pour les habitats d'intérêts recensés au droit de cette zone d'intérêt, notamment en termes de gestion des eaux pluviales et usées (gestion raisonnée à mettre en place pour ne pas altérer les milieux situés en aval).



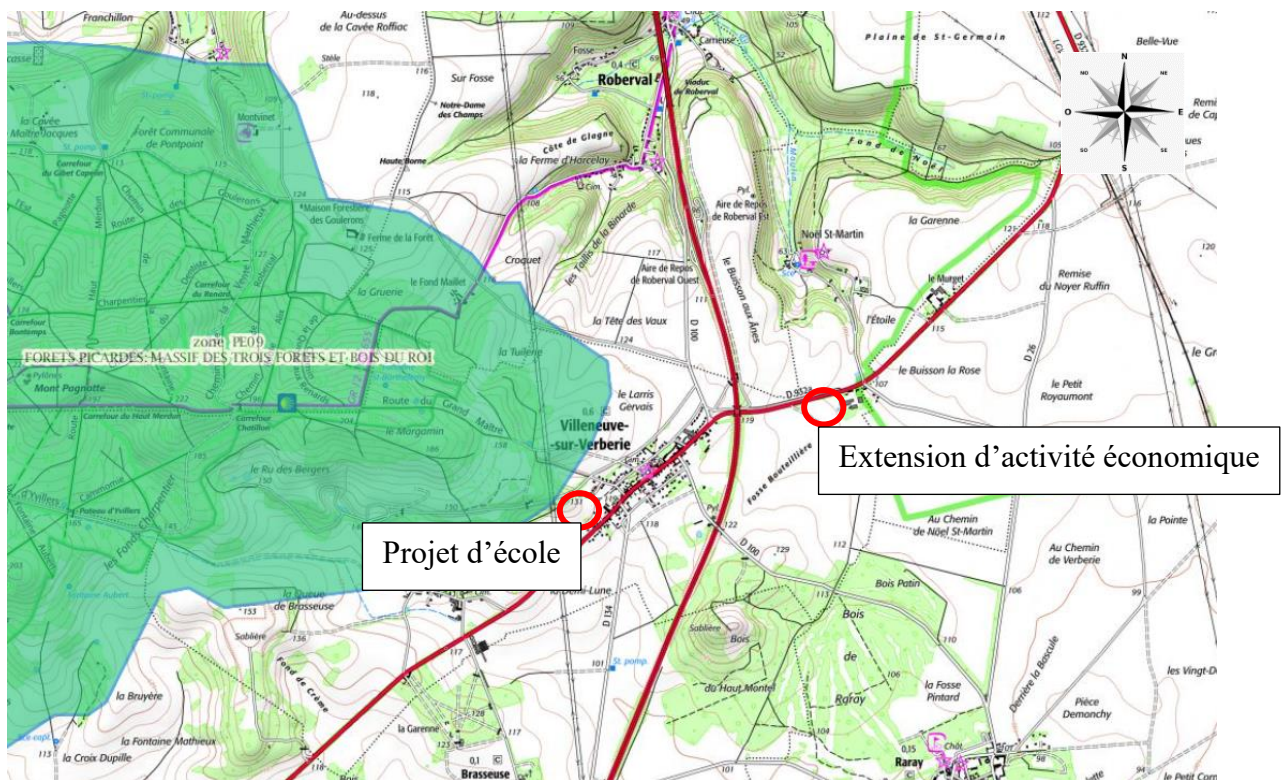
Carte 7 : Localisation des ZNIEFF de type 1 et 2 au droit de la commune de Villeneuve-sur-Verberie

2.2.2.3 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux

Une ZICO est recensée à l'ouest des terrains retenus pour le projet d'école. Il s'agit de la zone PE09 Forêts Picardes Massif des trois forêts et bois du Roi. Cette zone qui présente des enjeux en matière de conservation des oiseaux a également été classée, en partie, comme zone de protection spéciales (ZPS, zone Natura 2000).

Etant donné l'absence de ZICO au droit des zones étudiées, l'enjeu vis-à-vis de cette zone d'intérêt est faible.

Ainsi, comme pour les zones Natura 2000 et ZNIEFF, les inspections de terrain viseront à déterminer si les espèces avifaunistiques recensés au droit des zones d'étude présentent des similitudes avec les espèces d'intérêt mentionnées dans la FSD du site Natura 2000 Forêt picardes : massif des trois forêts et bois du Roi.



Carte 8 : Localisation des ZICO au droit de la commune de Villeneuve-sur-Verberie

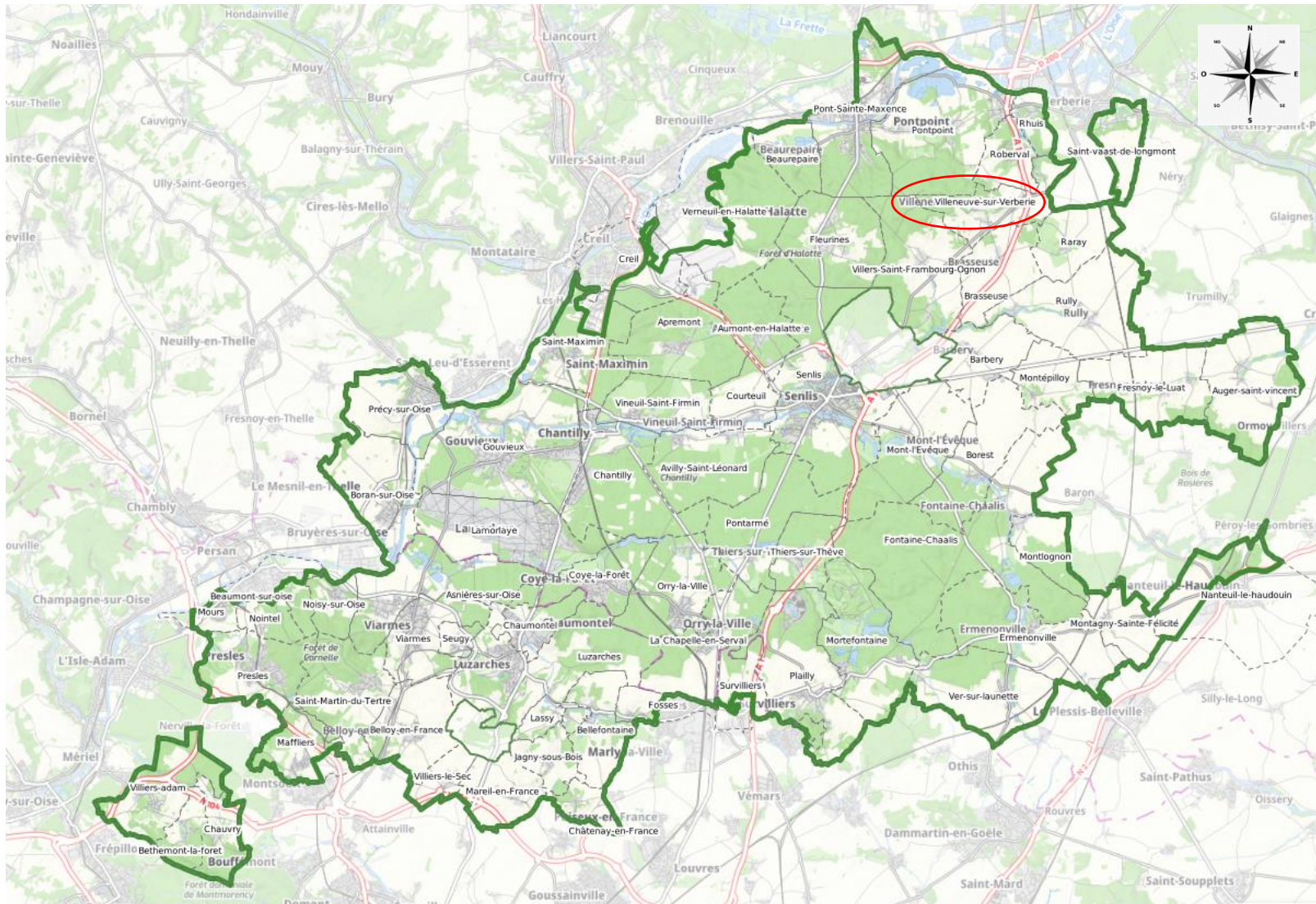
2.2.2.4 Parcs naturels régionaux

Selon la carte ci-dessous les deux zones étudiées se situent au sein du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. Ce parc intègre les enjeux de biodiversité que sont les zones naturelles d'intérêt reconnu citées précédemment (zone Natura 2000, ZNIEFF et ZICO).

Ces zones d'intérêt intégrées au PNR ne sont pas confondues avec les deux zones étudiées dans le cas du présent diagnostic écologique.

La présente analyse bibliographique et les inspections de terrain viseront à déterminer si les milieux naturels et espèces recensés au droit des zones d'étude, présentent des

similitudes avec les habitats et taxons mentionnés au sein des fiches descriptives des zone d'intérêt.



Carte 9 : Localisation de la commune de Villeneuve-sur-Verberie au sein du PNR (source : Parc Naturel Régional Oise – Pays de France)

2.2.2.5 SRADDET Hauts-de-France (Corridors écologiques potentiels)

La loi NOTRe crée l'obligation pour les régions de produire un nouveau schéma de planification, dénommé SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) qui fusionne plusieurs schémas existants répartis dans 5 thématiques :

- **Climat air énergie**
- **Infrastructures de transports et intermodalité**
- **Biodiversité**
- **Déchets**
- **Numérique**

Au niveau de la région Hauts-de-France, le SRADDET est approuvé par arrêté préfectoral le 4 août 2020.

La loi de programmation pour la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et la loi portant engagement national pour l'environnement (ENE) ont instauré les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) afin d'identifier la trame verte et bleue et de définir les mesures garantissant sa préservation ou sa remise en état. Ce schéma sectoriel a été intégré au SRADDET afin d'afficher un objectif de moyen et long terme sur le territoire régional au sujet de la protection et de la restauration de la biodiversité.

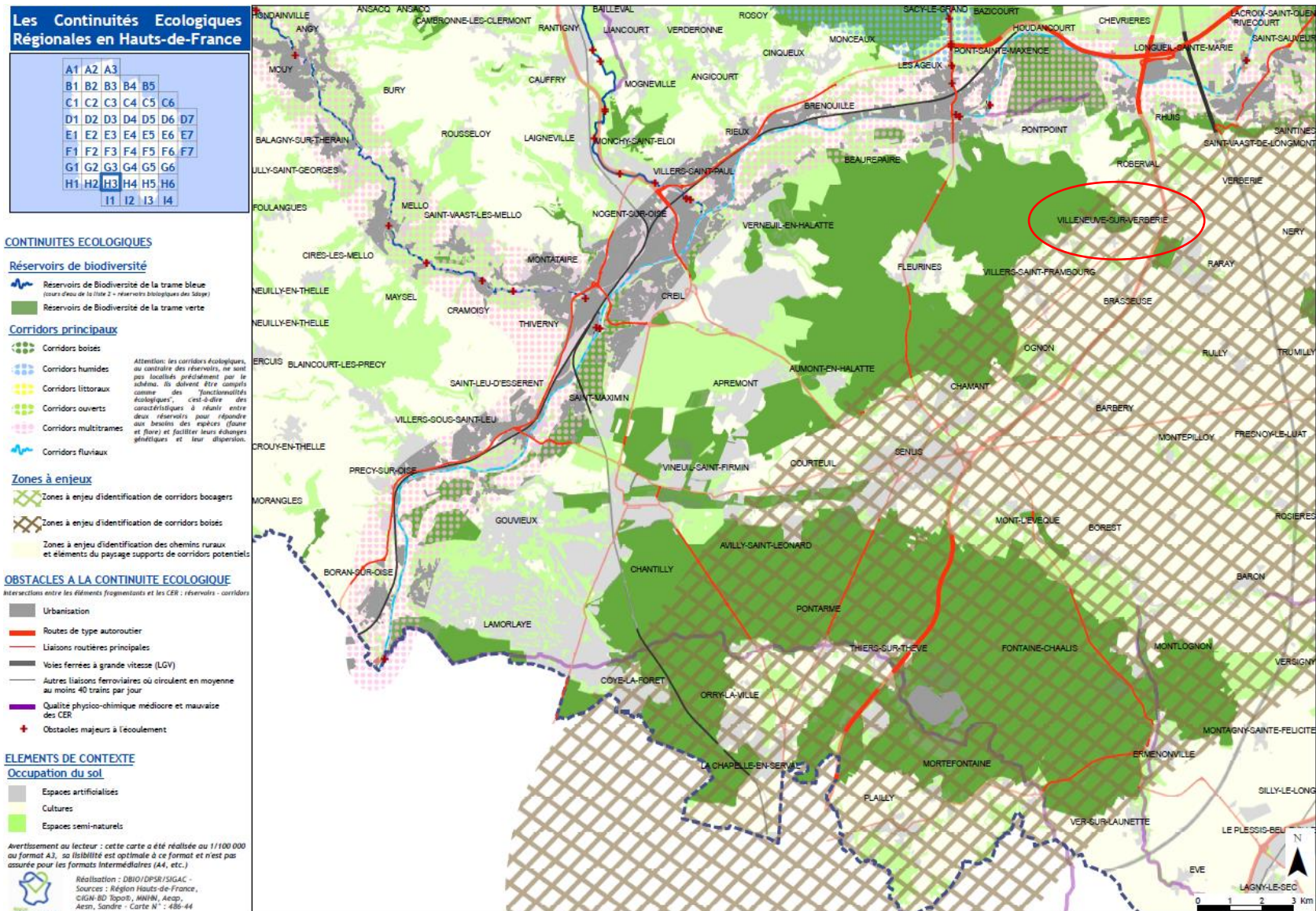
La Trame Verte et Bleue (TVB) a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles.

La trame verte et bleue est le réseau écologique formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées au travers de démarches de planification ou de projet à chaque échelle territoriale pertinente. C'est un outil d'aménagement durable du territoire. Les continuités écologiques constituant la trame verte et bleue comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

La trame verte et bleue contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.

Elle doit permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer pour assurer leur cycle de vie et favoriser leur capacité d'adaptation.

Selon ce diagnostic des continuités écologiques, au droit de la commune de Villeneuve-sur-Verberie, il existe des réservoirs de biodiversité de la trame verte (massif forestier d'Halatte et bois du Haut-Montel et de Raray) et le territoire communal est couvert par une zone à enjeu d'identification de corridors boisés.



Carte 10 : Continuités écologiques au droit de la commune de Villeneuve-sur-Verberie

La SRADDET de la région Hauts-de-France et le SRCE qu'il intègre, permettent d'identifier la trame verte et bleue présente au droit ou à proximité des zones étudiées.

Ainsi il n'existe pas de corridor identifié au droit des secteurs d'étude et du territoire communal de Villeneuve-sur-Verberie. Néanmoins des corridors boisés sont potentiellement présent et à identifier. L'enjeu vis-à-vis du SRADDET est donc moyen.

Les investigations de terrain devront confirmer ou non la présence de boisement au droit des secteurs retenus pour les projets liés à la modification du PLU. Le chapitre « 2.1 localisations des zones d'étude » indique que ces zones sont exclusivement composées de culture.

2.3 Plans, programmes et études applicables au projet : SCoT des Pays d'Oise et d'Halatte

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), créé par la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU), détermine les conditions permettant d'assurer :

- Un principe d'équilibre
- Un principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale
- Un principe de respect de l'environnement

Il fixe les orientations générales et détermine les grands équilibres du territoire.

Dans le cas présent, la commune de Villeneuve-sur-Verberie, qui appartient à la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, est intégrée au SCoT des Pays d'Oise et d'Halatte.

Ce document fut approuvé le 28/06/2011 par le conseil communautaire. Une révision de ce document est en cours de réalisation.

Selon le site internet de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, les documents constitutifs du SCoT sont :

- Rapport de présentation du SCoT
- PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)
- Document d'Orientations Générales (DOG)
- Carte des Continuité écologiques
- Carte des coupures d'urbanisation
- Bilan des concertations

Au sein du PADD, en ce qui concerne l'axe cadre de vie et espaces naturels, des objectifs de développement sont fixés vis-à-vis des milieux naturels :

□ Permettre un développement urbain, économique et touristique respectueux de cet environnement riche en termes écologiques et paysagers mais fragile, est l'un des enjeux majeurs du SCoT. Pour les forêts⁴, en application de la charte du PNR qui s'impose au SCoT, la protection des lisières est primordiale, il conviendrait même de les reconstituer par endroits (lisières de la butte de boisée de Watrel, de Plaisance, de la Montagne du Roo, du Mont César...).

Selon la charte du PNR (chap. 1, Art 1.1.1), il est imposé « *au sein du parc, hors site urbains constitués, toute nouvelle urbanisation ou nouvelle construction étrangère à l'exploitation du milieu (activités agricoles et forestières), est proscrite à moins de 50 mètres des lisières des massifs de plus de 100 hectares* ».

Dans le cas présent, les zones à urbaniser se situent à plus de 50 m de la lisière du massif forestier d'Halatte et du Bois du Haut-Montel et de Raray.

□ La préservation et la mise en cohérence des continuités écologiques aquatiques et terrestres seront privilégiées à travers les documents d'urbanisme.

Le maintien ou la restauration de fenêtres paysagères et de réseaux paysagers sont également importants afin de préserver des espaces de l'enfrichement et donner une lisibilité aux paysages constitutifs du territoire.

Au sein du Document d'Objectif Général (DOG), le SCOT affirme le principe de protéger et valoriser les espaces naturels et les continuités écologiques afin de contribuer à la pérennité du réseau écologique à l'échelle de la Vallée de l'Oise et au-delà.

Selon la carte du DOG « Assurer la pérennité des continuités du réseau écologique » fournie en annexe 3, il n'y a pas de continuité écologique à restaurer au droit de la commune de Villeneuve-sur-Verberie et donc au droit des deux zones étudiées.

Le SCoT des Pays d'Oise et d'Halatte permet d'ores et déjà d'identifier les enjeux du territoire vis-à-vis des milieux naturels.

Ainsi, comme le montre la carte fournie en annexe 3, les parcelles retenues pour les futurs projets dans le cadre de la modification du PLU, ne font pas partie intégrante du réseau écologique identifié et ne se situent pas à moins de 50 m d'une lisière d'un massif boisé (charte du PNR : chap 1, Art 1.1.1).

Le diagnostic du SCoT n'identifie pas d'enjeux « milieux naturels » au droit des deux zones étudiées. L'enjeu vis-à-vis de l'analyse du SCoT est faible.

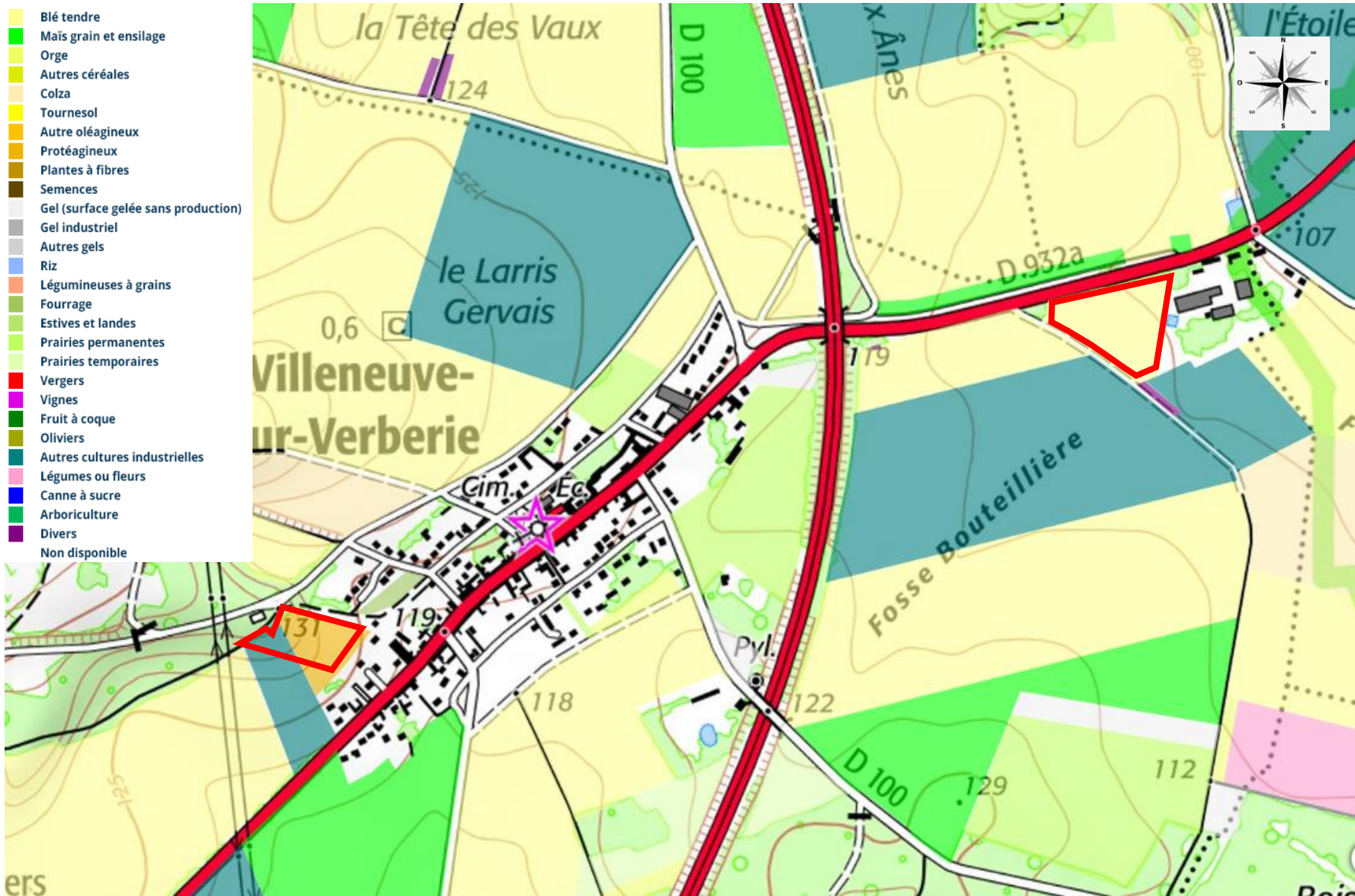
2.4 Analyse faune, flore et habitats naturelles des bases de données existantes

Le présent chapitre constitue l'analyse faune, flore et habitats naturels de toutes les bases de données communales, régionales et nationales connues sur la faune et la flore (DREAL Hauts-de-France, Picardie Nature, Conservatoire Botanique National de Bailleul, LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux, INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel, association naturaliste locale...).

Selon le registre parcellaire graphique (RPG) de 2019 (*source : Géoportail*), les deux zones étudiées sont exclusivement occupées de grandes parcelles cultivées (Protéagineux et blé tendre). Au droit du projet d'extension d'activité économique, le terrain d'étude s'insère exclusivement dans un paysage openfield.

Au droit du projet d'école, la zone d'étude est ceinte par le centre bourg à l'est et au sud, par les prémices du massif d'Halatte au nord et des parcelles cultivées à l'ouest.

Selon cette première analyse des grands habitats naturels au droit de la zone d'étude, ceux-ci ne présentent à priori pas d'enjeux « écologiques » vis-à-vis des aménagements projetés. Ils ne présentent pas de similitude avec les habitats d'intérêt cités au sein des Zone Natura 2000 et ZNIEFF.



Carte 11 : Occupation des sols (RPG 2019) et zones à urbaniser

Les bases de données Picardie Nature (clicnat) et du CBNB (digital2), permettent un accès aux espèces faunistique (Picardie Nature), floristique et aux habitats naturels (CBNB) présents sur les territoires communaux. Selon ces deux bases, les enjeux biodiversités connus recensés sur la commune de Villeneuve-sur-Verberie (60) sont fournis en annexe 4.

Au total, ces inventaires recensent 609 espèces végétales réparties de la façon suivante :

- 10 protégées et/ou menacées
- 89 Caractéristiques de zones humides
- 100 déterminantes de ZNIEFF
- 100 d'intérêt patrimonial
- 9 exotiques envahissantes

Et 250 espèces animales réparties de la façon suivantes :

- 11 amphibiens et reptiles
- 5 araignées
- 109 insectes
- 29 mammifères
- 96 oiseaux

20 de ces espèces animales sont considérées comme menacées selon la base de données Picardie Nature.

Sur la base de cette analyse bibliographique, les taxons potentiellement présents sur le site sont inféodés aux grands espaces ouverts de cultures et/ou fréquentes les lisères boisées (prémices du massif forestier d'Halatte). La flore et la faune caractéristiques des prairies, landes, ripisylves de cours d'eau et des milieux humides associés (amphibien, flore hygrophiles et hydrophiles), réservoir de biodiversité, semblent très peu probables au droit des zones d'étude.

Les investigations menées dans le cadre de l'exploration de terrain viseront à vérifier que les projets d'urbanisation (projet d'école et extension d'une activité économique) ne constituent pas une menace contre la faune et la flore d'intérêt qui pourrait être recensées sur les deux secteurs étudiés.

2.5 Conclusion sur les enjeux identifiés issus de l'analyse bibliographique

Selon la présente analyse bibliographique, les parcelles cultivées retenues pour les projets d'école et d'extension d'activité économique existante, d'une emprise au sol d'environ 3,5 hectares n'interféreront pas directement avec une zone naturelle d'intérêt reconnu :

- Site Natura 2000 le plus proche situé à 1 km et 2,5 km à l'est : massif des trois forêts et bois du Roi, Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville
- 3 ZNIEFF de type I située au droit de la commune de Villeneuve-sur-Verberie

- ZICO PE09 Forêts Picardes Massif des trois forêts et bois du Roi (également classé comme zone Natura)
- PNR Oise-Pays de France qui intègre les zones Natura 2000, ZNIEFF et ZICO cités précédemment
- Absence de zone à dominante humide au droit ou à proximité de la zone d'étude

Selon le SRADDET Hauts-de-France, le territoire communal est couvert par une zone à enjeu d'identification de corridors boisés. Les investigations de terrain devront confirmer ou non la présence de boisement au droit des secteurs retenus.

La carte d'occupation des sols (RPG 2019) indique que les zones étudiées sont composées exclusivement de culture. Ainsi, il est très peu probable de retrouver au droit du site, des habitats d'intérêt recensés au droit des zones Natura 2000 et des 3 ZNIEFF de type.

Pour finir, selon l'analyse bibliographique, les taxons potentiellement présents sur le site sont inféodés aux grands espaces ouverts de cultures. La flore et la faune caractéristiques des pâtures, landes, ripisylves de cours d'eau et des milieux humides associés (amphibien, flore hygrophiles et hydrophiles), réservoir de biodiversité, semblent très peu probable au droit de la zone d'étude.

3 Analyse in situ : exploration de terrain 2022

Suite à l'analyse bibliographique, un recensement faune, flore et habitats naturels a été réalisé sur deux journées de terrain (23/08/2022 et 24/08/2022). Ceci afin d'inspecter l'ensemble des parcelles concernées par les deux projets d'urbanisation et de déterminer les enjeux écologiques des sites en présentiel.

Les habitats et espèces listées dans le cadre de l'étude bibliographique (cf. annexe 1, 2 et 4) ont été confrontés aux observations de terrain et cette analyse a permis d'aboutir à la délimitation et désignation d'habitats naturel.

3.1 Habitats naturels

3.1.1 Aspects méthodologiques

La définition de la carte des habitats est un élément essentiel de la présente étude. La précision de la carte est fonction des enjeux des projets sur les milieux naturels selon les 3 classes suivantes :

- Pour les projets à implanter dans les milieux banals, de faible impact prévisible (espace agricole intensif, espace fortement anthropisé en milieu urbain) : identifier et cartographier les habitats selon la nomenclature Corine-biotope de niveau 3, de préférence sur une photographie aérienne.
- Pour les projets de catégorie intermédiaire (espace agricole extensif, milieu naturel, ZNIEFF de type II, présence d'habitats ou d'espèces des listes rouges, zones humides) : identifier et cartographier les habitats selon la nomenclature Corine-biotope de niveau 3 ou par la méthode phytosociologique au stade de l'alliance, en spécifiant les habitats relevant de l'arrêté ministériel du 16 novembre 2001 (relatif à la liste des habitats et des espèces qui peuvent justifier la désignation de ZSC, Zones Spéciales de Conservation d'après la directive européenne habitats, faune, flore), ceux inscrits en liste rouge régionale et les zones humides telles que définies dans le décret n°2007-135 du 30 janvier 2007.
- Pour les projets en milieu sensible ou de fort impact prévisible (projet dans ou à proximité d'un site Natura 2000, PNR, APB, ZNIEFF de type I, présence d'espèces protégées, présence d'habitats d'intérêt communautaire) : identifier les secteurs présentant un intérêt patrimonial particulier (habitats relevant de l'arrêté ministériel du 16 novembre 2001 ou en liste rouge régionale), pousser la détermination jusqu'au niveau de l'association et faire des cartes en zoom de ces secteurs.

Dans le cas présent, les projets sont considérés dans des milieux banals (espace agricole et proximité immédiate du centre bourg de la commune de Villeneuve-sur-Verberie).

Pour définir les habitats, présentés dans le chapitre suivant, la méthodologie suivante a été suivie :

- Photo-interprétation des grands ensembles floristiques (culture, strate herbacée, arbustive et arborescente) et quadrillage de ces zones de végétation homogène.
- Inventaires des placettes réparties à partir du quadrillage

- Description des cortèges floristiques (espèces caractéristiques, espèces phares, sensibilités...)

3.1.2 Recensement et descriptions des habitats

La description des formations végétales et des habitats ci-dessous repose sur la typologie "Corinne Biotope" (version mise à jour le 02/05/2013).

La typologie CORINE Biotopes est un système hiérarchisé de classification des habitats européens élaboré dans le cadre du programme CORINE (Coordination of Information on the Environment). L'objectif était d'identifier et de décrire les biotopes d'importance majeure pour la conservation de la nature au sein de la Communauté européenne. Cette typologie parue en 1991 (Deville et al.) comporte 2584 codes répartis en 7 grandes familles de milieux (1. Coastal and halophytic communities, 2. Non-marine waters, 3. Scrub and grassland, 4. Forests, 5. Bogs and marshes, 6. Inland rocks, screes and sands, 8. Agricultural land and artificial landscapes). Les habitats naturels et semi-naturels sont plus ou moins détaillés selon les cas avec une précision accrue pour certains types de végétations considérés comme ayant un fort intérêt patrimonial en Europe, les autres habitats sont traités plus sommairement.

Dans le cas présent, le niveau de précision minimum est le niveau 3.

Les 6 grands ensembles recensés, au droit et à proximité des zones d'étude, sont les suivants

Code corine niveau	Description (typo code corine biotope)	Code couleur sur la carte des habitats	Habitat d'intérêt communautaire (directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992)	Habitat de zone humide (arrêté du 24 juin 2008)
31.81	Fourrés médio-européens sur sol fertile : Fourrés de <i>Prunus spinosa</i> , <i>P. mahaleb</i> , <i>Rosa spp.</i> , <i>Cornus mas</i> , <i>C. sanguinea</i> , <i>Sorbus aria</i> , <i>Crataegus spp.</i> , <i>Lonicera xylosteum</i> , <i>Rhamnus catharticus</i> , <i>R. alpinus</i> , <i>Clematis vitalba</i> , <i>Ligustrum vulgare</i> , <i>Viburnum lantana</i> , <i>V. opulus</i> , <i>Rubus spp.</i> , <i>Amelanchier ovalis</i> , <i>Cotoneaster integerrimus</i> , <i>C. nebrodensis</i> , <i>Pyrus pyraister</i> , <i>Malus sylvestris</i> , <i>Euonymus europaeus</i> , <i>Corylus avellana</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Acer campestre</i> , <i>A. monspessulanum</i> , <i>Carpinus betulus</i> , caractéristiques des lisières forestières, des haies (principalement <i>Carpinion</i> ou <i>Quercion pubescenti-petraeae</i>) et des recolonisations des terrains boisés, développés sur des sols riches en nutriments, neutres ou calcaires.		Non	p.
82.1	Champs d'un seul tenant intensément cultivés : Cultures intensives, impliquant une fertilisation chimique ou organique modérée à importante et/ou une utilisation systématique de pesticides, avec une occupation complète du sol sur terrains secs.		Non	Non
83.324	Formations spontanées de <i>Robinia pseudoacacia</i>		Non	Non
84.3	Petits bois, bosquets		Non	p.
86.2	Villages		Non	Non
86.3	Site industriel en activité		Non	Non

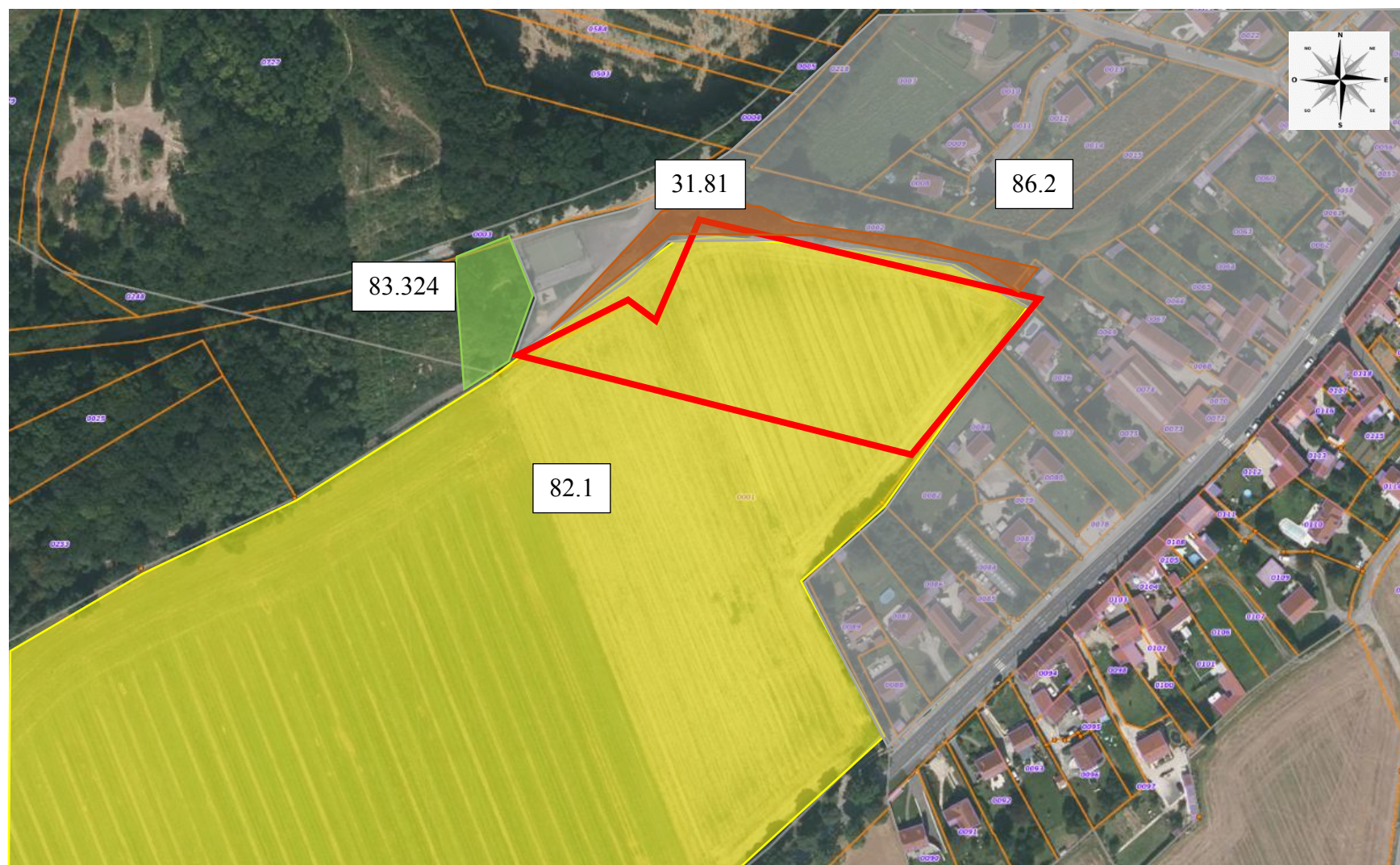
Tableau 1 : Habitats recensés sur les zones d'étude selon le Code CORINE

Légende :

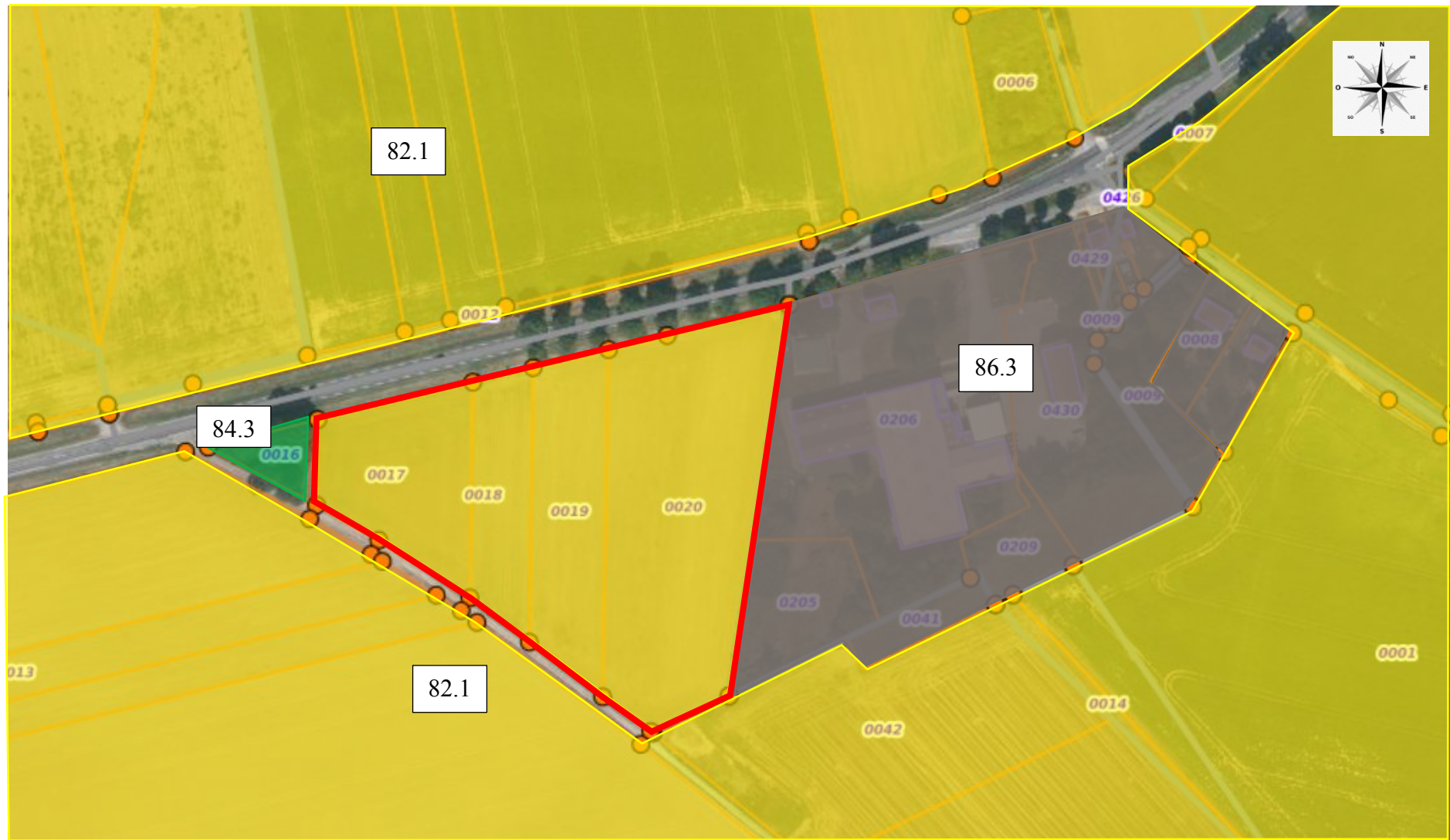
Habitat coté « H » signifie que cet habitat, ainsi que, le cas échéant, tous les habitats de niveaux hiérarchiques inférieurs sont caractéristiques de zones humides.

Pour ces habitats cotés « p » (pro parte), de même que pour les habitats qui ne figurent pas dans ces listes (c'est-à-dire ceux qui ne sont pas considérés comme caractéristiques de zones humides), il n'est pas possible de conclure sur la nature humide de la zone à partir de la seule lecture des données ou cartes relatives aux habitats.

Localisation des différents habitats :



Carte 25 : Localisation des habitats naturels recensés au droit des terrains retenus pour le projet d'école

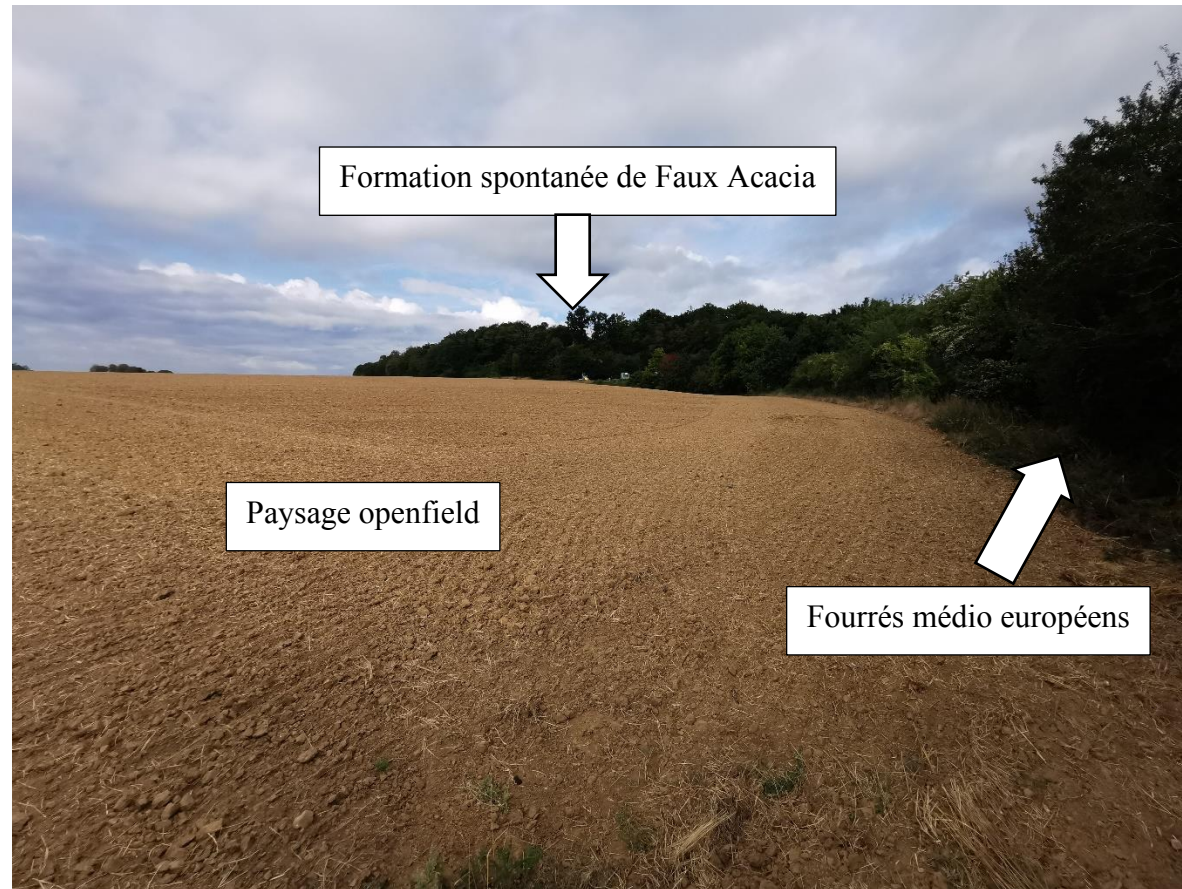


Carte 25 : Localisation des habitats naturels recensés au droit des terrains retenus pour le projet d'extension d'activité économique existante

Illustrations :



Paysage openfield des zones à urbaniser : projet d'école (à gauche) et projet d'extension économique (à droite)



Projet d'école : Paysage openfield avec en marge de la zone à urbaniser, fourrés médio européens et formation spontanée de Faux Acacia



Projet d'extension économique : Paysage openfield et bosquet isolé en périphérie de la zone à urbaniser

3.1.3 Enjeux habitats

La définition des habitats met en évidence au droit des deux sites étudiés des champs d'un seul ou plusieurs tenants intensément cultivés (code corine 82.1). Ce point confirme le Relevé Parcellaire Graphique (RPG) de 2019 et l'absence de boisement à identifier dans le cadre du SRADDET Hauts-de-France.

En complément de cet habitat naturel fréquent et commun, il a pu être recensée un fourré (code corine 31.81) composé d'espèces arbustive et arborescente (Sureau noir, Aubépine, Prunelier, etc.) en limite nord de la zone à urbaniser destinée au projet d'école. Un bosquet (code corine 84.3) (charme, coudrier, aubépine, etc.) est recensé en limite ouest de la zone à urbaniser destinée au projet d'extension économique. Ces habitats sont en dehors des deux zones à urbaniser.

Par ailleurs, des activités anthropiques (village (code corine : 86.2), site industriel en activité (code corine 86.3)) sont également recensées en limite de ces zones à urbaniser.

Aucun de ces habitats ne peut être qualifié d'habitat d'intérêt communautaire de la directive « habitats » (directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992). De même ils ne peuvent être considérées comme des habitats caractéristiques de zone humide au regard de l'arrêté du 24 juin 2008.

L'enjeu habitats naturels au droit de l'emprise des zones à urbaniser est faible.
--

3.2 Flore

3.2.1 Aspects méthodologiques

En complément de la définition des habitats, des relevés phytosociologiques ont été réalisés sur les deux zones d'étude et les habitats naturels limitrophes (fourré, bosquet). Pour chaque habitat, les espèces ont été recensées au cours de deux passages (23 et 24 août 2022) et nommées par leur nom scientifique. Ainsi l'inventaire floristique a permis de :

- Identifier et cartographier par habitats les espèces protégées en application des dispositions de l'article 12 de la directive habitats, faune, flore (qui renvoie à la liste d'espèces de l'annexe IV) ;
- Identifier et cartographier les espèces protégées en application des dispositions de l'article L. 411-1 et L.411-2 du code de l'environnement ;
- Identifier et cartographier les espèces inscrites en liste rouge régionale ;
- Préciser les statuts de menace des espèces et des habitats à partir notamment des listes rouges ;
- Préciser le degré de protection (régionale, nationale, internationale) des espèces.

3.2.2 Résultat de l'inventaire floristique

Suite à ce recensement, 49 espèces ont été recensées lors des investigations sur les deux sites d'étude. La flore présentée ci-dessous est typique des milieux ouverts (cultures), bord de route, zone rudérale et bosquet/fourrés.

La saison (août) retenue pour les investigations ponctuelles de terrains, couplées avec l'analyse bibliographique préalable, permet d'appréhender les enjeux floristiques des deux sites destinés à l'urbanisation, dans le cadre du présent diagnostic écologique.

Le tableau « statuts des espèces floristiques recensées », permet de définir précisément le statut d'intérêt, de rareté et de protection de l'ensemble des espèces rencontrées sur site. Ces informations sont issues du jeu de données « Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts des plantes vasculaires de DIGITALE. Version 3.2b. » en date du 24/12/2020 et issu du CBNB.

Pour chaque espèce, les champs suivants sont renseignés :

- Nom complet
- Nom français
- Rareté
- Menace région
- Menace France
- Menace Europe
- Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe II
- Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe IV
- Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe V
- Protection nationale - Annexe 1
- Protection nationale - Annexe 2
- Protection régionale
- CITES - Annexe A
- CITES - Annexe B
- CITES - Annexe D
- Liste rouge régionale
- Intérêt patrimonial
- Déterminant de ZNIEFF
- Indicateur Zones Humides
- Exotique envahissante
- Localisation de l'observation (extension économique ou projet d'école)

Les descriptions de ces différents champs sont fournies en annexe 5. Pour les définitions des différentes abréviations utilisées au sein du tableau, se référer au glossaire.

<i>Nom complet</i>	<i>Nom français</i>	<i>Raréte</i>	<i>Menace Région</i>	<i>Menace France</i>	<i>Menace Europe</i>	<i>Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe II</i>	<i>Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe IV</i>	<i>Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe V</i>	<i>Protection nationale - Annexe 1</i>	<i>Protection nationale - Annexe 2</i>	<i>Protection régionale</i>	<i>CITES - Annexe A</i>	<i>CITES - Annexe B</i>	<i>CITES - Annexe D</i>	<i>Liste rouge régionale</i>	<i>Intérêt patrimonial</i>	<i>Déterminant de ZNIEFF</i>	<i>Indicateur Zones Humides</i>	<i>Exotique envahissant</i>	<i>Zone 1AU extension économique</i>	<i>Zone 1AU projet école</i>
<i>Achillea millefolium L., 1753</i>	Achillée millefeuille	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	
<i>Artemisia vulgaris L., 1753</i>	Armoise commune ; Herbe à cent goûts	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Crataegus monogyna Jacq., 1775</i>	Aubépine à un style	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X
<i>Heracleum sphondylium L., 1753</i>	Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	
<i>Triticum aestivum subsp. aestivum L., 1753</i>	Blé tendre	AC	NAo	[NA]	[NE]	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	
<i>Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968</i>	Bryone dioïque ; Bryone	CC	LC	NE*	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Daucus carota L., 1753</i>	Carotte sauvage (s.l.)	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Carpinus betulus L., 1753</i>	Charme commun	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X
<i>Quercus robur L., 1753</i>	Chêne pédonculé	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Chenopodium album L., 1753</i>	Chénopode blanc (s.l.)	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	
<i>Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934</i>	Chiendent commun (s.l.)	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Cirsium arvense (L.) Scop., 1772</i>	Cirse des champs	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Clematis vitalba L., 1753</i>	Clématite des haies ; Herbe aux gueux	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840</i>	Crépide capillaire	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	
<i>Acer campestre L., 1753</i>	Érable champêtre	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Acer pseudoplatanus L., 1753</i>	Érable sycomore ; Sycomore	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819</i>	Fromental élevé (s.l.)	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	Non	N	X	X

<i>Nom complet</i>	<i>Nom français</i>	<i>Raréte</i>	<i>Menace Région</i>	<i>Menace France</i>	<i>Menace Europe</i>	<i>Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe II</i>	<i>Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe IV</i>	<i>Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe V</i>	<i>Protection nationale - Annexe 1</i>	<i>Protection nationale - Annexe 2</i>	<i>Protection régionale</i>	<i>CITES - Annexe A</i>	<i>CITES - Annexe B</i>	<i>CITES - Annexe D</i>	<i>Liste rouge régionale</i>	<i>Intérêt patrimonial</i>	<i>Déterminant de ZNIEFF</i>	<i>Indicateur Zones Humides</i>	<i>Exotique envahissant</i>	<i>Zone 1AU extension économique</i>	<i>Zone 1AU projet école</i>
<i>Papaver rhoeas L., 1753</i>	Grand coquelicot	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X
<i>Arctium lappa L., 1753</i>	Grande bardane	C	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	
<i>Urtica dioica L., 1753</i>	Grande ortie (s.l.) ; Ortie dioïque (s.l.)	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X
<i>Rumex acetosa L., 1753</i>	Grande oseille (s.l.) ; Oseille des prés	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X
<i>Carex pendula Huds., 1762</i>	Laîche pendante	C	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	N	X	
<i>Sonchus arvensis L., 1753</i>	Laiteron des champs (s.l.)	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	
<i>Lamium album L., 1753</i>	Lamier blanc ; Ortie blanche	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X
<i>Prunus lusitanica L., 1753</i>	Laurier du Portugal	#	NAo	[VU]	[VU]	Non	Non	Non	[Oui]	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Hedera helix L., 1753</i>	Lierre grimpant	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X
<i>Glechoma hederacea L., 1753</i>	Lierre terrestre ; Gléchome lierre terrestre	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	
<i>Convolvulus arvensis L., 1753</i>	Liseron des champs	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	
<i>Convolvulus sepium L., 1753</i>	Liseron des haies	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	N	X	
<i>Medicago sativa L., 1753</i>	Luzerne cultivée (s.l.)	C	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	Non	N	X	X
<i>Zea mays L., 1753</i>	Maïs	P																		X	
<i>Matricaria chamomilla L., 1753</i>	Matricaire camomille	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X
<i>Matricaria discoidea DC., 1838</i>	Matricaire discoïde	CC	NAa	[NA]	[NE]	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X
<i>Prunus avium (L.) L., 1755</i>	Merisier (s.l.)	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N		X
<i>Corylus avellana L., 1753</i>	Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X

<i>Nom complet</i>		Nom français	Rareté	Menace Région	Menace France	Menace Europe	Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe II	Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe IV	Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe V	Protection nationale - Annexe 1	Protection nationale - Annexe 2	Protection régionale	CITES - Annexe A	CITES - Annexe B	CITES - Annexe D	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant	Zone 1AU extension économique	Zone 1AU projet école
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun ; Noyer royal	C	NAo	[NA]	[LC]	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X	
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X		
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg.	Pissenlit (G)	P																		X		
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X		
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier ; Épine noire	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X	
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	CC	NAa	[NA]	[NE]	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	A			
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	C	NAo	[NA]	[NE]	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	A		X	
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce commune	#	#	[NE]	[NE]	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	#	#	#	Non	#	X	X
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens	C	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X	
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	N		X
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X		
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X	
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune ; Herbe aux vers	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	X	X	
<i>Vitis</i> L., 1753	Vigne (G)	P																				X

Tableau 2 : Statuts des espèces floristiques recensées

Illustrations :



Aubépine monogyne (Crataegus monogyna) et Chêne pédonculé (Quercus robur)



Tanaisie commune (Tanacetum vulgare) et Rosier des chiens (Rosa canina)



Cirse des champs (*Cirsium arvense*) et *Carotte sauvage* (*Daucus carota*)



Robinier faux accacia (*Robinia pseudoacacia*) et *Renouée du Japon* (*Reynoutria japonica*) : espèces exotiques envahissantes

3.2.2.1 Espèces remarquables

Parmi ces 49 espèces, aucune ne peut être considérée comme remarquable (soit au moins peu commune, selon l'indice de rareté du taxon pour ce territoire [selon V. BOULLET 1988 et 1990, V. BOULLET et V. TREPS]).

3.2.2.2 Espèces patrimoniales

Sont considérés comme d'intérêt patrimonial :

1. les taxons bénéficiant d'une PROTECTION légale au niveau international (annexes II et IV de la Directive Habitats, Convention de Berne), national (liste révisée au 1er janvier 1999) ou régional (arrêté du 1er avril 1991), ainsi que les taxons bénéficiant d'un arrêté préfectoral de réglementation de la cueillette. Ne sont pas concernés les taxons dont le statut d'indigénat est C (cultivé), S (subspontané) ou A (adventice) ;
2. les taxons déterminants de ZNIEFF (liste régionale élaborée en 2005) ;
3. les taxons dont l'indice de MENACE est égal à NT (quasi menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique d'extinction) ou CR* (présupposé éteint) au niveau régional ou à une échelle géographique supérieure ;

Dans le cas présent, aucune espèce ne peut être qualifiée de patrimoniale.

3.2.2.3 Espèces déterminantes de zones humides

Trois taxons recensés sont classés comme indicateur national des zones humides. Ce statut est affecté d'après la liste des espèces végétales indicatrices des zones humides figurant à l'annexe 2.1 de l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Ces 3 espèces ont été observés en marge des zones destinées à l'urbanisation. Des Laîches pendantes (*Carex pendula*) et du Liseron des haies (*Convolvulus sepium*) ont été recensées au droit du bosquet à l'est des parcelles cultivées retenues pour le projet d'extension d'activité économique existante. Un Saule cendré (*Salix cinerea*) a été observé au droit du fourré au nord de la zone destinée au projet d'école.

3.2.2.4 Espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes constituent la seconde cause de régression de la biodiversité au niveau mondial. Leurs impacts sur les activités humaines sont évalués à 500 milliards de \$ par an par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et à 65 milliards d'€ par la Commission européenne pour la seule Union.

Le fourré recensé au nord de la zone destinée au projet d'école est exposé au risque de prolifération d'espèces jugées exotiques envahissantes avérées, à savoir la Renouée du japon (*Reynoutria japonica*) et le Robinier faux Acacia (*Robinia pseudoacacia*)

Des préconisations de lutte contre ces deux espèces seront détaillées au sein du chapitre « Synthèse des enjeux écologiques »

3.2.2.5 Espèces protégées

Selon le tableau ci-après, aucune espèce recensée n'est protégée au niveau international, européen, national ou régional :

Niveau	Statut de protection	Nombre d'espèces relevés
International	CITES	0
Européen	DIRECTIVE_EUROPEENNE_ HABITAT_FAUNE_FLORE	0
	Menace Europe	0
National	Arrêté interministériel du 20 janvier 1982	0
	Menace France	0
Régional	Liste rouge Hauts de France	0

Tableau 3 : Espèces végétales protégées

3.2.3 Enjeux flore

La flore, recensée principalement en marge des zones d'étude (bosquet et fourré), présente une préoccupation mineure au regard des statuts de protection et menaces internationales, européennes, nationales et régionales. Elle est typique des milieux ouverts, bosquet anthropisé et lisière de boisement. 3 espèces caractéristiques de zone humide ont été observés ponctuellement en marge des terrains étudiés. La présence de 2 espèces exotiques envahissantes (fourré localisé en limite nord) sera à prendre en compte dans le cadre du projet d'école.

L'enjeux flore est faible au droit des deux zones d'étude.

3.3 Faune

Les deux journées de terrain et la mise en place d'enregistrement diurne et nocturne (acoustique : avifaune, amphibien, et ultrasonique : chiroptères) ont également permis de noter la faune observée et/ou supposée sur site, selon les caractéristiques des habitats naturels recensés.

3.3.1 Mammifères terrestres

Sur la base de la localisation des différents habitats naturels recensés au droit et en marge des deux zones d'étude, les prospections ont été réalisées afin de localiser les zones les plus favorables aux mammifères.

Au cours de ces repérages, sont consignées toutes les observations directes ou indirectes (traces et indices) se rapportant aux mammifères. Une caméra nocturne (piège photographique) a également été installée au droit du fourré situé au nord des parcelles retenues pour le projet d'école.



Caméra nocturne (piège photographique)

Selon les observations directes et indirectes, ces zones d'étude peuvent être visitées par des chevreuils (*Capreolus capreolus*) coutumiers des espaces ouverts à proximité de boisement et potentiellement des sangliers (*Sus scrofa Linnaeus*).

Un renard roux (*Vulpes vulpes*) a été observé à la camera nocturne au droit des terrains retenus pour le projet d'école.



Renard roux (*Vulpes vulpes*), enregistrement du 23/08/2022, 23h25

Par ailleurs, les habitats naturels recensés en marge de la zone d'étude (fourrés, bosquet) et la présence de terriers, laissent supposer la présence de lièvre commun (*Lepus capensis*), lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et du hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*).



Terrier observé au droit de la zone destiné au projet d'extension économique

Des espèces telles que le Blaireau (*Meles meles*) peuvent également traverser ce type de zone.

Selon le tableau ci-après, ces espèces sont assez commune (Blaireau) à très commune (Chevreuil, Lapin de garenne, Hérisson). Excepté pour le Blaireau d'Europe, elles présentent un statut de préoccupation mineur au sein des listes rouges avec un état de conservation de favorable.

4 espèces sont inscrites à la convention de Berne. Cette « Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe » a été adoptée à Berne (Suisse) le 19 septembre 1979 et est entrée en vigueur le 6 juin 1982. L'annexe III liste les espèces de la faune protégées.

Enfin, le Hérisson d'Europe est une espèce protégée en France selon l'article 2 de la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection.

Extrait de l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. :

"Pour les espèces de mammifères dont la liste est fixée ci-après :

I. - Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel.

II. - Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente, ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques.

III. - Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non, des spécimens de mammifères prélevés :

- dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France, après le 19 mai 1981 ;

- dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur de la directive du 21 mai 1992 susvisée."

Nom du taxon		Indice de rareté	Statut de menace régionale	Situation réglementaire									Etat de conservation	Priorité de conservation
Nom scientifique	Nom vulgaire			92/43/CEE annexe II	Espèce protégée française	92/43/CEE annexe IV	Convention Berne annexe II	Convention Bonn annexe I et II	92/43/CEE annexe V	Convention Berne annexe III	Convention Washington annexe I, II et III	CITES annexe C1		
<i>Meles meles</i>	Blaireau	AC	NT	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Favorable	Non prioritaire
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil	TC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Favorable	Non prioritaire
<i>Erinaceus europaeus</i>	Herisson d'europe	TC	LC	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Favorable	Non prioritaire
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	TC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire
<i>Lepus europaeus Pallas, 1778</i>	Lièvre d'europe	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Favorable	Non prioritaire
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire

Tableau 4 : Bilan recensement mammifère

En conclusion, les deux zones étudiées (culture) ne sont pas favorables à l'installation permanente de la macrofaune, elles peuvent constituer ponctuellement des zones de transit pour accéder à des milieux plus favorables.

La macrofaune observée ou supposée est plus coutumière des espaces boisés et vallées environnant : forêt d'Halatte, bois du haut Montel et vallée du ru du Moulin.

L'enjeu mammifère terrestre est jugé faible.

3.3.2 Avifaune

Afin de recenser les oiseaux, les relevés ont été réalisés par observations visuelles directes en prospectant l'ensemble des zones et par la mise en place d'un point d'écoute le 24/08/2022 entre 7h et 9h sur chaque zone étudiée.

La période d'investigation (août) est favorable à l'observation des espèces en migration. Les oiseaux nicheurs (reproducteurs), dont l'observations est principalement faite au printemps, ont également été recherchés.

Au total, 14 espèces ont été observées/écoutées principalement en marge des deux sites étudiés (bosquet/fourré). Leur répartition entre les deux sites est reprise dans le tableau ci-après.

Ces 14 espèces sont classées avec une préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible) au sein de la liste rouge régionale. Elles sont toutes classées d'assez commune à très commune avec une non priorité de conservation.

8 des espèces observées (Buse variable, Grimpereau des jardins, Rougegorge familier, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Hirondelle rustique, Pouillot véloce, Rousserolle effarvatte) sont classées comme protégées en France au titre de l'article 3 de l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Elles ont exclusivement été observées en marge des zones étudiées (lisière forestière, zone rudérale).

Pour les espèces d'oiseaux dont la liste est fixée par l'article 3 :

- "I. — Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps ;*
— la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids ;
— la destruction, la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel ;
— la perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée.
- II. — Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques.*
- III. — Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens d'oiseaux prélevés :*
— dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France, après le 19 mai 1981 ;
— dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur dans ces Etats de la directive du 2 avril 1979 susvisée."

Nom du taxon		Statut d'origine	Statut biologique	Indice de rareté	Statut de menace régionale	Situation réglementaire										Etat de conservation	Priorité de conservation	Localisation	
Nom scientifique	Nom vulgaire					91/43/CEE annexe II	78/409/CEE annexe I	Espèce protégée française	91/43/CEE annexe IV	Convention Berne annexe II	Convention Bonn annexe I et II	91/43/CEE annexe V	Convention Berne annexe III	Convention Washington annexe I, II et III	CITES annexe C1			Zone 1AU extension économique	Zone 1AU projet école
<i>Buteo buteo butea</i> (Linné, 1758)	Buse variable	Sauvage	Reproducteur	C	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	II	Non	Non	II	Oui	Favorable	Non prioritaire	X	
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	Sauvage	Reproducteur	C	LC	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire	X	X
<i>Columba palumbus palumbus</i> Linné,	Pigeon ramier	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire	X	X
<i>Corvus frugilegus</i> Linné, 1758	Corbeau freux	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire	X	
<i>Corvus corone</i> Linné, 1758	Corneille noire	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire	X	
<i>Erithacus rubecula</i> (Linné, 1758)	Rougegorge familier	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire	X	X
<i>Parus major</i> Linné, 1758	Mésange charbonnière	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire	X	X
<i>Parus caeruleus</i> Linné, 1758	Mésange bleue	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire	X	X
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire		X
<i>Turdus merula</i> Linné, 1758	Merle noir	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Favorable	Non prioritaire		X
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire		X
<i>Pica pica</i> (Linné, 1758)	Pie bavarde	Sauvage	Reproducteur	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire	X	
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	Sauvage	Reproducteur	AC	LC	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire		X
<i>Sturnus vulgaris</i> Linné, 1758	Etourneau sansonnet	Sauvage	Reproducteur	TC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire		X

Tableau 5 : Avifaune recensée

Sur la base de cet inventaire, de la localisation des observations (bosquet, fourré, lisière forestière, zone urbaine) et des caractéristiques de l’habitat naturel recensé au droit des deux zones étudiées (culture exclusive sans strate arborescente) les enjeux avifaunes sur les sites destinés à l’urbanisation apparaissent comme faibles.

3.3.3 Chiroptères

La période retenue pour le présent diagnostic écologique correspond à la période d’estivage des chiroptères. Elle est favorable aux recherches des chauve-souris par écoute nocturne.

Ainsi deux enregistreurs à ultrason (Song Meter Mini Bat) ont été installés en marge des sites étudiés (bosquet et fourré) pour réaliser une campagne de mesure des éventuelles activités nocturnes des chauves-souris (chasse). Cette campagne d’enregistrement s’est déroulée la nuit du 23/08/2022 au 24/08/2022.



Song Meter Mini Bat installé au droit du bosquet à l’ouest de la zone à urbaniser à vocation d’extension d’activité économique

Selon l’inventaire bibliographique et notamment les fiches d’information (annexe 1 et 2) sur les zones Natura 2000 (Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi et Massif forestier d’Halatte, de Chantilly et d’Ermenonville) et les ZNIEFF (Massif forestier d’Halatte, Vallons de Roberval et de Noël- Saint Martin et Bois du Haut-Montel et de Raray) recensées à proximité de la commune de Villeneuve-sur-Verberie, 5 espèces de chiroptères peuvent potentiellement être observées sur la commune de Villeneuve-sur-Verberie :

- Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- Grand Murin (*Myotis myotis*)
- Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)
- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)

Selon l'inventaire bibliographique ces 5 espèces sont classées comme protégées. Le Petit Rhinolophe et le Murin de Bechstein sont inscrits à l'annexe II de la directive européenne 92/43/CEE

L'étude comportementale (source : *Inventaire National du Patrimoine Naturel*) de ces 5 espèces permet de définir si leur présence au droit des zones étudiées (espace cultivé) est possible.

*Le **Murin à oreilles échancrées** fréquente les milieux forestiers ou boisés, feuillus ou mixtes, les vallées de basse altitude, mais aussi les milieux ruraux, parcs et jardins, et accessoirement les prairies et pâtures entourées de hautes haies ou les bords de rivière. L'espèce devient active une heure après le coucher du soleil. Elle chasse dans le feuillage et prospecte les canopées ou les houppiers.*

*Le **Grand Murin** est essentiellement forestier mais fréquente aussi les milieux mixtes coupés de haies, de prairies et de bois. Pour la chasse, elle affectionne particulièrement les vieilles forêts, voire le bocage et les pâtures.*

*Le **Murin de Natterer** est présent aussi bien dans les massifs forestiers, les milieux agricoles extensifs ou l'habitat humain. Il devient actif entre une demi-heure et une heure après le coucher du soleil, à proximité de son gîte, et chasse préférentiellement dans les massifs anciens de feuillus, le long des allées et des lisières, mais aussi dans des prairies bordées de haies, les ripisylves, les vergers, les parcs, les jardins ou encore dans des granges ou stabulations.*

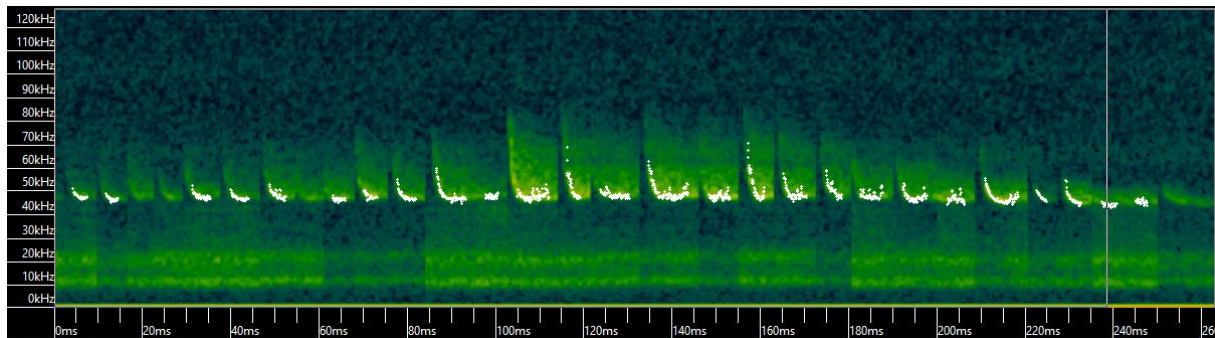
*Le **Petit Rhinolophe** fréquente les plaines et remonte jusque dans les vallées chaudes de moyenne montagne. Il est lié aux forêts de feuillus ou mixtes, à proximité de l'eau, et fréquente aussi les milieux urbains dotés d'espaces verts. Il chasse à proximité de son gîte, son domaine vital varie considérablement en fonction des milieux, généralement de l'ordre d'une dizaine d'hectares. Il se met en chasse en moyenne entre 15 et 30 minutes après le coucher du soleil.*

*Enfin, le **Murin de Bechstein** est une espèce de basse altitude très fortement liée aux milieux boisés et montre une nette préférence pour les massifs anciens de feuillus. Elle est parfois présente dans de petits bois, des milieux agricoles extensifs, voire même en ville quand il subsiste de vieux arbres. Elle chasse ses proies en vol, parfois par glanage, et utilise toutes les strates végétales, des hautes herbes au houppier. Elle fréquente particulièrement les éclaircies des vieilles futaies et les zones aux strates diversifiées bien structurées sous les canopées.*

Résultats de la campagne d'enregistrement d'ultrason au droit des zones à urbaniser :

- **Projet d'école :**

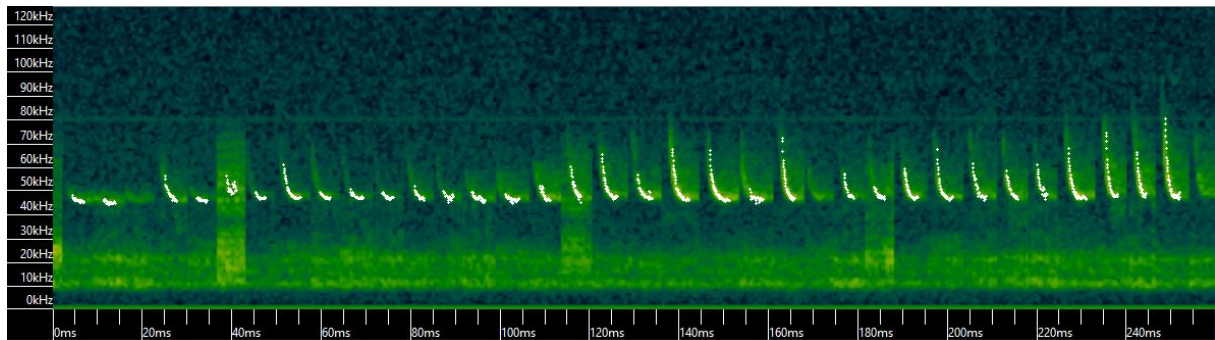
Au droit des parcelles situées à l'est du centre bourg, les enregistrements d'ultrason effectués dans la nuit du 23 au 24 août 2022, ont mis en évidence la présence de la Pipistrelle commune en chasse nocturne à proximité du fourré (emplacement de l'enregistreur Song Meter Mini Bat).



Signature sonore de la Pipistrelle commune au droit de la zone destinée au projet d'école (22h53 23/08/2022)

- Projet d'extension économique d'activité existante :

Les enregistrements effectués au droit des terrains retenus pour le projet d'extension économique d'activité existante ont également mis en évidence la présence de la Pipistrelle commune.



Signature sonore de la Pipistrelle commune au droit de la zone destinée au projet d'extension d'activité économique (22h27 23/08/2022)

Cette espèce constitue la plus commune d'Europe et est adepte de tous les milieux. En zone urbaine comme dans les petits villages, il s'agit souvent de l'espèce de chauve-souris la plus contactée de toutes.

Ce contact peut s'expliquer par son utilisation de gîtes estivaux fortement anthropiques comme les maisons, les granges, les garages, les immeubles. Elle montre partout une extrême attirance pour le confinement : arrière de volet, habillage de façade, panneau ou enseigne lumineuse décollés d'un mur, espace creux, parpaing accessible.

Elle chasse partout où il peut y avoir des insectes mais avec une préférence pour les milieux humides, rivières étangs, lacs quelle exploite surtout au printemps, viennent ensuite les lotissements, jardins et parcs, puis les forêts ou les zones boisées et enfin les milieux agricoles.

Selon le référentiel de la faune de Picardie, la Pipistrelle commune est classée comme très commune avec un statut de menace régional de préoccupation mineur et un état de conservation favorable. Il s'agit d'une espèce protégée au niveau national mais qui n'est pas classée d'intérêt communautaire au niveau européen (annexe II de la directive 93/43/CEE).

Au regard de ces informations issues de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et des investigations in situ, la présence de gîte d'une des 6 espèces citées précédemment est impossible au droit des deux zones étudiées (zone de culture) et très

peu probable à proximité immédiate (bosquet, fourrés composés d'essence de faible section).

En ce qui concerne les zones de chasse, bien que ces espèces préfèrent principalement les milieux forestiers, prairies, les zones urbaines et les zones humides, la Pipistrelle commune a été contactée lors de la campagne d'enregistrement. Au regard de l'analyse bibliographique, le Murin de Natterer peut également être présent en milieu agricole extensifs, tout comme le Murin de Bechstein qui peut parfois y être observé.

En conclusion, l'enjeu chiroptère peut être qualifié de faible au droit de la zone d'étude.

3.3.4 Autres espèces faunistiques

La période retenue pour le présent diagnostic écologique n'est pas favorable à l'observation des amphibiens (sortie d'hibernation puis reproduction entre mars et juin) et des reptiles (sortie d'hibernation entre avril et juin).

En ce qui concerne ce groupe d'espèce, aucune mare ou ornière a été recensée au droit des zones d'étude (espace cultivé). Ces espèces sont associées aux milieux aquatiques lors de leur reproduction, que ce soit les cours d'eau, les milieux humides et les étangs. Ce type d'habitat n'est pas présent au droit ou à proximité des zones étudiées.

En ce qui concerne les reptiles, selon la base de données Clicnat de Picardie Nature, 3 reptiles ont déjà été recensés sur le territoire communal de Villeneuve-sur-Verberie :

- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- Lézard vivipar (*Zootoca vivipara*)
- Orvet (*Anguis fragilis*)

Ces 3 espèces présentent un indice de rareté d'assez commune à commune avec un statut de menace régionale de préoccupation mineur et un état de conservation favorable.

Enfin, en ce qui concerne les insectes qui peuvent être observés du mois d'avril au mois de septembre, 12 espèces ont pu être recensées au droit des zones d'étude :

Ils présentent des indices de rareté de commune à très commune avec un statut de menace régional de préoccupation mineur et une priorité de conservation non prioritaire (dans le cas où l'information est disponible).

	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Statut de menace régional	Déterminante de ZNIEFF	92/43/CEE annexe II	Espèce protégée française	92/43/CEE annexe IV	Convention Berne annexe II	Convention Bonn annexe I et II	92/43/CEE annexe V	Convention Berne annexe III	Convention Washington annexe I, II et III	CITES annexe CI	Etat de conservation régionale	Priorité de conservation	Localisation	
																		Zone 1AU extension économique	Zone 1AU projet école
Coléoptères (Carabes, Coccinelles, Cétoines et Autres)	<i>Coccinellidae</i>	<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	TC	NR	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	NR		X
Lépidoptères rhopalocères et hétérocères (Papillons de jour et de nuit)	<i>Nymphalidae</i>	<i>Vanessa cardui</i>	Belle-dame	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	Non prioritaire	X	
		<i>Inachis io</i>	Paon du jour	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	Non prioritaire	X	
		<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	Non prioritaire		X
Hyemenoptères (Guêpes et Abeilles)	<i>Apidae</i>	<i>Bombus pascuorum</i>	Bourdon des champs	C	NR	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	NR	X	X
		<i>Apis mellifera</i>	Abeille	C	NR	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	NR	X	X
		<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	NR	X	
	<i>Carbronidae</i>	<i>Cerceris arenaria</i>	Cerceris des sables	TC	NR	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	NR	X	
	<i>Vespidae</i>	<i>Vespula vulgaris</i>	Guêpe commune	C	NR	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	NR	X	X
		<i>Vespa Crabo Linæus</i>	Frelon d'Europe	NE	NR	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	NR		X
Hétéroptères (Punaises, Cigales)	<i>Pyrrhocoridae</i>	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Gendarme	TC	NR	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	NR	NR	X	
Orthoptères (Criquets et sauterelles)	<i>Acrididae</i>	<i>Chorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	TC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Favorable	Non prioritaire		X

Tableau 6 : Insectes recensés au droit des deux zones d'étude

Les enjeux amphibiens, reptiles et insectes sont jugés faibles au regard des habitats naturels recensés, de l'inventaire bibliographique et des prospections de terrain.



Bourdon terrestre (Bombus terrestris), Abeille (Apis mellifera) et Hespérie de l'Alcée (Carcharodus alceae)

4 Synthèse des enjeux écologiques

Selon l'analyse bibliographique et la phase d'exploration de terrain, la synthèse de l'étude fait état des observations et des enjeux écologiques suivants :

Habitats naturels, faune et flore	Enjeux environnementaux	Appréciation de l'enjeu
Analyse bibliographique		
Zone Natura 2000	Les deux sites Natura 2000 les plus proches (Forêt picardes : massif des trois forêts et bois du Roi, Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville) se situent donc respectivement à 1 km et 2,5 km à l'est et en amont des deux zones à urbaniser.	Faible
ZNIEFF	Trois ZNIEFF figurent sur la commune de Villeneuve-sur-Verberie. En ce qui concerne la ZNIEFF « Vallons de Roberval et de Noël-Saint-Martin » située en aval du centre bourg et notamment des terrains destinés au projet d'extension économique, les aménagements projetés au droit de cette zone d'étude constituent un enjeu pour les habitats d'intérêts recensés au sein de la ZNIEFF, notamment en termes de gestion des eaux pluviales et usées (gestion raisonnée à mettre en place pour ne pas altérer les milieux situés en aval).	Faible
ZICO	Une ZICO est recensée à l'ouest des terrains retenus pour le projet d'école. Il s'agit de la zone PE09 Forêts Picardes Massif des trois forêts et bois du Roi. Cette zone qui présente des enjeux en matière de conservation des oiseaux a également été classées, en partie, comme zone de protection spéciales (ZPS, zone Natura 2000).	Faible
Zone à dominante humide	Il n'a pas été recensé au droit de la commune de zones à dominante humide. Le recensement d'habitats naturels inféodés aux milieux humides, et de plantes associées, semble peu probable.	Faible
SRADETT	Il n'existe pas de corridor identifié au droit des secteurs d'étude et du territoire communal de Villeneuve-sur-Verberie. Néanmoins des corridors boisés sont potentiellement présent et à identifier.	Moyen
SCOT des Pays de l'Oise et d'Halatte	Comme le montre la carte fournie en annexe 3, les parcelles retenues pour les futurs projets dans le cadre de la modification du PLU, ne font pas partie intégrante du réseau écologique identifié par le diagnostic du SCoT et ne se situent pas à moins de 50 m d'une lisière d'un massif boisé (charte du PNR : chap 1, art 1.1.1). Ainsi le SCoT n'identifie pas d'enjeux « milieux naturels » au droit des deux zones étudiées.	Faible
Base de données existantes (géoservice)	Selon le registre parcellaire graphique (RPG) de 2019 (source : Géoportail), les zones étudiées sont exclusivement occupées de grandes parcelles cultivées.	Faible

Habitats naturels, faune et flore	Enjeux environnementaux	Appréciation de l'enjeu
	Les taxons potentiellement présents sur le site sont inféodés aux grands espaces ouverts de cultures et/ou fréquentes les lisères boisés (fourré, bosquet). La flore et la faune caractéristiques des prairies, landes, ripisylves de cours d'eau et des milieux humides associés (amphibien, flore hygrophiles et hydrophiles) semblent peu probable au droit des deux zones d'étude.	
Analyse in situ		
Habitats naturels	La définition des habitats met en évidence au droit des deux sites étudiés des champs d'un seul ou plusieurs tenants intensément cultivés (code corine 82.1). Ce point confirme le Relevé Parcellaire Graphique (RPG) de 2019 et l'absence de boisement à identifier dans le cadre du SRADDET Hauts-de-France. En complément de cet habitat naturel fréquent et commun, il a pu être recensée un fourré (code corine 31.81) composé d'espèces arbustive et arborescente (Sureau noir, Aubépine, Prunelier, etc) en limite nord de la zone à urbaniser destinée au projet d'école. Un bosquet (code corine 84.3) (Charme, Coudrier, Aubépine, etc) est recensé en limite ouest de la zone à urbaniser destinée au projet d'extension économique. Aucun de ces 2 habitats ne peut être qualifié d'habitat d'intérêt communautaire (directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992).	Faible
Flore	La flore recensée, principalement en marge des zones d'étude (bosquet et fourré), présente une préoccupation mineure au regard des listes rouge internationale, européenne, nationale et régionale. Elle est typique des milieux ouverts, bosquet anthropisé et lisière de boisement.	Faible
Mammifères terrestres	Les deux zones étudiées (culture) ne sont pas favorables à l'installation permanente de la macrofaune, elles peuvent constituer ponctuellement des zones de transit pour accéder à des milieux plus favorables. La macrofaune observée ou supposée est plus coutumière des espaces boisés et vallées environnant : forêt d'Halatte, bois du haut Montel et vallée du ru du Moulin.	Faible
Avifaune	Les observations avifaunistique se sont faites en marge des zones cultivés (fourré, bosquet). L'habitat naturel recensé au droit des deux zones retenues pour des projet d'urbanisation (culture exclusive sans strate arborescente) n'est pas favorable à l'installation permanente de l'avifaune.	Faible
Chiroptères	La présence de gîte, d'une des 6 espèces recensées au sein de l'inventaire bibliographique et des investigations in situ, est très peu probable au droit des zones d'étude et à proximité (zone de culture, espace rudérale, bosquet, fourré).	Faible

Habitats naturels, faune et flore	Enjeux environnementaux	Appréciation de l'enjeu
Autres espèces faunistiques	Les enjeux amphibiens, reptiles et insectes sont jugés faibles au regard des habitats naturels recensés, de l'inventaire bibliographique et des prospections de terrain.	Faible

Tableau 7 : Grille d'évaluation des enjeux environnementaux de la zone d'étude

Au regard des configurations des deux zones étudiées (zone de culture dépourvue de strate arborescente), le présent diagnostic apparaît comme suffisant pour définir les enjeux environnementaux au droit de l'emprise des deux secteurs à urbaniser.

Proposition de mesures au regard des enjeux des deux sites et des caractéristiques des futurs projets :

Préservation de la ZNIEFF Vallons de Roberval et de Noël Saint-Martin.

Comme dit précédemment, les aménagements projetés au droit de la zone d'étude concernée par le projet d'extension économique constituent un enjeu pour les habitats d'intérêts recensés en aval (ZNIEFF : Vallons de Roberval et de Noël-Saint-Martin), notamment en termes de gestion des eaux pluviales et usées.

Ainsi il est préconisé de mettre en place une gestion raisonnée des eaux pluviales et des eaux usées. Les ouvrages de gestion des eaux pluviales devront faire l'objet d'un dimensionnement pour contenir à minima une pluie d'occurrence trentennale. Les débits supplémentaires générées par le projet pourront être maîtrisés in situ par ce réseau qui jouera un rôle de rétention et d'infiltration, capable de retenir une pluie d'occurrence exceptionnelle. Les études de sol, et notamment les tests de perméabilité réalisés au droit de l'emprise du site, contribueront au juste dimensionnement de ces ouvrages.

Au sujet de la gestion des eaux usées en cas d'assainissement non collectif supérieur à 20 équivalents habitants (1,2 kg/j de DBO5), les aménagements projetés devront être conformes à l'arrêté de prescriptions générales (arrêté du 21/07/2015) relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5.

Gestion des espèces exotiques envahissantes recensées en marge de la zone destinée au projet d'école :

La présente partie vise à proposer des mesures de prévention pour lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes.

Les espèces exotiques envahissantes sont conformément aux définitions de l'UICN (Union Internationale pour la conservation de la nature), de la Convention sur la diversité biologique, du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, **des espèces introduites par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.**

Les modalités de gestion proposées ci-après sont issues du Centre de Ressources Espèces Exotiques Envahissantes.

Robinier faux Acacia

Modalités d'introduction en France et impacts documentés

Le Robinier faux-acacia a été importé en France en 1601, par Jean Robin, jardinier du roi. Elle a ensuite été largement diffusée dans différentes régions du globe, notamment en Australie, pour ses qualités d'espèce ligneuse à croissance rapide, stabilisatrice de substrats instables et améliorante du sol (par fixation d'azote), mais également comme espèce mellifère, fourragère, ornementale et productrice d'un bois de bonne qualité technologique (Muller, 2004 ; Fried, 2012). Les plantations en France représentent environ 100 000 ha (Muller, 2004 ; Fried, 2012). L'espèce a également été introduite sur l'Île de la Réunion (UICN France).

L'envahissement du milieu naturel par le Robinier faux-acacia conduit, suite à la fixation d'azote atmosphérique, à des communautés végétales riches en espèces nitrophiles (ronce, gaillet, orties) comportant elles-mêmes un grand nombre d'espèces exotiques. Ceci conduit à des forêts très pauvres en espèces et dominées par une flore banale (Muller, 2004 ; Fried, 2012).

Modalités de gestion

La fauche des jeunes plants ou l'arrachage manuel peuvent être réalisés pendant la période de végétation (d'avril à septembre), 5 à 6 fois par an, pendant au moins 5 ans (UICN France, 2016).

L'écorçage de la tige peut également être pratiqué sur les sujets de plus de 10 cm de diamètre, entre avril et octobre. L'écorce du tronc doit être retirée sur quelques centimètres de profondeur jusqu'à l'aubier à hauteur d'homme ou à la base de l'arbre, sur une bande d'au moins 20 centimètres, sur 80 à 90% de la circonférence de l'arbre. Il est très important de laisser une petite partie de l'écorce intacte la première année pour que la sève continue de circuler. Dans le cas contraire, l'arbre peut réagir en drageonnant fortement. Ce cerclage partiel est à appliquer jusqu'à ce que l'arbre s'affaiblisse (cela peut prendre plusieurs années). Réaliser ensuite un cerclage sur toute la circonférence de l'arbre (UICN France, 2016).

L'abattage est à employer dans les milieux où le cerclage n'est pas possible (zones où une chute des incontrôlée des arbres présente un danger : proximité de bâtiments ou d'une zone fréquentée par des salariés, du public, des véhicules, etc.) (UICN France, 2016).

Sur le bassin versant des Gardons (en région Languedoc-Roussillon), le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion équilibrée (SMAGE) des Gardons a observé qu'en l'absence de gestion, les vieux peuplements de Robinier s'épuisent naturellement, s'éclaircissent et laissent place à un autre stade végétal beaucoup plus diversifié (composé de frênes, de cornouillers, de fusains,). Dans certains contextes (par exemple pour des sites en partie naturellement isolés : à côté d'une rivière, encadré par des champs ou des bois) il pourrait donc être recommandé de ne pas intervenir directement mais de confiner le site et le laisser évoluer vers un autre stade végétal. Le confinement consiste à s'efforcer d'empêcher que la population du Robinier se disperse et se propage au-delà de l'aire colonisée par exemple par l'arrachage tous les ans des jeunes plants se développant en dehors de la zone de contrôle (UICN France, 2016).

Renouée du Japon

Modalités d'introduction en France et impacts documentés

*L'introduction des renouées asiatiques est bien documentée (Bailey et Conolly, 2000). Philipp von Siebold, un chirurgien originaire de la Bavière, parti entre 1823 et 1829 avec une compagnie hollandaise au Japon pour y enseigner, rapporte des pieds "femelles" de *R. japonica*, parmi plusieurs milliers d'autres plantes récoltées là-bas, et la commercialise en Europe à partir de 1842.*

Herbacées vivaces géantes pouvant vivre plusieurs décennies, les renouées asiatiques ont des impacts écologiques majeurs sur les rivières, car sur les berges, elles peuvent s'installer et se maintenir à tous les stades des successions végétales.

Du fait de la croissance très rapide des tiges au printemps, jusqu'à 10 cm/jour, créant une canopée horizontale, continue et élevée (3 à 4 m au-dessus du sol), elles ont un impact majeur sur l'incidence lumineuse au niveau du sol empêchant la plupart des autres plantes de se régénérer par semis ou même par rejets de souche. Ces effets provoquent une diminution de la

*richesse spécifique végétale et animale (Bímova *et al.* 2003, Maerz *et al.* 2005, Gerber *et al.* 2008) et des difficultés de régénération des ripisylves avec toutes les conséquences possibles sur les fonctions écosystémiques de celles-ci.*

Modalités de gestion

La gestion des renouées du japon peut se faire par déterrage précoces des jeunes plants et fauches :

Élimination manuelle par déterrage précoce des jeunes plants

Les renouées se dispersant essentiellement à partir de fragments végétaux, il est possible de déterrer assez facilement ces fragments de rhizomes ou les tiges au cours de leur première année de pousse (Boyer and Cizabuiroz 2013, Colleran and Goodall 2014). Cette opération répétée tous les ans est très efficace pour bloquer la progression des renouées. L'opérateur doit être muni d'un piochon et d'un sac pour récolter les renouées déterrées et d'une pioche pour déplacer éventuellement des blocs ou des bois.

Les fauches

Loin du réseau hydrographique, les renouées peuvent être coupées avec des débroussailleuses à main, car le risque de dispersion reste très local (projection de fragments végétaux) et peut assez facilement être contrôlé. Les résidus de coupes seront laissés sur place chaque fois que possible pour éviter le transport des tiges et le risque de dispersion ailleurs.

ANNEXE 1



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200378 - Marais de Sacy-le-Grand

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2200378

1.3 Appellation du site

Marais de Sacy-le-Grand

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

03/07/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/12/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000023386584

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,55972°

Latitude : 49,33667°

2.2 Superficie totale

1368 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60006	AGEUX
60152	CHOISY-LA-VICTOIRE
60154	CINQUEUX
60332	LABRUYERE
60406	MONCEAUX
60547	ROSOY
60562	SACY-LE-GRAND
60587	SAINT-MARTIN-LONGUEAU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,01 (0 %)		G	B	C	B	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		4,5 (0,33 %)		G	B	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		18,84 (1,38 %)		G	A	C	B	A
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		2,21 (0,16 %)		G	B	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		0,29 (0,02 %)		G	B	C	B	B
6230 <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	0,14 (0,01 %)		G	B	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		28 (2,05 %)		G	A	C	A	A
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		13,7 (1 %)		P	C	C	B	C
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		68,5 (5 %)		M	A	C	B	A
7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	187,42 (13,7 %)		G	A	C	A	A
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		55,76 (4,08 %)		G	A	C	A	A
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	0,16 (0,01 %)		G	B	C	B	B
91E0	X	13,7		M	C	C	B	C



Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)		(1 %)						
9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)		13,7 (1 %)		M	C	C	C	C
9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>		68,5 (5 %)		M	B	C	C	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1014	Vertigo angustior	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1042	Leucorhina pectoralis	p			i	P	G	C	C	C	C
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Hyla arborea					X				X	
B		Botaurus stellaris				P			X		X	
B		Ixobrychus minutus				P					X	
B		Circus aeruginosus				P			X		X	
B		Circus cyaneus				P					X	
I		Dolomedes plantarius				P						X
I		Heteropterus morpheus				P						X
I		Carterocephalus palaemon				P						X
I		Sympetrum danae				P						X
I		Leucorrhinia caudalis				P	X				X	
I		Somatochlora flavomaculata				P						X
I		Stethophyma grossum				P						X
I		Metrioptera brachyptera				P						X
I		Chorthippus dorsatus				P						X
I		Chorthippus montanus				P						X
I		Aeshna isoeles				P						X
P		Dicranum spurium			i	P						X
P		Aulacomnium palustre			i	P						X
P		Scorpidium scorpioides			i	P						X



P		Ptilidium ciliare				P						X
P		Sphagnum subnitens			i	P						X
P		Achillea ptarmica			i	P						X
P		Bromus racemosus			i	P						X
P		Calamagrostis canescens			i	P						X
P		Carex appropinquata			i	P						X
P		Carex distans			i	P						X
P		Carex mairei			i	P						X
P		Carex reichenbachii			i	P						X
P		Cladium mariscus			i	P						X
P		Corynephorus canescens			i	P						X
P		Dactylorhiza praetermissa			i	P			X			
P		Eleocharis quinqueflora			i	P						X
P		Eleogiton fluitans			i	P						X
P		Epilobium palustre			i	P						X
P		Epipactis palustris			i	P			X			
P		Erica tetralix			i	P						X
P		Genista anglica			i	P						X
P		Gentiana pneumonanthe			i	P						X
P		Hottonia palustris			i	P						X
P		Inula salicina			i	P						X
P		Juncus bulbosus			i	P						X
P		Juncus squarrosus			i	P						X



P		Menyanthes trifoliata			i	P						X
P		Myriophyllum verticillatum			i	P						X
P		Orchis morio			i	P						X
P		Platanthera bifolia			i	P			X			
P		Potamogeton coloratus			i	P						X
P		Potamogeton natans			i	P						X
P		Ranunculus circinatus			i	P						X
P		Rhinanthus angustifolius			i	P						X
P		Saxifraga granulata			i	P						X
P		Schoenus nigricans			i	P						X
P		Selinum carvifolia			i	P						X
P		Silaum silaus			i	P						X
P		Sium latifolium			i	P						X
P		Thalictrum flavum			i	P						X
P		Thelypteris palustris			i	P						X
P		Thysselinum palustre			i	P						X
P		Utricularia vulgaris			i	P						X
P		Valeriana dioica			i	P						X
P		Dactylorhiza maculata subsp. elodes			i	P						X
P		Najas marina subsp. marina			i	P						X
P		Nymphaea alba subsp. occidentalis			i	P						X
P		Carex viridula var. elatior			i	P						X
P		Senecio aquaticus			i	P						X



R		Natrix natrix				P					X	
---	--	-------------------------------	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	40 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N14 : Prairies améliorées	4 %
N15 : Autres terres arables	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %

Autres caractéristiques du site

Ensemble de marais alcalins de très grande superficie, situé dans une dépression allongée au pied de la cuesta d'Ile de France et constituant l'un des systèmes tourbeux alcalins les plus importants des plaines du Nord-Ouest européen.

Ce complexe d'habitats exceptionnel présente une large gamme de biotopes turfcloles basiphiles, exemplaire des potentialités planitaires subatlantiques européennes depuis les stades aquatiques pionniers (peuplements de characées des eaux calcaires du Charion asperae, très nombreux habitats aquatiques du Nymphaeion albae et du Potamion pectinati, notamment la très rare nénupharaie du Nymphaetum albo-minoris) jusqu'aux stades de boisements arbustifs à arborescents hygrophiles à mésohygrophiles. Roselières, cariçaies et tremblants tourbeux y ont atteint un développement spatial de grande importance, optimal sur le plan structural et coenotique, en particulier la cladiaie du Cladietum marisci, la roselière turfclole du Thelypterido palustris-Phragmitetum australis, les tremblants tourbeux pionniers à Eleocharis quinqueflora et Menyanthes trifoliata (Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae), et sur la tourbe dénudée des layons, le très rare Anagallido tenellae-Eleocharitetum quinqueflorae sous une forme subatlantique originale. Ailleurs, le pâturage ou la fauche ont permis de maintenir un réseau de bas-marais (Selino carvifoliae-Juncetum subnodulosi) et de moliniaies (Cirsion dissecti-Schoenetum nigricantis) tourbeuses alcalines subatlantiques représentant le plus important réservoir spatial subsistant dans le nord de la France, au moins, de ces types d'habitat. En outre, on observe ici et là dans le marais des phénomènes ombrogènes d'acidification des tourbes permettant dans un premier temps, le développement de quelques tapis de sphaignes. De même, le long de la cuesta, la bordure acidiphile sableuse du marais maintient des conditions topogènes favorables au développement d'un système acidiphile périphérique de tourbière.

Sur les reliefs sableux au sud du marais lui-même, se développe un ensemble landicole et forestier avec une mare (Mare des Cliquants) oligotrophe acide d'atlantidité plus marquée riche en herbiers amphibies du Scirpetum fluitantis en limite d'aire ici.

Cette séquence géomorphologique marais alcalins/sables acides en continuité intégrale avec deux voies dynamiques d'évolution du système tourbeux (alcalin et acidophile) et compte tenu des superficies occupées, donne au site des Marais de Sacy-le-Grand une importance écosystémique et biogéographique sans équivalent dans son contexte bioclimatique subatlantique.

Vulnérabilité : Actuellement les marais de Sacy-le-Grand ne fonctionnent plus comme un système exportateur : avec la régression ou la disparition des pratiques de fauche, pâturage, étrépage, tourbage, l'exportation de nutriments est insuffisante pour maintenir un état trophique correct du système. En conséquence les phénomènes d'atterrissement et de minéralisation de la tourbe, de vieillissement des roselières, cariçaies, moliniaies au profit des mégaphorbiaies et fourrés hygrophiles indiquent les tendances évolutives générales des marais. Il s'en suit une perte de diversité sensible et une régression progressive des intérêts biologiques. Pour être efficace, la gestion des habitats ne peut se concevoir qu'à l'échelle de l'ensemble du marais et de sa périphérie.

4.2 Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont exceptionnels :

-floristiques : cortège exemplaire des tourbières basiques, très nombreuses plantes menacées, cortège des landes et mares acidiphiles, limites d'aire,...



-ornithologiques : avifaune paludicole nicheuse et hivernante exceptionnelle typique des systèmes marécageux aux roselières développées (Grand Butor, Blongios nain, Marouette ponctuée,... Le site est inventorié en ZICO ;
-batrachologique et herpétologique : taille des populations notamment, présence de Triturus cristatus
-ichtyologique : brochet

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	J02.01	Comblement et assèchement		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
H	J02.07	Captage des eaux souterraines		B
H	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		B
M	H01.09	Pollution des eaux de surface par d'autres sources non listées		B
M	J02.15	Autres changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
M	K01.02	Envasement		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		B
H	A04.02	Pâturage extensif		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	57 %
Domaine public d'une collectivité territoriale	18 %
Domaine public communal	25 %

4.5 Documentation

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	18 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conseil général de l'Oise

Adresse : 1 rue Cambry - CS 80941 60024 Beauvais cedex

Courriel :

Organisation : Syndicat mixte des marais de Sacy

Adresse : 100 Rue de Ladrancourt 60700 Sacy le Grand

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☒ Oui Nom : DOCOB
Lien : <http://natura2000-picardie.fr/documentsUtilesDocob.html>

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200379 - Coteaux de l'Oise autour de Creil

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2200379

1.3 Appellation du site

Coteaux de l'Oise autour de Creil

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

08/07/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/12/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/bo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000023386589

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,45278°

Latitude : 49,23861°

2.2 Superficie totale

102 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60175	CREIL
60589	SAINT-MAXIMIN
60670	VERNEUIL-EN-HALATTE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5110 <i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		1,18 (1,16 %)		G	A	C	B	A
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	0,01 (0,01 %)		G	C	C	C	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		0,85 (0,83 %)		G	A	C	C	A
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		68,8 (67,45 %)		G	B	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	0,1 (0,1 %)		G	A	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	P	M	C	C	C	C



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Rana dalmatina					X				X	
B		Pernis apivorus									X	
B		Dendrocopos medius									X	
M		Martes martes						X			X	
M		Mustela putorius						X			X	
P		Actaea spicata										X
P		Allium ursinum										X
P		Alyssum alyssoides										X
P		Apera interrupta			i	P						X
P		Aristolochia clematitis										X
P		Buxus sempervirens			i	P						X
P		Calamintha menthifolia										X
P		Campanula persicifolia										X



P		Daphne laureola										X
P		Dianthus carthusianorum			i	P						X
P		Iris foetidissima										X
P		Mibora minima			i	P						X
P		Monotropa hypopitys			i	P						X
P		Poa bulbosa										X
P		Polygonatum odoratum										X
P		Polystichum setiferum										X
P		Pulsatilla vulgaris			i	P						X
P		Quercus pubescens										X
P		Ruscus aculeatus						X				X
P		Sesleria caerulea			i	P						X
P		Taxus baccata			i	P						X
P		Teucrium montanum			i	P						X
R		Podarcis muralis					X				X	
R		Zootoca vivipara									X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	87 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Coteaux de la vallée de l'Oise de Tolvevoie à Verneuil-en-Halatte, en situations géomorphologiques (versants abrupts sur calcaires lutétiens) et mésoclimatiques exceptionnelles et relictuelles développant une série submontagnarde semi-thermophile du *Cephalanthero-Fagion sylvaticae* originale (type "Oise-Creil") riche en Buis (*Buxus sempervirens*) avec pelouses du *Seslerio caeruleae*-*Mesobromenion erecti* à *Dianthus carthusianorum* (type endémique de la vallée de l'Oise), fourré pionnier à *Buxus sempervirens* et *Prunus mahaleb* (*Berberidion vulgaris*), tiliaie-acénaie thermo-submontagnarde à Buis et If (*Tilion platyphylli* type "Oise-Creil") sur pentes abruptes éboulées. L'ensemble de ces habitats inscrits à la directive constituent un ensemble unique, irremplaçable et de très grande valeur patrimoniale.

Les paysages végétaux sont également très originaux pour les régions de plaine : fourrés de Buis où cet arbuste montre une vitalité exceptionnelle, gradins de *Sesleria* typique des pelouses de montagne).

Vulnérabilité : L'état de conservation du site est médiocre, en raison de la proximité de l'urbanisation qui grignote peu à peu les espaces du système submontagnard. De plus, les conséquences d'une eutrophisation de contact et de la dynamique progressive naturelle qui fait régresser les surfaces de pelouses menacent à moyen et long terme le site. Néanmoins, il s'agit des derniers secteurs de versant calcaire de l'Oise non urbanisé sur Lutétien et des ultimes conditions mésoclimatiques submontagnardes de la vallée dans son parcours tertiaire. A noter encore, la vitalité exceptionnelle du Buis, qui suggère une probable spontanéité de l'arbuste en liaison avec le caractère thermo-montagnard du mésoclimat.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt floristique est parallèlement remarquable (diversité floristique du cortège submontagnard, deux espèces protégées, nombreuses espèces menacées).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	D01.02	Routes, autoroutes		O
H	E01.01	Urbanisation continue		O
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		B



M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	B02.03	Elimination du sous-bois		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
M	D05	Amélioration de l'accessibilité au site		I
M	E02.03	Autres zones industrielles / commerciales		O
M	F04.02	Collecte (champignons, lichens, baies,)		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	G05.04	Vandalisme		B
M	H06.01	Nuisance et pollution sonores		B
M	H06.02	Pollution lumineuse		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		B
M	K04.01	Compétition (flore)		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	77 %
Etablissement public	13 %
Domaine communal	4 %
Domaine privé régional	6 %

4.5 Documentation

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	25 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Château de Vaux et ses abords	*	2%
31	Vallée de la Nonette	*	25%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Parc Naturel Régional Oise Pays de France

Adresse : Château de la Borne Blanche 48 rue d'Hérivaux B.P 6 60560
Orry-la-Ville

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☒ Oui Nom : DOCOB
Lien : <http://natura2000-picardie.fr/documents/UtilesDocob.html>

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200380 - Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2200380

1.3 Appellation du site

Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

09/09/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 28/11/2019
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030439434>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,63778°

Latitude : 49,28056°

2.2 Superficie totale

3247,87 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60028	AUMONT-EN-HALATTE
60047	BARON
60142	CHAPELLE-EN-SERVAL
60172	COYE-LA-FORET
60238	FLEURINES
60241	FONTAINE-CHAALIS
60421	MONT-L'EVEQUE
60422	MONTLOGNON
60432	MORTEFONTAINE
60482	ORRY-LA-VILLE
60494	PLAILLY
60505	PONTARME



60508	PONTPOINT
60509	PONT-SAINT-MAXENCE
60612	SENLIS
60631	THIERS-SUR-THEVE
60680	VILLENEUVE-SUR-VERBERIE
60682	VILLERS SAINT FRAMBOURG OGNON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 <i>Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis</i>		3,44 (0,11 %)		G	C	C	B	C
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		0,01 (0 %)		G	C	C	B	C
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,01 (0 %)		G	C	C	B	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		21,84 (0,67 %)		G	C	C	C	C
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		0,66 (0,02 %)		G	C	C	B	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		115,8 (3,57 %)		G	B	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,1 (0 %)		P	C	C	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		1,05 (0,03 %)		G	C	C	B	C
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	13,74 (0,42 %)		G	C	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		3,61 (0,11 %)		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		57,01 (1,75 %)		G	B	C	A	A
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		89,15 (2,74 %)		G	B	C	B	B



7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	0,09 (0 %)		G	C	C	C	C
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		0,01 (0 %)		G	C	C	C	C
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	0,52 (0,02 %)		G	C	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	8,91 (0,27 %)		G	C	C	B	C
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		212,35 (6,53 %)		G	B	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		1238,5 (38,1 %)		G	A	C	B	A
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>		6,59 (0,2 %)		G	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	1381	Dicranum viride	p	2	2	localités	P	G	C	B	A	C
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	P	DD	C	B	B	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1014	Vertigo angustior	p	1	1	i	P	G	C	C	C	C
I	1016	Vertigo moulinsiana	p	1	1	localités	P	G	C	C	C	C
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	G	C	B	B	B



I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1149	Cobitis taenia	p	1	7	i	P	P	C	B	B	B
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	P	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p	3	3	localités	R	G	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localités = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
P		Allium sphaerocephalon			i	P						X
P		Anacamptis morio			i	P						X
P		Anagallis tenella			i	P						X
P		Anemone ranunculoides			i	P						X
P		Carex appropinquata			i	P						X
P		Carex distans			i	P						X
P		Carex flava			i	P						X



P		Carex hostiana			i	P						X
P		Carex humilis			i	P						X
P		Carex lasiocarpa			i	P						X
P		Carex mairei			i	P						X
P		Carex panicea			i	P						X
P		Carex pulicaris			i	P						X
P		Carex reichenbachii			i	P						X
P		Carex rostrata			i	P						X
P		Carex tomentosa			i	P						X
P		Catabrosa aquatica			i	P						X
P		Cerastium pumilum			i	P						X
P		Ceratocarpus claviculata			i	P						X
P		Corydalis solida			i	P						X
P		Corynephorus canescens			i	P						X
P		Crassula tillaea			i	P						X
P		Cuscuta epithymum			i	P						X
P		Dactylorhiza viridis			i	P						X
P		Doronicum plantagineum			i	P						X
P		Eleocharis acicularis			i	P						X
P		Eleocharis multicaulis			i	P						X
P		Erica cinerea			i	P						X
P		Erica tetralix			i	P						X
P		Filago minima			i	P						X



P		Filipendula vulgaris			i	P						X
P		Genista anglica			i	P						X
P		Genista pilosa			i	P						X
P		Geranium sanguineum			i	P						X
P		Hypericum androsaemum			i	P						X
P		Hypericum elodes			i	P						X
P		Isolepis fluitans			i	P						X
P		Juncus bulbosus			i	P						X
P		Juncus squarrosus			i	P						X
P		Limodorum abortivum			i	P			X			
P		Mibora minima			i	P						X
P		Ophioglossum vulgatum			i	P						X
P		Osmunda regalis			i	P						X
P		Plantago scabra			i	P						X
P		Potamogeton natans			i	P						X
P		Potentilla argentea			i	P						X
P		Potentilla montana			i	P						X
P		Ranunculus circinatus			i	P						X
P		Samolus valerandi			i	P						X
P		Saxifraga granulata			i	P						X
P		Scleranthus perennis			i	P						X
P		Scorzonera humilis			i	P						X
P		Silaum silaus			i	P						X



P		Spergula morisonii			i	P						X
P		Spergularia rubra			i	P						X
P		Teesdalia nudicaulis			i	P						X
P		Teucrium botrys			i	P						X
P		Teucrium montanum			i	P						X
P		Thalictrum flavum			i	P						X
P		Valeriana dioica			i	P						X
P		Veronica spicata			i	P						X
P		Veronica verna			i	P						X
P		Viola canina			i	P						X
P		Thalictrum minus subsp. minus			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	6 %
N16 : Forêts caducifoliées	59 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	18 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	7 %

Autres caractéristiques du site

Vaste complexe forestier de la couronne verte parisienne réunissant les forêts d'Halatte, Chantilly et Ermenonville et connu sous le nom de "Massif des Trois Forêts". Le site présente une diversité exceptionnelle d'habitats forestiers, intraforestiers et péristreux sur substrats variés. Les forêts sont typiques des potentialités subatlantiques méridionales du nord et du centre du Bassin Parisien et sont structurées par deux affleurements majeurs, l'un calcaire lié au Lutétien et parfois saupoudré de dépôts sableux éoliens (Forêt de Chantilly), l'autre acide correspondant aux sables auversiens - une curiosité de ces sables auversiens est leur remaniement au Quaternaire qui a induit une très originale morphologie de dunes intérieures à des mouvements d'origine éolien. Les similitudes avec les systèmes dunaires littoraux ne s'arrêtent pas là, puisqu'on observe un fond floristique commun au sein duquel *Carex arenaria* a longtemps intrigué les naturalistes. Ces systèmes dunaires intérieurs sont aujourd'hui fixés par des enrésinements massifs, mais il est possible de retrouver les conditions dynamiques de mobilité des arènes dans le parc d'attraction de la Mer de Sable ou en miniature dans quelques zones érodées.

L'ensemble structural lutétien/auversien est agrémenté de belles séquences caténales sur les buttes témoins, par divers gradients d'hydromorphie dirigés vers les cours de l'Aunette, de la Nonette et de la Thève, par deux aquifères perchés (réservoir des sables de Fontainebleau retenu par les argiles et marnes stampiennes, réservoir des sables auversiens retenu par l'argile de Villeneuve-sur-Verberie) qui entretiennent des niveaux de sources et de suintements acides (avec aulnaies à sphaignes et Osmonde), enfin par la mosaïque extra- et intraforestière d'étangs, landes, pelouses acidophiles, rochers gréseux et sables, prairies humides à fraîches, etc...

L'ensemble des séquences habitats/géomorphologie est représentatif et exemplaire du Valois et du Pays de France et cumule de très nombreux intérêts biocoenotiques et spécifiques, qui ont justifié la création d'un Parc Naturel Régional en 2004 et un classement en ZPS sur la majeure partie du site.

Vulnérabilité : L'état de conservation des ensembles forestiers proprement dits et des ensembles prairiaux reste relativement satisfaisant. Le massif subit une pression humaine (surtout touristique, ludique et immobilière) toujours accrue occasionnant des pertes d'espaces (parcs d'attraction, périphérie urbaine, sablières, réseau routier et autoroutier,...) avec fragmentations et coupures de corridors par l'urbanisation linéaire périphérique, diverses eutrophisations et des prélèvements souvent massifs de plantes (jonquille notamment). Le maintien des mosaïques d'habitats interstitiels est quant à lui fortement précaire, soit suite aux abandons d'activités traditionnelles ou aux fluctuations des pâturages "sauvages" (lapins, cervidés), soit en conséquence des aménagements et de l'évolution des techniques de gestion.

4.2 Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont en conséquence également de très haute valeur patrimoniale, notamment par la diversité et le nombre de taxons remarquables, la biogéographie (nombreuses espèces en limite d'aire croisées atlantique/continentale/méridionale ou d'aire très fragmentée), la rareté (nombreux taxons menacés et en voie de disparition). Ces intérêts sont surtout :

* floristiques : 19 espèces protégées, environ 45 espèces menacées avec un exceptionnel cortège sabulicole ;



- * entomologique : nombreux insectes menacés, dont une importante population d'Agrion de Mercure, odonate inscrit à l'annexe II ;
- * mammalogique : présence d'une population de cervidés, de petits carnivores et de chauves-souris dont le Petit rhinolophe et le Murin de Bechstein inscrits à l'annexe II ... ;
- * herpétologique : avec 3 sites de reproduction du Triton crêté ;
- * malacologique avec la présence des 2 Vertigos de l'annexe II.

Enfin, on notera la présence de paysages originaux : chaos gréseux à bouleaux, lambeaux d'anciens systèmes pastoraux extensifs avec landes à Junipéraies, sables mobiles et dunes continentales, buttes témoins...

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.01	Fauche intensive ou intensification		B
H	A04.01	Pâturage intensif		B
H	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		B
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		B
H	B02.04	Élimination des arbres morts ou dépérissants		B
L	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	A02.01	Intensification agricole		B
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
M	B02.03	Élimination du sous-bois		B
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		B
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		B
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	H06.02	Pollution lumineuse		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	I02	Espèces autochtones problématiques		B
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
M	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		B



M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		B
M	M01.02	Sécheresses et diminution des précipitations		B
M	M02.01	Perte et altération d'habitat		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	6 %
Collectivité territoriale	2 %
Domaine privé de l'état	70 %
Autre	22 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	100 %
32	Site classé selon la loi de 1930	98,4 %
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	69,6 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	8,4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Mont Calipet	*	51%
31	Vallée de la Nonette	-	100%
32	Forêt d'Ermenonville, de Pontarmé, de Haute Pommeraie	*	39%



32	Domaine de Valliere	*	4%
32	Domaine de Chantilly	*	1%
32	Forêt d'Halatte et ses glacis agricoles	*	54%
80	Oise-Pays de France	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts

Adresse : 15, avenue de la Division Leclerc 60200 Compiègne

Courriel :

Organisation : Parc Naturel Régional Oise Pays de France

Adresse : Château de la Borne Blanche 48 rue d'Hérivaux B.P 6 60560
Orry-la-Ville

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☒ Oui Nom : DOCOB
Lien : <http://natura2000-picardie.fr/documentsUtilesDocob.html>

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200382 - Massif forestier de Compiègne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2200382

1.3 Appellation du site

Massif forestier de Compiègne

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

30/03/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 09/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037262149&>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,86444°

Latitude : 49,32917°

2.2 Superficie totale

3185 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60068	BETHISY-SAINT-PIERRE
60159	COMPIEGNE
60188	CUISE-LA-MOTTE
60338	LACROIX-SAINT-OUEN
60430	MORIENVAL
60445	NAMPCEL
60481	ORROUY
60579	SAINT-JEAN-AUX-BOIS
60597	SAINT-SAUVEUR

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,32 (0,01 %)		M	C	C	B	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,32 (0,01 %)		M	C	C	C	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		0,01 (0 %)		G	D			
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,77 (0,02 %)		G	C	C	B	C
6120 <i>Pelouses calcaires de sables xériques</i>	X	0,23 (0,01 %)		G	B	C	A	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		6,4 (0,2 %)		G	B	C	B	B
6230 <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	10,23 (0,32 %)		G	A	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0,01 (0 %)		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		4 (0,13 %)		G	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		12,8 (0,4 %)		G	B	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	49,3 (1,55 %)		G	B	C	B	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		298,3 (9,36 %)		G	B	C	B	B



9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		2180,7 (68,47 %)		G	B	C	B	B
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		58,5 (1,84 %)		G	B	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	0,2 (0,01 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	r	200	250	i	P	G	C	C	C	C
P	1381	Dicranum viride	p			i	P	G	C	B	A	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1079	Limoniscus violaceus	p			i	P	G	C	C	A	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	G	C	B	B	C
I	1084	Osmoderma eremita	p			i	P	G	C	C	A	C
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	G	D			
A	1166	Triturus cristatus	r	50	50	i	P	G	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	200	200	i	P	G	C	C	B	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	20	20	bfemales	P	G	C	C	B	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	1	1	i	P	G	D			
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	G	C	C	C	C



M	1321	Myotis emarginatus	w	1	1	i	P	M	D			
M	1323	Myotis bechsteinii	w			i	P	M	C	C	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii	r			i	P	M	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Pernis apivorus			i	P			X		X	
B		Dryocopus martius			i	P			X		X	
B		Dendrocopos medius			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	P			X		X	
I		Ampedus elongatus			i	P						X
P		Anemone ranunculoides			i	P						X
P		Bromus benekenii			i	P						X
P		Calamagrostis canescens			i	P						X
P		Calamintha menthifolia			i	P						X
P		Cardamine impatiens			i	P						X



P		Carex depauperata			i	P						X
P		Carex humilis			i	P						X
P		Carex reichenbachii			i	P						X
P		Cephalanthera damasonium			i	P			X			
P		Corydalis solida			i	P						X
P		Cynoglossum germanicum			i	P						X
P		Dianthus deltoides			i	P						X
P		Festuca heterophylla			i	P						X
P		Hordelymus europaeus			i	P						X
P		Hypericum montanum			i	P						X
P		Impatiens noli-tangere			i	P						X
P		Iris foetidissima			i	P						X
P		Limodorum abortivum			i	P			X			
P		Polygonatum odoratum			i	P						X
P		Polystichum aculeatum			i	P						X
P		Potentilla argentea			i	P						X
P		Vincetoxicum hirundinaria			i	P						X
P		Lathyrus linifolius subsp. montanus			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	99 %

Autres caractéristiques du site

Ce vaste complexe forestier, situé à la confluence de l'Oise et de l'Aisne, intègre l'essentiel des potentialités forestières, intraforestières et de lisières du nord du Tertiaire parisien. La variété des substrats tertiaires (plus la craie campanienne) associée à la morphologie tortueuse de la cuesta de l'Île-de-France avec des buttes témoins isolées et son vaste glacis de piémont étendu vers le nord, la confluence des cortèges biogéographiques subatlantiques, précontinentaux et méridionaux induisent une quasi exhaustivité dans la représentation des types forestiers du Tertiaire parisien septentrional. Sont représentés de très nombreux contrastes hydromorphiques et mésoclimatiques avec des successions caténales complètes et optimales.

Vulnérabilité : L'état de conservation générale du massif de Compiègne peut être qualifié de bon, au regard des espaces forestiers semi-naturels ayant conservé une structuration écologique et sylvicole optimale.

4.2 Qualité et importance

La taille du massif et la présence par endroit de chênes et de hêtres pluricentenaires ("les Beaux Monts") lui confère un intérêt écosystémique exceptionnel pour l'entomofaune, l'avifaune (rapaces et passereaux nicheurs) et les populations de grands mammifères. Outre ces aspects, les intérêts spécifiques sont essentiellement :

* Floristiques : cortèges sylvestres exceptionnels en Picardie en situation de confluence atlantique, méditerranéenne et méridionale, avec microrépartition à l'intérieur du massif, nombreuses limites d'aire notamment méditerranéennes (*Rubus saxatilis*, *Lathyrus linifolius* var. *montanus*,...), nombreuses plantes rares et menacées dont de très importantes populations de *Carex reichenbachii*, une quinzaine d'espèces protégées, présence historique exceptionnelle en plaine d'une orchidée parasite (*Epipogium aphyllum*).

* Entomologique : exceptionnelle diversité des cortèges d'insectes liés aux vieilles forêts avec 4 espèces de coléoptères de la directive, protégées en France. En particulier, il faut noter probablement la seule population importante et stable de *Lucanus cervus* du nord de la France et la présence du rarissime *Limoniscus violaceus*. Plusieurs espèces d'odonates sont menacées au niveau national.

* Batrachologique

* Herpétologique

* Ornithologique (le site est compris en majeure partie dans une ZPS de 24647 ha).

* Mammalogique : notamment population de cerf, de chat sauvage, petits carnivores, chauves-souris (Petit rhinolophe et Grand murin dans le château).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B02.04	Élimination des arbres morts ou dépérissants		I
H	C01	Exploitation minière et en carrière		O
H	E01	Zones urbanisées, habitations		O
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I



H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
M	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou déperissants sur pied)		I
M	F03.01	Chasse		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	1 %
Domaine public communal	1 %
Domaine privé de l'état	98 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	3 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0,2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0,4 %
21	Forêt domaniale	98 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
23	Grands Monts	+	%
31	Compiègne- Centre urbain	*	%



32	Grand parc du château	*	%
21	Forêt de Laigue	-	100%
21	Forêt de Compiègne	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

La RBD des grand Monts (126 ha) est en cours de conversion en réserve biologique intégrale. Un projet de RBD sur les beaux Monts (130 ha) est en cours d'élaboration.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts

Adresse : 15, avenue de la Division Leclerc 60200 Compiègne

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☒ Oui Nom : DOCOB
Lien : <http://natura2000-picardie.fr/documentsUtilesDocob.html>

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200566 - Coteaux de la vallée de l'Automne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2200566

1.3 Appellation du site

Coteaux de la vallée de l'Automne

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

28/11/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/09/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031223465>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,84028°

Latitude : 49,29694°

2.2 Superficie totale

625 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	4 %
60	Oise	96 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60067	BETHISY-SAINT-MARTIN
60068	BETHISY-SAINT-PIERRE
60083	BONNEUIL-EN-VALOIS
60231	FEIGNEUX
60260	FRESNOY-LA-RIVIERE
60274	GLAIGNES
02410	LARGNY-SUR-AUTOMNE
60430	MORIENVAL
60481	ORROUY
60508	PONTPOINT
60536	RHUIS
60541	ROBERVAL
60543	ROCQUEMONT



60561	RUSSY-BEMONT
60578	SAINTINES
60600	SAINT-VAAST-DE-LONGMONT
60658	VAUCIENNES
60667	VERBERIE
60672	VEZ

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,06 (0 %)		G	D			
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,31 (0 %)		G	C	C	B	C
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	0,31 (0,05 %)		G	C	C	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		75 (12 %)		G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		3,7 (0,6 %)		G	C	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		5,6 (0,9 %)		G	C	C	B	C
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		1,2 (0,19 %)		G	C	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	0,8 (0,13 %)		G	C	C	C	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		320,8 (51,76 %)		G	A	C	B	B
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		12,4 (2 %)		G	B	C	B	C
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	25,6 (4,13 %)		G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	w	0	7	i	V	G	C	B	C	C
M	1324	Myotis myotis	p			i	V	G	C	B	C	C
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	DD	C	B	A	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	36	36	i	R	G	C	B	B	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	R	G	C	B	B	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	5	5	i	V	G	C	B	B	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	V	G	C	B	B	B
M	1321	Myotis emarginatus	w	0	62	i	R	G	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	R	G	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	w	0	2	i	V	G	C	B	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	V	G	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».



- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
Fu		Fulgensia fulgens			i	P						X
I		Proserpinus proserpina				V	X					X
M		Felis sylvestris				R						X
P		Anacamptis pyramidalis			i	P			X			
P		Anemone sylvestris			i	V						X
P		Apera interrupta			i	P						X
P		Armeria arenaria			i	P						X
P		Artemisia campestris			i	P						X
P		Bothriochloa ischaemum				V						X
P		Botrychium lunaria			i	V						X
P		Carex ericetorum			i	P						X
P		Carex humilis			i	P						X
P		Cephalanthera damasonium			i	P			X			
P		Cynoglossum germanicum			i	P						X
P		Cystopteris fragilis			i	P						X
P		Euphorbia seguieriana			i	P						X
P		Fumana procumbens			i	P						X
P		Gentiana cruciata			i	V						X



P		Globularia bisnagarica			i	P						X
P		Holosteum umbellatum			i	P						X
P		Limodorum abortivum			i	P			X			
P		Linum tenuifolium			i	P						X
P		Medicago minima			i	P						X
P		Mibora minima			i	P						X
P		Minuartia viscosa			i	P			X			
P		Ononis natrix			i	P						X
P		Ononis pusilla			i	P						X
P		Orchis simia			i	P			X			
P		Orobanché alba			i	P						X
P		Orobanché caryophyllacea			i	P						X
P		Orobanché teucrii			i	P						X
P		Polygonatum odoratum			i	P						X
P		Pulsatilla vulgaris			i	P						X
P		Salvia verbenaca			i	P						X
P		Silene nutans			i	P						X
P		Silene otites			i	P						X
P		Teucrium montanum			i	P						X
P		Veronica spicata			i	P						X
P		Aconitum napellus subsp. lusitanicum				V						X
P		Valeriana officinalis subsp. tenuifolia			i	P						X
P		Veronica prostrata subsp. scheereri			i	P						X



P		Ophrys aranifera subsp. aranifera			i	P						X
R		Lacerta bilineata				P					X	X
R		Coronella austriaca				P	X				X	X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	11 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	9 %
N26 : Forêts (en général)	73 %

Autres caractéristiques du site

Ensemble de coteaux du bassin de l'Automne associé au lit majeur de l'Automne et ses affluents, constituant une entité exemplaire de vallée tertiaire au nord de Paris, avec des allures de canyon disséquant le plateau calcaire lutétien, et jouant un rôle important de corridor écologique est/ouest entre la forêt de Retz, le massif de Compiègne et la vallée de l'Oise. Par son orientation favorisant les expositions nord et sud, sa fonction de couloir de migration, la vallée de l'Automne est traversée d'influences méridionales remontées par le cours de l'Oise, d'influences méditerranéennes et submontagnardes en liaison avec le massif forestier de Retz. Elle donne ainsi une représentation diversifiée des habitats potentiels du Valois et constitue une importante limite biogéographique pour le système calcicole xéro-thermophile méditerranéo-montagnard proche du Quercion pubescenti-petraeae, en particulier pour la pelouse endémique francilienne du Fumano procumbentis-Caricetum humilis (limite nord du Xerobromion), pour les ourlets du Geranium sanguineum,...

La vallée offre de superbes séquences caténales d'habitats, le long de transects nord/sud avec opposition de versants, diversité lithologique du système calcicole avec notamment une guilde remarquable de pelouses sablo-calcaires à calcaires, pelouses-ourlets, ourlets, rochers, dalles et parois calcaires du Lutétien, système alluvial diversifié (prairies humides, roselières, saulaies et aulnaies, étangs),...

La présence de cavités souterraines permet l'hibernation de toutes les espèces de chauves-souris notées sur le site Natura 2000 (Petit et Grand Rhinolophes, Vespertillons de Bechstein et à oreilles échancrées et Grand Murin).

Les rares secteurs marécageux accueillent également le Vertigo de Des Moulins.

Vulnérabilité : L'état d'abandon des coteaux calcaires varie selon de nombreux facteurs (seuils de blocage dynamique, populations cuniculines abondantes, boisements, etc...) mais d'une manière globale, l'état de conservation du réseau est encore satisfaisant :

- risque de disparition des pelouses calcaires. Le réseau pelousaire se densifie et s'embroussaille suite aux abandons d'exploitation traditionnelle et à la chute des effectifs des populations de lapin ;
- risque de vieillissement des pré-bois encore riches en éléments des pelouses et ourlets calcicoles ;
- pressions nombreuses (urbanisation, activités de loisirs, carrières, décharges, boisements, etc...) ;
- risque de descentes de nutriments et d'eutrophisations de contact ;
- risque de diminution dans le lit majeur de l'Automne du système prairial alluvial et des petits marais alcalins .

4.2 Qualité et importance

La Vallée de l'Automne constitue un des secteurs phares au niveau régional :

- pour la surface occupée par les pelouses calcicoles, dont certains types sont en limite nord de répartition au niveau national ;
- pour l'hibernation des chiroptères ;
- en tant que corridor important non seulement pour la grande faune mais aussi pour les chauves-souris circulant entre le territoire du Parc naturel régional Oise-Pays de France, les forêts domaniales de Compiègne et de Retz, et le Bois du Roi.

Les intérêts spécifiques sont en conséquence diversifiés et originaux, notamment les aspects floristiques mieux connus : cortège très complet de la flore des pelouses calcaires (calcaricole à sabulo-calcaricole, xérophile à mésophile, thermophile à psychrophile, avec plantes en isolats d'aire ou en limite d'aire septentrionale ou occidentale (Artemisia campestris, Fumana procumbens, Carex ericetorum,...), avec 11 espèces protégées et de nombreuses plantes rares et menacées. cet ensemble est en liaison avec un cortège faunistique aux mêmes caractéristiques biogéographiques (limite nord du Lézard vert et



différents insectes). Intérêts ornithologiques (ZICO), mammalogiques (présence d'une cavité avec 4 chauve-souris de l'annexe II de la directive dont le Petit Rhinolophe, présence du Chat sauvage), entomologiques (plusieurs insectes menacés) et herpétologiques remarquables.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		B
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		B
H	H06.01	Nuisance et pollution sonores		B
H	K01.03	Assèchement		B
L	B02.03	Elimination du sous-bois		B
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		B
M	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	H01.03	Autres sources ponctuelles de pollution des eaux de surface		B
M	J02.06	Captages des eaux de surface		B
M	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		B
M	L06	Effondrements souterrains		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
H	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------



Propriété privée (personne physique)	94 %
Domaine communal	5 %
Domaine public de l'état	1 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	18 %
80	Parc naturel régional	13 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Vallée de la Nonette	*	100%
80	Oise-Pays de France	*	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Ecothème

Adresse : 28 rue du moulin 60490 Cuvilly

Courriel :

Organisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



Adresse : 1, place Ginkgo - Village Oasis 80044 Amiens Cedex 1

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☒

Oui

☐

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2212001 - Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR2212001	1.3 Appellation du site Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps
1.4 Date de compilation 31/05/2005	1.5 Date d'actualisation	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/01/2006



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000263272

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,89861°

Latitude : 49,39889°

2.2 Superficie totale

24647 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60043	BAILLY
60064	BERNEUIL-SUR-AISNE
60067	BETHISY-SAINT-MARTIN
60068	BETHISY-SAINT-PIERRE
60118	CAISNES
60129	CARLEPONT
60150	CHIRY-OURSCAMP
60151	CHOISY-AU-BAC
60159	COMPIEGNE
60184	CROUTOY
60188	CUISE-LA-MOTTE
60272	GILOCOURT
60338	LACROIX-SAINT-OUEN
60423	MONTMACQ
60430	MORIENVAL
60438	MOULIN-SOUS-TOUVENT
60445	NAMPCEL



60481	ORROUY
60491	PIERREFONDS
60507	PONTOISE-LES-NOYON
60534	RETHONDES
60540	RIVECOURT
60569	SAINT-CREPIN-AUX-BOIS
60572	SAINT-ETIENNE-ROILAYE
60579	SAINT-JEAN-AUX-BOIS
60582	SAINT-LEGER-AUX-BOIS
60597	SAINT-SAUVEUR
60641	TRACY-LE-MONT
60642	TRACY-LE-VAL
60647	TROSLY-BREUIL
60667	VERBERIE
60674	VIEUX-MOULIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A193	Sterna hirundo	c	1	8	i	P		D			
B	A224	Caprimulgus europaeus	r	2	2	males	P		D			
B	A229	Alcedo atthis	r	2	3	p	P		D			
B	A236	Dryocopus martius	p	30	30	p	P		C	A	C	A
B	A238	Dendrocopos medius	p	350	350	p	P		C	A	C	A
B	A246	Lullula arborea	w	0	7	i	P		D			
B	A272	Luscinia svecica	r	1	2	p	P		D			
B	A338	Lanius collurio	r	10	10	p	P		D			
B	A072	Pernis apivorus	r	20	20	p	P		C	B	C	B



B	A073	Milvus migrans	c	0	2	i	P		D			
B	A074	Milvus milvus	c	1	7	i	P		D			
B	A080	Circus gallicus	p			i	P		D			
B	A082	Circus cyaneus	r	5	5	p	P		D			
B	A084	Circus pygargus	c	1	2	i	P		D			
B	A094	Pandion haliaetus	c	0	1	i	P		D			
B	A098	Falco columbarius	c	2	6	i	P		D			
B	A103	Falco peregrinus	c	1	3	i	P		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Accipiter gentilis			i	P						X
B		Accipiter nisus			i	P						X
B		Upupa epops			i	P			X		X	
B		Jynx torquilla			i	P						X
B		Phoenicurus phoenicurus			i	P			X		X	



B		Phylloscopus bonelli			i	P			X		X	
B		Ficedula hypoleuca			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
------------------	---------------------------

Autres caractéristiques du site

Ce massif forestier s'étale sur une succession de cuvettes situées entre la cuesta qui frange le massif à l'est et au sud et les terrasses alluviales qui font transition avec les rivières Oise et Aisne. Bordé à l'ouest par la vallée de l'Oise, ce vaste massif s'étire de la vallée de l'Automne jusqu'au Noyonnais, où il est en contact avec la ZPS "Moyenne vallée de l'Oise".

Vulnérabilité : L'état de conservation global du massif peut être qualifié de bon au regard des espaces forestiers semi-naturels ayant conservé une bonne structuration écologique et sylvicole.

4.2 Qualité et importance

Le massif forestier de Compiègne Laigue Ourscamps constitue un ensemble écologique exceptionnel du fait de ses dimensions et notamment de la diversité de son avifaune nicheuse. L'histoire de l'utilisation et de la protection des forêts royales de chasse explique la conservation d'un tel ensemble forestier de plus de 25000 ha non morcelé. Une des marques historiques les plus évidentes est le réseau rayonnant de chemins. Les clairières et les étangs sont issus notamment des implantations médiévales d'abbayes. Seule la vallée de l'Aisne et, plus au nord, les villages et cultures entre Bailly et Tracy-le-Mont interrompent l'unité du massif. Le massif intègre l'essentiel des potentialités forestières, intraforestières et de lisières du nord du Tertiaire parisien. La variété des substrats associée à la morphologie tortueuse de la cuesta de l'Ile de France avec des buttes témoin isolées, la confluence des cortèges biogéographiques subatlantiques, précontinentaux et méridionaux induisent une quasi exhaustivité dans la représentation des types forestiers du Tertiaire parisien septentrional. La palette des habitats forestiers est rehaussée par une sylviculture de qualité et de tradition historique qui a maintenu le massif dans un état d'exemplarité et de représentativité à la fois écologique, biologique, sylvicole et cynégétique.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine privé de l'état	%



4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	1 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	1 %
21	Forêt domaniale	80 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office national des forêts sur la forêt domaniale.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- ☒ Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2212005 - Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR2212005	1.3 Appellation du site Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi
1.4 Date de compilation 31/12/2005	1.5 Date d'actualisation 31/12/2005	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/04/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000423875

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,58333°

Latitude : 49,17083°

2.2 Superficie totale

13615 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
11	Ile-de-France
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	89 %
95	Val-d'Oise	11 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
95026	ASNIERES-SUR-OISE
60027	AUGER-SAINT-VINCENT
60028	AUMONT-EN-HALATTE
60033	AVILLY-SAINT-LEONARD
60079	BOISSY-FRESNOY
60086	BORAN-SUR-OISE
60087	BOREST
60141	CHANTILLY
60142	CHAPELLE-EN-SERVAL
95149	CHAUMONTEL
60172	COYE-LA-FORET
60213	ERMENONVILLE
60241	FONTAINE-CHAALIS



60346	LAMORLAYE
60358	LEVIGNEN
95352	LUZARCHES
60421	MONT-L'EVEQUE
60422	MONTLOGNON
60432	MORTEFONTAINE
60446	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
60479	ORMOY-VILLERS
60482	ORRY-LA-VILLE
60489	PEROY-LES-GOMBRIES
60494	PLAILLY
60505	PONTARME
60508	PONTPOINT
60509	PONT-SAINTE-MAXENCE
60546	ROSIERES
60552	ROUVILLE
60612	SENLIS
60631	THIERS-SUR-THEVE
60671	VERSIGNY
60666	VER-SUR-LAUNETTE
60680	VILLENEUVE-SUR-VERBERIE
60682	VILLERS SAINT FRAMBOURG OGNON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A224	Caprimulgus europaeus	r	15	20	males	P		C	B	C	B
B	A229	Alcedo atthis	r	3	5	p	P		D			
B	A236	Dryocopus martius	r	10	15	p	P		C	A	C	A
B	A238	Dendrocopos medius	r	45	80	p	P		C	A	C	A
B	A246	Lullula arborea	r	0	2	p	P		D			
B	A338	Lanius collurio	r	0	1	p	P		D			
B	A022	Ixobrychus minutus	r		1	p	P		D			
B	A031	Ciconia ciconia	c	0	20	i	P		D			
B	A072	Pernis apivorus	r	5	10	p	P		C	B	C	B



B	A082	Circus cyaneus	w	2	2	i	P		D			
B	A082	Circus cyaneus	r	1	1	p	P		D			
B	A094	Pandion haliaetus	c	1	1	i	P		D			
B	A127	Grus grus	c	0	60	i	P		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	70 %
N17 : Forêts de résineux	25 %

Autres caractéristiques du site

Vaste complexe forestier de la couronne verte parisienne réunissant les forêts d'Halatte, Chantilly, Ermenonville et bois du Roi, le site présente une diversité exceptionnelle d'habitats forestiers, intraforestiers et péristreux sur substrats variés, majoritairement sableux. Les forêts sont typiques des potentialités subatlantiques méridionales du nord et du centre du Bassin Parisien.

L'ensemble structural lutétien/auversien est agrémenté de belles séquences caténales sur les buttes témoins, par divers gradients d'hydromorphie dirigés vers les cours de l'Aunette, de la Nonette et de la Thève, par deux aquifères perchés (réservoir des sables de Fontainebleau retenu par les argiles et marnes stampiennes, réservoir des sables auversiens retenu par l'argile de Villeneuve-sur-Verberie) qui entretiennent des niveaux de sources et de suintements acides, enfin par la mosaïque extra et intraforestière d'étangs, landes, pelouses acidophiles, rochers gréseux et sables, prairies humides à fraîches, etc...

L'ensemble des séquences habitats/géomorphologie est représentatif et exemplaire du Valois et du Pays de France et cumule de très nombreux intérêts biocoenotiques et spécifiques, qui ont justifié la création d'un Parc naturel régional en 2004 et le classement en zone de protection spéciale, notamment en raison d'une importante population d'Engoulevent d'Europe inféodée aux landes et peuplements forestiers clairs sur affleurements sableux.

Vulnérabilité : L'état de conservation des ensembles forestiers proprement dits est relativement satisfaisant. Il faut toutefois veiller aux drainages inopportuns des microzones hydromorphes (notamment au niveau des sources et suintements perchés). Le massif subit une pression humaine (surtout touristique, ludique et immobilière) toujours accrue occasionnant des pertes d'espaces (parcs d'attraction, périphérie urbaine, sablières, réseau routier et autoroutier,...) avec fragmentations et coupures de corridor par l'urbanisation linéaire périphérique... Le maintien des mosaïques d'habitats intersiticiels est quant à lui fortement précaire, soit suite aux abandons d'activités traditionnelles ou aux fluctuations des pâturages "sauvages" (lapins, cervidés), soit en conséquence des aménagements et de l'évolution des techniques de gestion.

4.2 Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont de très haute valeur patrimoniale, notamment par la diversité et le nombre de taxons remarquables, la biogéographie (nombreuses espèces en limite d'aire croisées atlantique/continentale/méridionale ou d'aire très fragmentée), la rareté (nombreux taxons menacés et en voie de disparition).

Ces intérêts sont surtout ornithologiques : avifaune surtout forestière (notamment rapaces, Pics noir et mar), Martin pêcheur et Engoulevent d'Europe nicheurs.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	80 %
32	Site classé selon la loi de 1930	70 %
80	Parc naturel régional	70 %
21	Forêt domaniale	30 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	30 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ONF pour la forêt domaniale et forêt de l'Institut de France,
conservatoire des sites naturels de Picardie,...

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐

Oui

☐

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☒

Non

6.3 Mesures de conservation

ANNEXE 2



MASSIF FORESTIER D'HALATTE (Identifiant national : 220005064)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 60VAL102)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites
Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.), - 220005064, MASSIF FORESTIER D'HALATTE.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 24P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/220005064.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Centroïde calculé : 623464°-2478096°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 19/05/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 19/05/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	6
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	6
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	7
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	7
6. HABITATS	8
7. ESPECES	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	23
9. SOURCES	24

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Oise
- Commune : Verneuil-en-Halatte (INSEE : 60670)
- Commune : Villeneuve-sur-Verberie (INSEE : 60680)
- Commune : Ognon (INSEE : 60475)
- Commune : Chamant (INSEE : 60138)
- Commune : Aumont-en-Halatte (INSEE : 60028)
- Commune : Fleurines (INSEE : 60238)
- Commune : Gouvieux (INSEE : 60282)
- Commune : Chantilly (INSEE : 60141)
- Commune : Vineuil-Saint-Firmin (INSEE : 60695)
- Commune : Senlis (INSEE : 60612)
- Commune : Apremont (INSEE : 60022)
- Commune : Pontpoint (INSEE : 60508)
- Commune : Pont-Sainte-Maxence (INSEE : 60509)
- Commune : Saint-Maximin (INSEE : 60589)
- Commune : Courteuil (INSEE : 60170)
- Commune : Beaurepaire (INSEE : 60056)
- Commune : Roberval (INSEE : 60541)
- Commune : Creil (INSEE : 60175)
- Commune : Villers-Saint-Frambourg (INSEE : 60682)

1.2 Superficie

7950,77 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 50
Maximale (mètre): 221

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Le massif forestier d'Halatte s'étend en rive gauche de l'Oise, sur la bordure septentrionale du plateau du Valois.

Ce dernier est sous-tendu par la plate-forme du calcaire lutétien, que surplombent plusieurs buttes résiduelles (Monts pagnotte, Alta, de Saint Christophe...). Ces buttes constituent autant d'îlots de diversité à la fois géomorphologique et biologique.

La structure géologique de la forêt reprend, en effet, l'essentiel des affleurements tertiaires du sud de l'Oise. On note, du haut des buttes au bas des versants de la vallée de l'Oise :

- les meulières de Montmorency, au sommet ;
- les sables de Fontainebleau ;
- les argiles vertes sannoisiennes et les marnes ludiennes ;
- le calcaire marinésien de Saint-Ouen ;

- les sables et les grès de fleurines ;
- l'argile de Villeneuve-sur-Verberie ;
- les sables d'Auvers, qui recouvrent la majorité des affleurements lutétiens sur le plateau ;
- les calcaires lutétiens ;
- les sables cuisien ;
- les argiles sparnaciennes, qui n'affleurent que sur le pourtour nord du massif, sur les versants de la vallée de l'Oise.

Les chênaies-charmaies-hêtraies acidoclines atlantiques (du Lonicero-Carpinenion, pour une bonne part) dominent les peuplements, traités en majorité en futaies.

Les assises de marnes et d'argiles constituent autant de planchers de nappes, dont les sources sont disposées en auréoles le long des buttes résiduelles. Elles alimentent des petits cours d'eau (ru de Verneuil-en-Halatte) ou, tout au moins, des mares et des micro-zones humides (suintements à Grande Prêle de l'Equiseto telmateiae-Fraxinetum excelsioris, Carici remotae-Fraxinetum excelsioris). Certaines de ces sources sur substrat sableux permettent la présence d'aulnaies acides à sphaigne et à Osmonde royale.

Les affleurements de calcaire permettent la présence de végétations calcicoles, dont la hêtraie à Hordelymus europaeus, et la hêtraie thermocalcicole du Cephalanthero-Fagion (type subatlantique méridional), mêlée d'éléments de la chênaie pubescente du Quercion pubescentis.

Quelques lisières comprennent de petites pelouses (proches du Festuco lemanii-Anthyllidetum vulnerariae) et des ourlets thermophiles (Geranion sanguinei) sur calcaires et sables calcaires, entre autres au-dessus de Verneuil-en-Halatte et de Pont-Sainte-Maxence (butte du Calipet).

Sur les sables subsistent ponctuellement, en forêt de la Haute-Pommaraie notamment, des fragments de landes à Callune, avec, parfois, des systèmes de sables mobiles.

Les tempêtes de vent des années 1980-1990 ont mis à mal certains secteurs, notamment de hêtraies du nord de la forêt. Les clairières résultant des chablis sont recolonisées par des buissons pionniers (Genêts à balais, bouleaux...), des graminées sociales (Calamagrostis epigejos), et des ronces...

Quelques carrières souterraines de calcaire sont utilisées par les chauves-souris pour passer l'hiver, par exemple vers Verneuil-en-Halatte.

INTERET DES MILIEUX

Plusieurs habitats remarquables, rares et menacés en Europe, sont inscrits à la directive "Habitats" de l'Union Européenne :

- la chênaie-charmaie acidocline du Lonicero periclymeni-Fagetum petraeae (type subatlantique méridional) ;
- la chênaie-charmaie à Jacinthe du Hyacinthoido non-scriptae-Fagetum sylvaticae (type subatlantique méridional à Tilia cordata) ;
- la chênaie-hêtraie du Fago sylvaticae-Quercetum petraeae (type subatlantique méridional) ;
- la hêtraie calcicole de l'Hordelymo europaei-Fagetum sylvaticae (type subatlantique méridional) ;
- la frênaie à Laîche espacée du Carici remotae-Fraxinetum excelsioris ;
- les groupements herbacés humides nitrophiles de l'Aegopodion podagrariae et de l'Alliarion petiolatae ;
- les groupements sur sables (notamment le Crassulo tilleae-Aphanetum inexpectatae) ;
- les pelouses calcicoles du Festuco lemanii-Anthyllidetum vulnerariae ;
- les lisières calcicoles du Geranion sanguinei...

Tous ces habitats, d'intérêt européen, ainsi que les autres milieux importants à l'échelle nationale ou au niveau régional, abritent bon nombre d'espèces végétales et animales de très grande valeur patrimoniale.

Concernant l'avifaune, cet intérêt élevé a permis la reconnaissance du massif en tant que Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), au titre de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne, au sein de l'ensemble écologique dit des Trois Forêts.

INTERET DES ESPECES

La flore comprend, entre autres, les taxons rares et/ou menacés suivants :

- l'exceptionnelle Osmonde royale (*Osmunda regalis**) ;
- l'Ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum**) ;
- le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum**) ;
- l'Orge des bois (*Hordelymus europaeus*), particulièrement rare ;
- le très rare Doronic à feuilles de plantain (*Doronicum plantagineum*) ;
- le Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*) et l'Iris fétide (*Iris foetidissima*), sur les bois clairs thermophiles ;
- la Belladone (*Atropa bella-donna*), dans les coupes sur calcaire ;
- la Véronique en épis (*Veronica spicata*) et la Filipendule à six pétales (*Filipendula vulgaris*), sur les sables calcaires ;
- l'Epiaire d'Allemagne (*Stachys germanica*) ;
- la très rare Mélisse penchée (*Melica nutans*) ;
- la Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*) ;
- le Maïanthème à deux feuilles (*Maïanthemum bifolium*) ;
- la Laîche des sables (*Carex arenaria*) et la minuscule Mousse fleurie (*Crassula tillea*), sur les sables nus ;
- la Laîche maigre (*Carex strigosa*) et la Laîche des lièvres (*Carex ovalis*) ;
- le très rare Corydale solide (*Corydalis solida*) ;
- l'Anémone fausse renoncule (*Anemone ranunculoides*), dans les milieux frais ...

Les éléments faunistiques parmi les plus remarquables sont :

Pour l'avifaune nicheuse :

- le Pic mar (*Dendrocopos medius*),
- le Pic noir (*Dryocopus martius*),
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*). Ces trois espèces sont inscrites en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne.

Plusieurs espèces rares et/ou menacées à l'échelle de la Picardie ou du nord de la France sont également présentes : la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), le Tarier pâle (*Saxicola torquata*), le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*), le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*)...

Le rare Grimpereau des bois (*Certhia familiaris*) fréquente certaines vieilles futaies.

Pour la mammalofaune :

- le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), chiroptère particulièrement menacé en Europe du nord ;

- le Grand Murin (*Myotis myotis*) ;
- le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

Ces trois espèces de chauves-souris, notées en hiver dans les carrières souterraines, sont inscrites en annexe II de la directive "Habitats" de l'Union Européenne.

La rare Martre des pins (*Martes martes*) est également présente.

Les populations de grands mammifères, notamment de Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), sont conséquentes.

Pour la batrachofaune :

- la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), assez rare en Picardie ;
- le Triton alpestre (*Triturus alpestris*), peu fréquent et menacé en France.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Les pelouses et lisières calcicoles ainsi que les groupements pionniers sur sables tendent à disparaître sous l'avancée des milieux sylvatiques. Des coupes circonscrites des broussailles envahissantes seraient nécessaires, afin de conserver une héliophilie indispensable à ces groupements de grand intérêt patrimonial.

De même, il serait souhaitable d'éviter le boisement systématique des lisières et des trouées.

Egalement, les layons forestiers, souvent très riches sur les plans floristique, entomologique et batrachologique, gagneraient à être gérés en conservant les micro-topographies (ornières, dépressions...) et par le biais d'une fauche exportatrice.

Le maintien de la biodiversité à la fois ornithologique, mammalogique et entomologique passe par la présence de nombreux feuillus d'âge avancé (au moins 150 à 200 ans) ou sénescents : de nombreuses espèces cavernicoles ne subsistent aujourd'hui que dans les grandes forêts domaniales du nord de la France, à la faveur de vastes peuplements âgés de chênes et de hêtres.

La préservation de la quiétude hivernale des populations de chauves-souris dans certains sites souterrains serait souhaitable, avec la pose de fortes grilles à l'entrée, empêchant les intrusions humaines (nombreuses actuellement) mais permettant les allées et venues des chiroptères.

Enfin, la libre circulation des grands animaux entre les massifs d'Halatte et de Chantilly-Ermenonville, pose des problèmes au niveau des franchissements de la vallée de la Nonette, entre Vineuil-Saint-Firmin et Avilly-Saint-Léonard, du fait notamment de l'évolution de l'urbanisation et des poses de grillages en lisière du massif.

N.B. Les espèces dont le nom est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Forêt domaniale
- Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Circulation routière ou autoroutière
- Exploitations minières, carrières

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Vallon
- Coteau, cuesta
- Butte témoin, butte
- Plateau
- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Amphibiens - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dorts - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre du site intègre les milieux les plus remarquables pour les habitats, la flore et la faune.

Autant que possible, les cultures et les zones urbanisées ont été évitées, hormis un liseré étroit faisant office de zone-tampon.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Autoroute	Intérieur	Indéterminé	Réel
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Réel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Cueillette et ramassage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Odonates - Lépidoptères	- Amphibiens - Mammifères - Oiseaux	- Phanérogames - Ptéridophytes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>			1	
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>			10	
	41.16 <i>Hêtraies sur calcaire</i>			5	
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>				
	88 <i>Mines et passages souterrains</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.41 <i>Carrières</i>				
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>			70	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.1 <i>Villes</i>				
	82 <i>Cultures</i>				
	86.2 <i>Villages</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	<i>Grenouille agile</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			
	121	<i>Triturus alpestris</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton alpestre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			
Lépidoptères	249759	<i>Catocala sponsa</i> (Linnaeus, 1767)	<i>Fiancée (La)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : LEVEQUE A.				
	53942	<i>Clossiana dia</i> (Linnaeus, 1767)	<i>Petite Violette (La), Nacré violet (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : LEVEQUE A.				
	53312	<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)	<i>Miroir (Le), Stérobe (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : LEVEQUE A.				
Mammifères	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	<i>Cerf élaphe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Marte des pins, Martre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61636	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Muscardin</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	<i>Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)	Faible			1905
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	<i>Grand Murin</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)	Faible			1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Natterer</i> , <i>Vespertilion</i> <i>de Natterer</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)	Faible			1905
	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	<i>Crossope</i> <i>aquatique</i> , <i>Musaraigne</i> <i>aquatique</i> , <i>Musaraigne</i> <i>d'eau</i> , <i>Musaraigne</i> <i>porte-rame</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60313	<i>Rhinolophus</i> <i>hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	<i>Petit rhinolophe</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)	Faible			1905
Oiseaux	3784	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	<i>Grimpereau</i> <i>des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BARDET O, BAWEDIN, V., COMMECY X., GAVORY L	Faible			1989
	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard Saint-Martin</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	3619	<i>Dendrocopos</i> <i>medius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic mar</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1997
	4330	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	<i>Gobemouche noir</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3595	<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	<i>Torcol fourmilier</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : ROUGE A.				
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4040	<i>Phoenicurus</i> <i>phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rougequeue</i> <i>à front blanc</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	<i>Bécasse des bois</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
Phanérogames	80911	<i>Aira praecox</i> L., 1753	<i>Canche printanière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	82656	<i>Anemone ranunculoides</i> L., 1753	<i>Anémone fausse- renoncule</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				
	85152	<i>Atropa belladonna</i> L., 1753	<i>Belladone, Bouton-noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				
	87915	<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	<i>Cardamine flexueuse, Cardamine des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	87933	<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	<i>Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	88314	<i>Carex acuta</i> L., 1753	<i>Laîche aiguë, Laîche grêle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	88349	<i>Carex arenaria</i> L., 1753	<i>Laîche des sables, Salsepareille des pauvres</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				
	88489	<i>Carex echinata</i> Murray, 1770	<i>Laîche étoilée, Laîche-hérissée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	88742	<i>Carex ovalis</i> Gooden., 1794	<i>Laîche Patte- de-lièvre, Laîche des lièvres</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				
	88747	<i>Carex pallescens</i> L., 1753	<i>Laîche pâle</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88893	<i>Carex strigosa</i> Huds., 1778	Laïche à épis grêles, Laïche maigre	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				
	88942	<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	Laïche vésiculeuse, Laïche à utricules renflés	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				
	92580	<i>Corydalis bulbosa</i> sensu A.B.Mowat non (L.) DC.	Corydale bulbeuse, Fumeterre creuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	95240	<i>Doronicum plantagineum</i> L., 1753	Doronic à feuilles de plantain	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.	Faible			
	98718	<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Filipendule vulgaire, Spirée filipendule	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BOULLET V.				
	103734	<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	103917	<i>Isopyrum thalictroides</i> L., 1753	Isopyre faux Pigamon	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0071.0000 (1985) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., DUPUICH H.)				
	106026	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore avorté, Limodore sans feuille	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Non_renseigné				
	107224	<i>Malva alcea</i> L., 1753	Mauve alcée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	107871	<i>Melica nutans</i> L., 1753	Mélique penchée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	108477	<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	Mibora naine, Famine	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	<i>Jonquille des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	111369	<i>Ornithogalum pyrenaicum</i> L., 1753	<i>Ornithogale des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Non_renseigné				
	113407	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	<i>Raiponce en épi</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Non_renseigné				
	114612	<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	<i>Sceau de salomon odorant, Polygonate officinal</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				
	115832	<i>Primula acaulis</i> (L.) Hill, 1765	<i>Primevère acaule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	116416	<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857	<i>Pulmonaire à feuilles longues</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				
	119698	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	<i>Fragon, Petit houx, Buis piquant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	121606	<i>Scilla bifolia</i> L., 1753	<i>Scille à deux feuilles, Étoile bleue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	121785	<i>Scirpus setaceus</i> L., 1753	<i>Scirpe sétacé, Isolépiss sétacé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	124264	<i>Sonchus palustris</i> L., 1753	<i>Laiteron des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	124771	<i>Stachys germanica</i> L., 1753	<i>Épiaire d'Allemagne, Sauge molle</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BOULLET V.				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	127901	<i>Tuberaria guttata</i> (L.) Fourr., 1868	Hélianthème taché	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BOULLET V.				
	129007	<i>Veronica spicata</i> L., 1753	Véronique en épi	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
Ptéridophytes	110313	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				
	111239	<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub, 1969	Polystic des montagnes, Fougère des montagnes, Oreoptéris à sores marginaux	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BOULLET V.				
	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Osmonde royale, Fougère fleurie	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : POITOU A.				

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun (Le)	Reproduction indéterminée	Bibliographie : FRANÇOIS R.				
	318	<i>Rana kl. esculenta</i> Linnaeus, 1758	Grenouille commune	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Grenouille rousse	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Salamandre tachetée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	155	<i>Triturus helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	<i>Triton palmé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
Mammifères	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevreuril européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60176	<i>Crocidura leucodon</i> (Hermann, 1780)	<i>Crocitude leucode</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	<i>Sérotine commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60015	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Hérisson d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61675	<i>Lepus capensis auct.</i>	<i>Lièvre d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Blaireau européen</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61543	<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	<i>Rat des moissons</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60686	<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758	<i>Hermine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60716	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	<i>Belette d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	<i>Putois d'Europe, Furet</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61448	<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Rat musqué</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lapin de garenne</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	<i>Pipistrelle commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60102	<i>Sorex coronatus</i> Millet, 1828	<i>Musaraigne couronnée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60038	<i>Sorex minutus</i> Linnaeus, 1766	<i>Musaraigne pygmée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	<i>Sanglier</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60249	<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	<i>Taupe d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Renard roux</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
Odonates	65401	<i>Cordulegaster boltoni</i> (Donovan, 1807)	<i>Cordulégastre annelé (Le)</i>	Passage, migration	Bibliographie : LEVEQUE A.				1905
Oiseaux	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Épervier d'Europe</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	1966	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	<i>Canard colvert</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3726	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit farlouse</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit des arbres</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3522	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hibou moyen-duc</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1997

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grosbec casse-noyaux</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3422	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	<i>Pigeon colombin</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic épeichette</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1997
	4657	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	<i>Bruant jaune</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Passage, migration	Informateur : Fiche ZNIEFF 0071.0000 (1985) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., DUPUICH H.)				1905
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon crécerelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1997
	3059	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	<i>Hypolais polyglotte, Petit contrefaisant</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1997
	4167	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	<i>Locustelle tachetée</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4319	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	<i>Gobemouche gris</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Loriot d'Europe, Loriot jaune</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4367	<i>Parus ater</i> Linnaeus, 1758	<i>Mésange noire</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4361	<i>Parus cristatus</i> Linnaeus, 1758	<i>Mésange huppée</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1997

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4351	<i>Parus palustris</i> Linnaeus, 1758	Mésange nonnette	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4272	<i>Phylloscopus</i> <i>sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3603	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4314	<i>Regulus ignicapillus</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4053	<i>Saxicola torquata</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4571	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3429	<i>Streptopelia</i> <i>decaocto</i> (Fridvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4247	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette babillarde	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	4137	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	Grive mauvis	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905
	3482	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Chouette effraie, Effraie des clochers	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	88766	<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	<i>Laîche à épis pendants, Laîche pendante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92497	<i>Cornus mas</i> L., 1753	<i>Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	94959	<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	<i>Digitale pourpre, Gantelée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0071.0000 (1985) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., DUPUICH H.)				
	103514	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	<i>Houx</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116847	<i>Quercus x streimeri</i> Heuff. ex Freyn, 1878	<i>Chêne</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Fiche ZNIEFF 0071.0000 (1985) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., DUPUICH H.)				
	126628	<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	<i>Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60015	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60686	<i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	60716	<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61448	<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766)	Autre	Interdiction d'introduction de certaines espèces d'animaux vertébrés dans le milieu naturel sur le territoire français métropolitain (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	61636	<i>Musccardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	1966	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3059	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3422	<i>Columba oenas</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3429	<i>Streptopelia decaocto</i> <i>(Frisvaldszky, 1838)</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3482	<i>Tyto alba</i> <i>(Scopoli, 1769)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3518	<i>Strix aluco</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3522	<i>Asio otus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3595	<i>Jynx torquilla</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3603	<i>Picus viridis</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3608	<i>Dryocopus martius</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3619	<i>Dendrocopos medius</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3688	<i>Riparia riparia</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3723	<i>Anthus trivialis</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3726	<i>Anthus pratensis</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3784	<i>Certhia familiaris</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4137	<i>Turdus iliacus</i> <i>Linnaeus, 1766</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4167	<i>Locustella naevia</i> <i>(Boddaert, 1783)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> <i>(Vieillot, 1817)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4247	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4319	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4330	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4571	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4657	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	95240	<i>Doronicum plantagineum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	103514	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	119698	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Ptéridophytes	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
3619 <i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)
4330 <i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)		Passage, migration	Bibliographie GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE
60313 <i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)
60400 <i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
60408 <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)
60418 <i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)
92580 <i>Corydalis bulbosa</i> sensu <i>A.B.Mowat non (L.) DC.</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur POITOU A., comm. pers.

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B	1988	Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.
	BARDET O, BAWEDIN, V., COMMECY X., GAVORY L	1996	Synthèse des observations ornithologiques de 1989 en Picardie. L'Avocette, 20 (3-4) : 35-59.
	BOULLET V.	1990	Etude des ZNIEFF de l'Oise. CREPIS. DIREN Picardie.
	COORDINATION MAMMALOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE	1994	Synthèse des inventaires chiroptérologiques du département de l'Oise (Picardie). Ministère de l'Environnement. Doc. non pag.
	C.P.I.E. DE L'OISE	1998	Atlas des mammifères sauvages de l'Oise. Conseil Général de l'Oise. Conseil Régional de Picardie. 122 p.
	FRANÇOIS R.	1998	La mortalité des amphibiens sur les routes de l'Oise. Bilan de l'opération "Fréquence Grenouille" 1996-1997. Le Pic mar, Bull. GEOR 60, n°3 : 24-31.
	GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE	1997	Observations ornithologiques du département de l'Oise. Bulletins internes.
	LEVEQUE A.	1997	Observation de <i>Cataclysma sponso</i> , de <i>Argynnis paphia</i> et <i>Clossiana dia</i> dans l'Oise en 1998. L'Entomologiste Picard. Bull. ADEP. : 27.
	LEVEQUE A.	1997	Observation d'un <i>Heteropterus morpheus</i> en lisière de forêt d'Halatte. L'Entomologiste Picard. Bull. ADEP. : 26-27.
	POITOU A.	1988	Excursion du 17 mai 1987 en Forêt d'Halatte (Oise). Bull.Soc. Linn. Nord-Pic. 1988 : 89-96
	ROUGE A.	1990	Actualités ornithologiques. 15 avril -15 juin 1990. - Bull. Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise, n°2 : 1-3.
Informateur	C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)		
	Fiche ZNIEFF 0071.0000 (1985) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., DUPUICH H.)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)		
	FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		
	Non_renseigné	1994	
	POITOU A., comm. pers.		



VALLONS DE ROBERVAL ET DE NOËL-SAINT-MARTIN (Identifiant national : 220013832)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 60SOI110)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.), - 220013832, VALLONS DE ROBERVAL ET DE NOËL-SAINT-MARTIN. - INPN, SPN-MNHN Paris, 17P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/220013832.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Centroïde calculé : 627675°-2478561°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 20/05/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 20/05/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	6
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	6
6. HABITATS	7
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	15
9. SOURCES	17

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Oise
- Commune : Villeneuve-sur-Verberie (INSEE : 60680)
- Commune : Verberie (INSEE : 60667)
- Commune : Rhuis (INSEE : 60536)
- Commune : Pontpoint (INSEE : 60508)
- Commune : Roberval (INSEE : 60541)

1.2 Superficie

497,81 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 40
Maximale (mètre): 120

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Les vallons de Roberval et de Noël-Saint-Martin sont situés en limite septentrionale du plateau du Valois, sur le flanc gauche de la vallée de l'Oise, au débouché de la vallée de l'Automne. Ils sont très proches, d'un point de vue géomorphologique et biogéographique, de l'ensemble écologique de la vallée de l'Automne.

Ces vallons sont en effet profondément encaissés dans le plateau tertiaire. Leurs digitations génèrent une diversité élevée de conditions microclimatiques, en fonction des expositions des versants, de la raideur des pentes et des affleurements géologiques.

La structure géologique est caractéristique du sud-est de l'Oise avec, de bas en haut :

- des alluvions en fond de vallée, localement tourbeuses (horizons tourbeux alcalins, vers Roberval) ;
- les argiles sparnaciennes ;
- les sables cuisien, comprenant ponctuellement des argiles de Laon ;
- les épais calcaires lutétiens (vingtaine de mètres) qui définissent le plateau ;
- les limons de plateau ou loess, en rebord de plateau.

Le ru du Moulin, alimenté par plusieurs sources issues de la nappe cuisienne laquelle repose sur le plancher des argiles sparnaciennes, draine cet ensemble.

On note la présence des milieux suivants :

- pelouses calcicoles (*Festuco lemanii-Anthyllidetum vulnerariae* et *Fumano procumbentis-Caricetum humilis*), alternant avec des groupements ponctuels de l'Alyso-Sedion, sur dalles et cailloutis calcaires dans les carrières, et du *Veronico scheereri-Koelerietum macranthae*, sur sables calcaires ;

- ourlets calcicoles thermophiles (*Geranion sanguinei*) ;

- lisières thermophiles du Berberidion et bois thermocalcicoles du Cephalanthero-Fagion et du Quercion pubescenti-petraeae ;
- boisements de pente nord à Hêtre, à Frêne, à Erable et à Tilleul (proches du Lunario redivivae-Acerion pseudoplatani) ;
- peupleraies en fond de vallée, accompagnées d'aunaies-peupleraies à grandes herbes (Alno-Padion) relictuelles et mêlées ponctuellement de saulaies (Salicion cinerae) ou de mégaphorbiaies (Thalictro-Filipendulion).

Quelques petites prairies, pâturées ou fauchées, parfois abandonnées à la friche, subsistent à proximité des habitations.

L'autoroute A 1 séquence cet ensemble mais ménage un axe de passage sous le viaduc de Roberval. L'axe du TGV Nord ferme l'ensemble, à l'est du Bois de Saint-Germain, où des passages à gibier ont été aménagés.

INTERET DES MILIEUX

Parmi les plus remarquables, les forêts thermophiles, les lisières et les pelouses calcicoles sont des milieux menacés en Europe, et sont inscrits, à ce titre, à la directive "Habitats" de l'Union Européenne. Il en va de même des bois de pentes, abritant notamment des fougères importantes dans les cavées.

Ils abritent de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées.

L'existence de nombreuses espèces d'affinités subméditerranéennes, rares et/ou menacées, est favorisée par la thermophilie des coteaux exposés au sud.

Les surfaces boisées permettent la présence de grands mammifères, sur un axe de circulation multiséculaire entre les massifs d'Halatte et de Compiègne, via la basse vallée de l'Automne.

Les pelouses et les lisières thermocalcicoles accueillent une diversité entomologique et herpétologique élevée.

Cette mosaïque de milieux forestiers avec des contrastes entre les pentes nord et les pentes sud, pelouses et d'ourlets calcicoles, permet globalement l'expression d'une biodiversité remarquable pour la Picardie et le nord de la France.

INTERET DES ESPECES

De nombreuses espèces assez rares à exceptionnelles (et menacées pour la plupart) en Picardie sont présentes.

Faune :

L'herpétofaune comprend la Vipère péliade (*Vipera berus*), assez rare en Picardie, menacée en France et inféodée aux lisières et ourlets calcicoles, ainsi que, probablement, d'autres espèces remarquables à rechercher (notamment les Lézards et la Coronelle lisse, potentiellement présents).

Mammalofaune

Le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) fréquente ces vallons, qui constituent un axe d'échange interforestier crucial pour la pérennisation des brassages génétiques de cervidés dans le sud de l'Oise.

La flore comprend notamment :

- l'exceptionnelle Anémone sylvestre (*Anemone sylvestris**), dont c'est l'une des dernières localités de Picardie ;
- le Fumana couché (*Fumana procumbens**) ;
- le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum**), d'affinités subméditerranéennes, ici en limite nord d'aire de répartition, comme le Fumana ;
- l'exceptionnelle Laîche des bruyères (*Carex ericetorum*) ;
- la Laîche humble (*Carex humilis*) ;
- la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum**), sur les pelouses calcaires rases ;
- la Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) ;

- la Pulsatille vulgaire (*Pulsatilla vulgaris*) ;
- le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), sur les lisières thermocalcicoles ;
- l'Alysson calicinal (*Alyssum alyssoides*) ;
- l'Iberis amer (*Iberis amara*) ;
- le Thésion couché (*Thesium humifusum*) ;
- l'Euphorbe de Séguier (*Euphorbia seguieriana*) ;
- l'Orchis militaire (*Orchis militaris*) ;
- l'Acéras homme-pendu (*Aceras anthropophorum*) ;
- la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus avis*) ;
- le Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria*) ;
- les Orobanches de la Germandrée et du Gaillet (*Orobanche teucrii*, *O. caryophyllea*) ;
- l'Epipactis rouge foncé (*Epipactis atrorubens*) ;
- le Plantain corne-de-cerf (*Plantago coronopus*) ;
- la très rare Véronique de Sheerer (*Veronica prostrata* subsp. *scheereri*)...

FACTEURS INFLUENCANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

Les dernières pelouses sèches, sur calcaires et sables, n'étant plus entretenues, la fermeture progressive du milieu par embroussaillage spontané. Cette occlusion, trop peu contenue par l'action des herbivores (lapins et cervidés), génère une banalisation à la fois biologique et cynégétique de ces anciens espaces ouverts, originaux et précieux.

De fait, des coupes adaptées des broussailles envahissantes seraient souhaitables (à l'instar de certains entretiens d'ores et déjà effectués pour les besoins cynégétiques), en dehors de la saison de reproduction, et avec, si possible, une exportation des produits de coupe.

Pour les mêmes raisons, le boisement des lisières et des clairières serait à éviter.

Le maintien d'un réseau de vieux arbres, sénescents ou morts dans les bois (quelques-uns à l'hectare au minimum), est très favorable à la présence de populations d'insectes, de mammifères (chiroptères) et d'oiseaux cavernicoles rares et menacés.

Les coupures générées par le TGV-Nord et l'autoroute A 1 dans les axes de migration traditionnels des grands mammifères sont partiellement compensées par la voie de circulation relictuelle sous le viaduc, bien que réduite par l'urbanisation, et par un passage à gibier récent.

N.B. Les espèces dont le nom est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Chasse
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Vallon
- Coteau, cuesta
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Reptiles - Mammifères - Insectes - Floristique - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Role naturel de protection contre l'érosion des sols - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation de la ZNIEFF comprend les secteurs les plus remarquables pour leurs habitats, leur flore et leur faune. Les cultures et les zones urbanisées ont été évitées dans la mesure du possible, hormis un liseré périphérique faisant office de zone-tampon.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Autoroute	Intérieur	Indéterminé	Réel
Voie ferrée, TGV	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Jachères, abandon provisoire	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Mammifères - Reptiles - Lépidoptères - Coléoptères	- Oiseaux - Phanérogames	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.12 <i>Pelouses des sables calcaires</i>			5	
	41.4 <i>Forêts mixtes de pentes et ravins</i>			30	
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>			30	
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>			5	
	41.16 <i>Hêtraies sur calcaire</i>			30	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	81 <i>Prairies améliorées</i>				
	82 <i>Cultures</i>				
	31.8 <i>Fourrés</i>				
	24 <i>Eaux courantes</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.1 <i>Villes</i>				
	86.2 <i>Villages</i>				
	86.3 <i>Sites industriels en activité</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	54386	<i>Colias australis</i> Verity, 1911	Fluoré (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Mammifères	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	Reproduction indéterminée	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			
Phanérogames	79816	<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) W.T.Aiton, 1789	Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine, , Homme-pendu	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			
	81878	<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	82665	<i>Anemone sylvestris</i> L., 1753	Anémone sauvage, Anémone sylvestre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LARERE P., POITOU A., comm. pers.	Faible			
	83152	<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	86087	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette, Chlore perfoliée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LARERE P.				
	88499	<i>Carex ericetorum</i> Pollich, 1777	Laïche des bruyères, Laïche des landes	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	88582	<i>Carex humilis</i> Leyss., 1758	Laïche humble	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	93840	<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	<i>Cynoglosse officinale</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LARERE P.				
	96432	<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	<i>Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MAIRE P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			
	97660	<i>Euphorbia seguieriana</i> Neck., 1770	<i>Euphorbe de Séguier</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	99028	<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	<i>Fumana à tiges retombantes, Fumana vulgaire, Hélianthème nain</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	103415	<i>Iberis amara</i> L., 1753	<i>Ibérus amer</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104644	<i>Koeleria macrantha</i> (Ledeb.) Schult., 1824	<i>Koélérie grêle, Koélérie à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	106026	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	<i>Limodore avorté, Limodore sans feuille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MAIRE P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			
	108477	<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	<i>Mibora naine, Famine</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	109506	<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			
	110920	<i>Orchis militaris</i> L., 1753	<i>Orchis militaire, Casque militaire, Orchis casqué</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	111494	<i>Orobanche caryophyllacea</i> Sm., 1798	<i>Orobanche giroflée</i> , <i>Orobanche à</i> <i>odeur d'Oeillet</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LARERE P.				
	111686	<i>Orobanche teucrii</i> Holandre, 1829	<i>Orobanche de</i> <i>la germandrée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	113219	<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880	<i>Fléole de</i> <i>Boehmer</i> , <i>Fléole</i> <i>fausse Fléole</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LARERE P.				
	113842	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	<i>Plantain Corne-</i> <i>de-cerf</i> , <i>Plantain</i> <i>corne-de-bœuf</i> , <i>Pied-de-corbeau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : POITOU A., comm. pers.				
	115998	<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763	<i>Brunelle laciniée</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LARERE P.				
	116460	<i>Pulsatilla vulgaris</i> Mill., 1768	<i>Pulsatille vulgaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			
	116751	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	<i>Chêne pubescent</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	126008	<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	<i>Germandrée</i> <i>des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			
	126298	<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	<i>Thésium couché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128975	<i>Veronica prostrata</i> L., 1762	<i>Véronique prostrée</i> , <i>Véronique couchée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	129482	<i>Vincetoxicum officinale</i> Moench, 1794	<i>Dompte-venin</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Reptiles	78141	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vipère péliade</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : MAIRE P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	8321	<i>Cicindela campestris</i> Linnaeus, 1758	<i>Cicindèle champêtre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Mammifères	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevreuril européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Chevrete (femelle)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	61675	<i>Lepus capensis auct.</i>	<i>Lièvre d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Blaireau européen</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lapin de garenne</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	61153	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	<i>Écureuil roux</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	<i>Sanglier</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Renard roux</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	<i>Hypolaïs polyglotte</i> , <i>Petit contrefaisant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1997
Phanérogames	83332	<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	<i>Arabette poilue</i> , <i>Arabette hérissée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	84843	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	<i>Régliasse sauvage</i> , <i>Astragale à feuilles de Réglisse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87227	<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	<i>Calamagrostide épigéios</i> , <i>Roseau des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88415	<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	<i>Laïche printanière</i> , <i>Laïche du printemps</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	95372	<i>Draba verna</i> L., 1753	<i>Drave de printemps</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	97490	<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	<i>Euphorbe petit- cyprés</i> , <i>Euphorbe faux Cyprés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	97511	<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	<i>Euphorbe fluette</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LARERE P.				
	97781	<i>Euphrasia officinalis</i> L., 1753	<i>Casse lunette</i> , <i>Petite euphrase</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LARERE P.				
	99828	<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	<i>Genêt des teinturiers</i> , <i>Petit Genêt</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100956	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	<i>Hélianthème jaune, Hélianthème commun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	102352	<i>Hieracium pilosella</i> L., 1753	<i>Piloselle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	102842	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	<i>Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103608	<i>Inula conyza</i> DC., 1836	<i>Inule conyze, Inule squarreuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104397	<i>Juniperus communis</i> L., 1753	<i>Genévrier commun, Peteron</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	106288	<i>Linum catharticum</i> L., 1753	<i>Lin purgatif</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	106396	<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	<i>Grémil officinal, Herbe aux perles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	114595	<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	<i>Polygala commun, Polygala vulgaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115695	<i>Potentilla verna</i> sensu L., 1753	<i>Potentille à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	122101	<i>Sedum acre</i> L., 1753	<i>Poivre de muraille, Orpin acre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	124346	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	<i>Alisier des bois, Alisier torminal, Alouchier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	124805	<i>Stachys recta</i> L., 1767	<i>Épiaire droite</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	125981	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	<i>Germandrée petit- chêne, Chênette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126628	<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	<i>Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	130028	<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	<i>Vulpie queue- de-rat, Vulpie Queue-de-souris</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Reptiles	78064	<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Couleuvre helvétique</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : MAIRE P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61153	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	78141	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	82665	<i>Anemone sylvestris</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
79816 <i>Aceras anthropophorum</i> (L.) W.T.Aiton, 1789		Reproduction certaine ou probable	Informateur SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)
81878 <i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
82665 <i>Anemone sylvestris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur LARERE P., POITOU A., comm. pers.
83152 <i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
86087 <i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie LARERE P.
88499 <i>Carex ericetorum</i> Pollich, 1777		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
88582 <i>Carex humilis</i> Leyss., 1758		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
93840 <i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie LARERE P.
96432 <i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809		Reproduction certaine ou probable	Informateur MAIRE P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)
97660 <i>Euphorbia seguieriana</i> Neck., 1770		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
99028 <i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
103415 <i>Iberis amara</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
104644 <i>Koeleria macrantha</i> (Ledeb.) Schult., 1824		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
108477 <i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
109506 <i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817		Reproduction certaine ou probable	Informateur SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)
110920 <i>Orchis militaris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
111494 <i>Orobanche</i> <i>caryophyllacea</i> Sm., 1798		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie LARERE P.
111686 <i>Orobanche teucrii</i> Holandre, 1829		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
113219 <i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie LARERE P.
113842 <i>Plantago coronopus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur POITOU A., comm. pers.
115998 <i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie LARERE P.
116460 <i>Pulsatilla vulgaris</i> Mill., 1768		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
116751 <i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
126008 <i>Teucrium montanum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
126298 <i>Thesium humifusum</i> DC., 1815		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
129482 <i>Vincetoxicum officinale</i> Moench, 1794		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B	1988	Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.
	LARERE P.	1982	Les pelouses sur sables calcarifères de la vallée de l'Automne. Excursion du 13.6.1982. - Bull. Soc. Linn. Nord France, Tome IV : 6-8.
Informateur	Fiche ZNIEFF 0327.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.), LHEUILLIER J. (GEOR 60), ABMARS.		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	LARERE P., POITOU A., comm. pers.		
	MAIRE P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		
	MAIRE P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	POITOU A., comm. pers.		
	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		



BOIS DU HAUT-MONTEL ET DE RARAY (Identifiant national : 220013834)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 60VAL104)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.), .- 220013834, BOIS DU HAUT-MONTEL ET DE RARAY. - INPN, SPN-MNHN Paris, 13P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/220013834.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Centroïde calculé : 627045°-2474872°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 19/05/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 19/05/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	13
9. SOURCES	13

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Oise
- Commune : Villeneuve-sur-Verberie (INSEE : 60680)
- Commune : Brasseuse (INSEE : 60100)
- Commune : Raray (INSEE : 60525)

1.2 Superficie

113,11 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 98
Maximale (mètre): 152

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Le Bois du Haut Montel et de Raray s'étend en bordure de l'Autoroute A 1, à l'est de la Forêt d'Halatte, sur la bordure nord-occidentale du plateau du Valois.

La structure géologique comprend essentiellement les sables et grès auversiens de Beauchamp, qui forment ici une butte résiduelle qui s'individualise nettement dans le paysage tabulaire du plateau du Valois. Un peu de calcaire de Saint-Ouen (marinésien) subsiste sur une butte, générant des sols sablo-calcaires.

Les chênaies-charmaies-hêtraies acidoclines atlantiques (du Lonicero-Carpinenion pour une bonne part) et les chênaies sessiliflores (Quercion robori-petraeae) dominent les peuplements, traités en futaies et en taillis sous futaie.

De nombreux tilleuls, châtaigniers, robiniers et bouleaux s'intercalent dans ces formations.

Les sous-bois sont parfois dominés par la Fougère-aigle (Pteridium aquilinum) ou par des tapis de ronces

Des landes à Callunes, avec des systèmes de sables mobiles intercalaires, sont également présents.

INTERET DES MILIEUX

Plusieurs habitats remarquables, précieux et relativement menacés à l'échelle européenne, relèvent de la directive "Habitats" de l'Union Européenne :

- des chênaies-charmaies acidoclines subatlantiques du Lonicero-Carpinenion ;
- des chênaies acidophiles du Quercion robori-petraeae (Querco-Betuletum) ;
- des landes sèches à Callunes (Erico cinereae-Callunetum vulgaris) ;
- des pelouses silicicoles ouvertes de l'Airion caryophylleo-praecocis.

Ces habitats d'intérêt européen, ainsi que les milieux importants aux échelles nationale ou régionale, abritent plusieurs espèces végétales et animales de grande valeur patrimoniale.

INTERET DES ESPECES

La flore comprend, entre autres, les taxons de grand intérêt suivants :

- la Salicaire pourpier (*Lythrum portula*),
- la Laîche des sables (*Carex arenaria*),
- la Mibora naine (*Mibora minima*),
- la Laîche des lièvres (*Carex ovalis*),
- le Cynoglosse officinal (*Cynoglossum officinale*),
- la Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*),
- le Corynéphore (*Corynephorus canescens*).

Les éléments faunistiques parmi les plus remarquables sont :

Pour l'avifaune :

- le Pic mar (*Dendrocopos medius*), dans les vieilles chênaies supra-centenaires ;
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*).

Ces deux espèces sont inscrites en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne.

Le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*), rare et menacé à l'échelle de la Picardie et du nord de la France est également présent, dans les vieilles chênaies.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Les landes à Callunes et les groupements pionniers sur sables tendent à disparaître sous l'avancée des arbres et des arbustes (pins et bouleaux essentiellement). Des coupes circonscrites seraient nécessaires afin de conserver une héliophilie indispensable à ces groupements de grand intérêt patrimonial.

Dans le même ordre d'idée, il serait souhaitable d'éviter le boisement des lisières et des trouées.

La persistance de la biodiversité, tant ornithologique que mammalogique et entomologique, implique le maintien d'arbres d'âge avancé (150 à 200 ans) ou sénescents. En effet, de nombreuses espèces cavernicoles ne subsistent plus que dans les forêts du nord de la France où sont implantés ces peuplements âgés, de chênes notamment, du type de ceux qui existent ici. Des rotations sylvicoles adéquates peuvent permettre de maintenir une portion du bois avec des futaies plus que centenaires, comme c'est le cas aujourd'hui.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse
- Circulation routière ou autoroutière
- Exploitations minières, carrières

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Butte témoin, butte
- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Oiseaux - Floristique - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de protection du milieu physique - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les contours du site intègrent les milieux les plus intéressants pour les habitats, la flore et la faune, et évitent les milieux cultivés, hormis un fin liseré faisant office de zone-tampon.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Mammifères - Odonates	- Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.2 Landes sèches			10	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	35.2 <i>Pelouses siliceuses ouvertes médio- européennes</i>			5	
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>			40	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>			40	
	86.41 <i>Carrières</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82 <i>Cultures</i>				
	83.32 <i>Plantations d'arbres feuillus</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3619	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic mar</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GAVORY L. (Picardie Nature), comm. pers.				1989
	4330	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	<i>Gobemouche noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Moyen			1997
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1996
Phanérogames	88349	<i>Carex arenaria</i> L., 1753	<i>Laîche des sables, Salsepareille des pauvres</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	88742	<i>Carex ovalis</i> Gooden., 1794	<i>Laîche Patte- de-lièvre, Laîche des lièvres</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	92614	<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	<i>Corynéphore blanchâtre, Canche des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	93840	<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	<i>Cynoglosse officinale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	107115	<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967	<i>Pourpier d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	108477	<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	<i>Mibora naine, Famine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOULLET V., comm. pers.	Faible			
	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	<i>Jonquille des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOULLET V., comm. pers.	Moyen			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116751	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)	Reproduction indéterminée	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	61675	<i>Lepus capensis</i> auct.	Lièvre d'Europe	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Reproduction indéterminée	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	61153	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	Reproduction indéterminée	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux	Reproduction indéterminée	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
Odonates	65446	<i>Aeshna grandis</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Aeschne (La)	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1905
Oiseaux	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1997

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3422	<i>Columba oenas</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Pigeon colombin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1997
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Faucon crécerelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1997
	4319	<i>Muscicapa striata</i> <i>(Pallas, 1764)</i>	<i>Gobemouche gris</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1997
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Loriot d'Europe,</i> <i>Loriot jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1997
	4361	<i>Parus cristatus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Mésange huppée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1997
	4272	<i>Phylloscopus</i> <i>sibilatrix</i> <i>(Bechstein, 1793)</i>	<i>Pouillot siffleur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1997
	3688	<i>Riparia riparia</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Hirondelle de rivage</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Moyen			1997
Phanérogames	87227	<i>Calamagrostis</i> <i>epigejos (L.)</i> <i>Roth, 1788</i>	<i>Calamagrostide</i> <i>épigéios,</i> <i>Roseau des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87501	<i>Calluna vulgaris</i> <i>(L.) Hull, 1808</i>	<i>Callune, Béruee</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88775	<i>Carex pilulifera</i> <i>L., 1753</i>	<i>Laïche à pilules</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92282	<i>Convallaria</i> <i>majalis L., 1753</i>	<i>Muguet, Clochette</i> <i>des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	94959	<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	<i>Digitale pourpre,</i> <i>Gantelée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	98512	<i>Festuca rubra</i> L., 1753	<i>Fétuque rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	102901	<i>Holcus mollis</i> L., 1759	<i>Houlque molle,</i> <i>Avoine molle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109911	<i>Oenothera</i> <i>biennis</i> L., 1753	<i>Onagre bisannuelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	112421	<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753	<i>Parisettes à</i> <i>quatre feuilles,</i> <i>Étrangle loup</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115470	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rausch., 1797	<i>Potentille</i> <i>tormentille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119818	<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	<i>Sagine couchée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	121785	<i>Scirpus setaceus</i> L., 1753	<i>Scirpe sétacé,</i> <i>Isolépis sétacé</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B				
	124308	<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	<i>Sorbier des</i> <i>oiseleurs,</i> <i>Sorbier sauvage</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126035	<i>Teucrium</i> <i>scorodonia</i> L., 1753	<i>Germandrée,</i> <i>Sauge des bois,</i> <i>Germandrée</i> <i>Scorodoine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126628	<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	<i>Tilleul à petites</i> <i>feuilles, Tilleul</i> <i>des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126650	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	<i>Tilleul à grandes feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128938	<i>Veronica</i> <i>officinalis</i> L., 1753	<i>Véronique</i> <i>officinale</i> , <i>Herbe</i> <i>aux ladres</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Ptéridophytes	116265	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	<i>Fougère aigle</i> , <i>Porte-aigle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61153	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3422	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3619	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4319	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4330	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	92282	<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
3619 <i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur GAVORY L. (Picardie Nature), comm. pers.
4330 <i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)		Reproduction certaine ou probable	Informateur SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)
88349 <i>Carex arenaria</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88742 <i>Carex ovalis</i> Gooden., 1794		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
92614 <i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
93840 <i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
107115 <i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B
108477 <i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818		Reproduction certaine ou probable	Informateur BOULLET V., comm. pers.
109297 <i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BOULLET V., comm. pers.

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B	1988	Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.
Informateur	BOULLET V., comm. pers.		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	GAVORY L. (Picardie Nature), comm. pers.		
	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		

ANNEXE 3

ANNEXE 4

Bases de données Picardie Nature (clicnat) : Villeneuve-sur-Verberie

11 Amphibiens et reptiles						▼
Filtrer :						
Menace	Type	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Période d'observation		
EN		Espèce sensible	Espèce sensible	1997		
VU		Espèce sensible	Espèce sensible	1997		
VU		Espèce sensible	Espèce sensible	2012		
NT		Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	1996		
LC		Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	1999		
LC		Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	1980 - 2021		
LC		Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	1997 - 2014		
LC		Orvet	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	1997 - 2015		
LC		Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	1997		
LC		Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	2014		
LC		Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	2015 - 2020		

5 Araignées						▼
Filtrer :						
Menace	Type	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Période d'observation		
LC		Épeire diadème	<i>Araneus diadematus</i> Clerck, 1758	2011 - 2015		
LC		épeire fasciée, argiope frelon	<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)	2012 - 2014		
LC		Araignée à quatre points	<i>Araneus quadratus</i> Clerck, 1758	2015		
		-	<i>Trachyzelotes pedestris</i> (C.L. Koch, 1837)	2012		
		-	<i>Evarcha arcuata</i> (Clerck, 1758)	2013		

109 Insectes						▼
Filtrer :						
Menace	Type	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Période d'observation		
VU		Agreste	<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	1954 - 1964		
NT		Argus frêle	<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	1955		
NT		Bel-Argus	<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	2012		
NT		Aesche printanière	<i>Brachytron pratense</i> (O.F. Müller, 1764)	2017		
NT		Gomphocère tacheté	<i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)	2011 - 2022		
NT		Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	2012 - 2015		
LC		Argus bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	1954		
LC		Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	1954 - 2015		
LC		Collier-de-coral	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1993 - 2015		
LC		Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2012		
LC		Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	2010 - 2015		
LC		Machaon	<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	2010 - 2015		
LC		Tircis	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	2011		
LC		Céphale	<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1761)	2011		
LC		Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	2011		

LC		Petit Sylvain	<i>Limentis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	2011
LC		Cuivré commun	<i>Lycæna phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	2011
LC		Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	2011
LC		Piérde du Chou	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	2011
LC		Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	2011
LC		Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	2011
LC		Piérde du Navet	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2014
LC		Myrtil	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2015
LC		Le Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2020
LC		Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2020
LC		Paon-du-jour	<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2020
LC		Le Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2021
LC		Piérde de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2021
LC		Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	2012
LC		Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	2012
LC		Carte géographique	<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	2014
LC		Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	2015
LC		Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	2015
LC		Piérde de la Rave	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	2015
LC		Souci	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	2015
LC		Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	1997 - 2022
LC		Orthétrum réticulé	<i>Ortetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	1997 - 2022
LC		Aesche bleue	<i>Aeshna cyanea</i> (O.F. Müller, 1764)	2005 - 2014
LC		Agrion porte coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	2011
LC		Anax empereur	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	2011 - 2012
LC		Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	2012
LC		Sympétrum à côtés striés	<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	2012 - 2021
LC		Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	2012 - 2022
LC		Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	2012 - 2022
LC		Libellule écartate	<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	2012 - 2022
LC		Leste brun	<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	2014 - 2021
LC		Aesche mixte	<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	2015
LC		Cordulle bronzée	<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)	2017
LC		Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i> (Charpentier, 1825)	2010
LC		Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	2010 - 2012
LC		Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2015
LC		Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	2010 - 2015
LC		Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i> (De Geer, 1773)	2010 - 2021

LC		Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	2010 - 2021
LC		Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2021
LC		OEdipode turquoise	<i>Oedipoda caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	2011
LC		Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	2011 - 2021
LC		Criquet des clairières	<i>Chrysocraon dispar</i> (Germar, 1834)	2011 - 2022
LC		Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	2011 - 2022
LC		Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	2012
LC		Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	2012 - 2015
LC		Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	2012 - 2015
LC		Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	2012 - 2015
LC		Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	2012 - 2015
LC		-	<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	2012 - 2017
LC		Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	2012 - 2021
LC		Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	2012 - 2022
LC		Tétrix des vasières	<i>Tetrix ceperoi</i> (Bolivar, 1887)	2012 - 2022
LC		Tétrix des clairières	<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	2014
LC		Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	2010 - 2022
LC		Coccinelle à 22 points	<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i> (Linnaeus, 1758)	2012
LC		Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2015
NA		Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)	2014
		Punaise brune à antennes & bords panachés	<i>Dolycoris baccarum</i> (Linnaeus, 1758)	2015
		Sphinx de l'euphorbe	<i>Hyles euphorbiae</i> (Linnaeus, 1758)	2010
		Panthère	<i>Pseudopanthera macularia</i> (Linnaeus, 1758)	2010
		Psi	<i>Acronicta psi</i> (Linnaeus, 1758)	2010
		Cendrée noirâtre, Noctuelle de la patience	<i>Acronicta rumicis</i> (Linnaeus, 1758)	2010
		Petit paon de nuit	<i>Saturnia pavonia</i> (Linnaeus, 1758)	2015
		Phalène rougeâtre, Rougie	<i>Scopula rubiginata</i> (Hufnagel, 1767)	2015
		Phalène picotée	<i>Ematurga atomaria</i> (Linnaeus, 1758)	2015 - 2022
		Fidonie de la bugrane	<i>Aplasta ononaria</i> (Fuessly, 1783)	2022
		Phalène de l'aquiline	<i>Petrophora chlorosata</i> (Scopoli, 1763)	2022
		-	<i>Calproboia speciosa</i> (Rossi, 1790)	2017
		Lepture à suture noire	<i>Stenurella melanura</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2015
		Rhagie sycophante	<i>Rhagium sycophanta</i> (Schränk, 1781)	2017
		Lepture tachetée	<i>Rutpeia maculata</i> (Poda, 1761)	2020
		-	<i>Solenopsis fugax</i> (Latreille, 1798)	2015 - 2018
		-	<i>Formica rufibarbis</i> Fabricius, 1793	2016 - 2018
		Fourmi noire des jardins	<i>Lasius niger</i> (Linnaeus, 1758)	2016 - 2018

29 Mammifères					Filter :	
Menace	Type	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Période d'observation		
 CR		Espèce sensible	Espèce sensible	2013 - 2018		
 EN		Espèce sensible	Espèce sensible	2015 - 2018		
 VU		Espèce sensible	Espèce sensible	2012		
 VU		Espèce sensible	Espèce sensible	2018		
 NT		Martre	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	2012		
 LC		Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	1994		
 LC		Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	1994 - 1997		
 LC		Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	1995 - 2015		
 LC		Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i> Linnaeus, 1766	1997		
 LC		Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i> Millet, 1828	1997		
 LC		Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i> (Hermann, 1780)	1997		
 LC		Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)	1997		
 LC		Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)	1997		
 LC		Mulot à collier roux	<i>Apodemus flavicollis</i> (Melchior, 1834)	1997		
 LC		Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)	1997		
 LC		Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	1997 - 2022		

LC		Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	2005 - 2011
LC		Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	2005 - 2022
LC		Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	2005 - 2022
LC		Chevreuil européen, Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	2012
LC		Putois	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	2013
LC		Espèce sensible	Espèce sensible	2013 - 2019
LC		Sanglier	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	2018
LC		Espèce sensible	Espèce sensible	2011 - 2018
LC		Espèce sensible	Espèce sensible	2011 - 2018
LC		Espèce sensible	Espèce sensible	2011 - 2018
LC		Espèce sensible	Espèce sensible	2017
NA		Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)	1997
DD		Rat noir	<i>Rattus rattus</i> (Linnaeus, 1758)	1991

Menace 	Type 	Nom vernaculaire 	Nom scientifique 	Période d'observation 
CR		Milan noir	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	1997 - 2021
CR		Espèce sensible	Espèce sensible	1998
EN		Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	2003 - 2021
EN		Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2015
VU		Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	2017
VU		Moineau friquet	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	2010
VU		Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	2021
VU		Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	2021 - 2022
VU		Goéland brun	<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	2000 - 2018
VU		Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	2001
VU		Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	2019
VU		Espèce sensible	Espèce sensible	2019
NT		Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	1995 - 2012
NT		Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	1997 - 2022
NT		Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	2008 - 2021
NT		Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	2009 - 2021
NT		Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2017

NT		Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i> (Temminck, 1820)	2012
NT		Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	2006 - 2021
LC		Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	1995 - 2022
LC		Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	2000 - 2021
LC		Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	2008 - 2021
LC		Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	2000 - 2016
LC		Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	2000 - 2021
LC		Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	2000 - 2022
LC		Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	2000 - 2022
LC		Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	2000 - 2022
LC		Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	2002 - 2016
LC		Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	2005 - 2022
LC		Fauvette des jardins	<i>Sylvia bonin</i> (Boddaert, 1783)	2009 - 2017
LC		Merle noir	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	2009 - 2022
LC		Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	2009 - 2022
LC		Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	2009 - 2022
LC		Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	2009 - 2022
LC		Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	2009 - 2022
LC		Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	2009 - 2022
LC		Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	2009 - 2022
LC		Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	2009 - 2022
LC		Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	2009 - 2022
LC		Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	2010
LC		Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	2010
LC		Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2018
LC		Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	2010 - 2020
LC		Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2021
LC		Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2022
LC		Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2022
LC		Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2022
LC		Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2015
LC		Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	2011 - 2021
LC		Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2022
LC		Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2022
LC		Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	2011 - 2022
LC		Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	2012
LC		Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	2012 - 2015

LC		Pie bavarde	<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	2012 - 2021
LC		Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	2012 - 2021
LC		Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	2012 - 2022
LC		Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	2012 - 2022
LC		Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	2012 - 2022
LC		Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	2013 - 2022
LC		Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	2014 - 2021
LC		Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> C. L. Brehm, 1820	2014 - 2022
LC		Troglydite mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	2014 - 2022
LC		Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	2018 - 2022
LC		Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	2019 - 2022
LC		Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	2020
LC		Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	2020
LC		Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	2020 - 2021
LC		Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	2021
LC		Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	2000 - 2012
LC		Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	2000 - 2014
LC		Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	2015
LC		Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	2006 - 2010
LC		Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	2012 - 2021
LC		Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	2012 - 2022
LC		Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	2012 - 2022
LC		Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	2012 - 2022
LC		Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	2013 - 2022
LC		Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	2014 - 2021
LC		Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> C. L. Brehm, 1820	2014 - 2022
LC		Troglydite mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	2014 - 2022
LC		Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	2018 - 2022
LC		Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	2019 - 2022
LC		Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	2020
LC		Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	2020
LC		Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	2020 - 2021
LC		Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	2021
LC		Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	2000 - 2012
LC		Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	2000 - 2014
LC		Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	2015
LC		Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	2006 - 2010
LC		Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	1998 - 2022

LC		Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	2002 - 2022
LC		Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	2009 - 2022
LC		Pic épéichette	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	2010
LC		Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2021
LC		Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	2010 - 2022
LC		Pic vert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	2010 - 2022
LC		Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	2012 - 2015
LC		Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	2017 - 2022
LC		Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	2019 - 2022
LC		Martinet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	2021
NA		Pigeon biset	<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	2020
NE		Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	2006
NE		Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	2005 - 2021
NE		Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	2012 - 2022
NE		Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	2012 - 2022
NE		Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	2000 - 2019
NE		Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	2006
DD		Chouette Effraie, Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	1996
		Cornelle noire	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	1998 - 2022

		Cornelle noire	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	1998 - 2022
		Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	2021
		Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	1998 - 2020

Accueil > Je recherche > Lieu "Villeneuve-sur-Verberie (60680)"

Présentation Flore Habitat Document

Filtre :

Plantes citées

Filtres principaux Tous les filtres Rechercher

Liste des taxons observés sur ce lieu

toutes

OK

Tous les groupes taxonomiques

OK

Affichage

Toutes

 lignes par pages

Rechercher dans toutes les colonnes:

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	Acer campestre L., 1753	13	06011992	26042012					
	Acer platanoides L., 1753	3	12052006	26042012					
	Acer pseudoplatanus L., 1753	10	11051979	26042012					
	Achillea millefolium L., 1753	11	11051979	30072015					
	Adoxa moschatellina L., 1753	6	11051979	26042012					
	Aesculus hippocastanum L., 1753	1	05051995	05051995					
	Agrimonia eupatoria L., 1753	8	11051979	22072013					
	Agrostis capillaris var. capillaris L., 1753	7	04071994	00122009					
	Agrostis gigantea Roth, 1788	1	00122009	00122009					
	Agrostis stolonifera L., 1753	1	00122009	00122009					
	Agrostis stolonifera var. stolonifera L., 1753	1	16082006	16082006					
	Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	2	00122009	30072015					
	Ajuga genevensis L., 1753	1	00122009	00122009					
	Ajuga reptans L., 1753	5	11051979	26042012					
	Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	4	05051995	26042012					
	Allium vineale L., 1753	2	00122009	11062020					
	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	14	06011992	00122009					
	Alnus incana (L.) Moench, 1794	5	04071994	00122009					
	Alyssum alyssoides (L.) L., 1759	8	26042012	07052021					
	Amaranthus albus L., 1759	1	16082006	16082006					
	Amaranthus blitum L., 1753	1	16082006	16082006					
	Amaranthus hybridus subsp. bouchonii								

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Amblystegium serpens (Hedw.) Schimp.</u>	3	12052006	16082006					
	<u>Ammi majus L., 1753</u>	1	17102012	17102012					
	<u>Anacamptis pyramidalis var. pyramidalis (L.) Rich., 1817</u>	4	04071994	09062018					
	<u>Anemone nemorosa L., 1753</u>	2	12052006	26042012					
	<u>Angelica sylvestris subsp. sylvestris L., 1753</u>	3	23031995	16082006					
	<u>Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934</u>	6	11051979	16082012					
	<u>Anisantha tectorum (L.) Nevski, 1934</u>	1	23091997	23091997					
	<u>Anthoxanthum odoratum L., 1753</u>	3	04071994	00122009					
	<u>Anthriscus sylvestris var. sylvestris</u>	3	11051979	26042012					
	<u>Anthyllis vulneraria L., 1753</u>	4	04071994	00122009					
	<u>Aphanes arvensis L., 1753</u>	3	04071994	00122009					
	<u>Aphanes australis Rydb., 1908</u>	1	11051979	11051979					
	<u>Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842</u>	1	26042012	26042012					
	<u>Arabis gr. hirsuta</u>	1	23031995	23031995					
	<u>Arctium lappa L., 1753</u>	2	00122009	30072015					
	<u>Arenaria gr. serpyllifolia</u>	5	04071994	26042012					
	<u>Arenaria serpyllifolia L., 1753</u>	1	29091998	29091998					
	<u>Arenaria serpyllifolia var. serpyllifolia L., 1753</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Argentina anserina subsp. anserina (L.) Rydb., 1899</u>	9	11051979	00122009					
	<u>Armeria arenaria subsp. arenaria (Pers.) Schult., 1820</u>	3	01082011	26042012					
	<u>Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819</u>	8	04071994	04062012					
	<u>Arrhenatherum elatius subsp. elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819</u>	2	16082006	30052012					
	<u>Artemisia campestris subsp. campestris L., 1753</u>	23	04071994	11062020					
	<u>Artemisia vulgaris L., 1753</u>	8	11051979	30072015					
	<u>Arum maculatum L., 1753</u>	8	11051979	26042012					
	<u>Asparagus officinalis L., 1753</u>	3	04071994	00122009					
	<u>Asplenium ruta-muraria subsp. ruta-muraria L., 1753</u>	1	23031995	23031995					
	<u>Asplenium scolopendrium L., 1753</u>	3	23031995	16082006					
	<u>Asplenium trichomanes</u>								

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Atrichum undulatum</u> (Hedw.) P.Beauv.	2	10022001	12052006					
	<u>Avena fatua subsp. fatua</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Avenella flexuosa subsp. flexuosa</u> (L.) Drejer, 1838	3	20011992	00122009					
	<u>Barbarea vulgaris</u> W.T.Aiton, 1812	1	00122009	00122009					
	<u>Barbula unguiculata</u> Hedw.	1	12052006	12052006					
	<u>Bellis perennis</u> L., 1753	7	04071994	04062012					
	<u>Berula erecta</u> (Huds.) Coville, 1893	2	23031995	16082006					
	<u>Betula pendula</u> Roth, 1788	16	06011992	30072015					
	<u>Betula pubescens var. pubescens</u> Ehrh., 1791	3	12052006	12052006					
	<u>Blackstonia perfoliata subsp. perfoliata</u> (L.) Huds., 1762	10	04071994	22072013					
	<u>Brachypodium rupestre subsp. rupestre</u> (Host) Roem. & Schult., 1817	17	11051979	30072015					
	<u>Brachypodium sylvaticum</u> (Huds.) P.Beauv., 1812	9	04071994	00122009					
	<u>Brachythecium velutinum</u> (Hedw.) Ignatov & Huttunen	1	16082006	16082006					
	<u>Brachythecium rutabulum</u> (Hedw.) Schimp.	4	10022001	16082006					
	<u>Bromus hordeaceus</u> L., 1753	2	23091997	00122009					
	<u>Bryonia cretica subsp. dioica</u> (Jacq.) Tutin, 1968	4	04071994	00122009					
	<u>Bryum argenteum</u> Hedw.	1	16082006	16082006					
	<u>Buddleja davidii</u> Franch., 1887	2	00122009	30072015					
	<u>Bupleurum falcatum subsp. falcatum</u> L., 1753	1	23031995	23031995					
	<u>Calamagrostis epigejos subsp. epigejos</u> (L.) Roth, 1788	10	20011992	00122009					
	<u>Calliergonella cuspidata</u> (Hedw.) Loeske, 1911	1	12052006	12052006					
	<u>Callitriche stagnalis</u> Scop., 1772	1	12052006	12052006					
	<u>Calluna vulgaris</u> (L.) Hull, 1808	3	04071994	00122009					
	<u>Caltha palustris</u> L., 1753	3	23031995	16082006					
	<u>Calypogeia fissa</u> (L.) Raddi	1	12052006	12052006					
	<u>Calypogeia muelleriana</u> (Schiffn.) Müll.Frib.	4	00002001	12052006					
	<u>Campanula rapunculus</u> L., 1753	3	04071994	00122009					
	<u>Capsella bursa-pastoris subsp. bursa-pastoris</u> (L.) Medik., 1792	6	11051979	26042012					
	<u>Cardamine amara subsp. amara</u> L., 1753	2	23031995	05051995					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Carex acutiformis Ehrh., 1789</u>	4	23031995	12052006					
	<u>Carex distans L., 1759</u>	2	04071994	04062022					
	<u>Carex echinata Murray, 1770</u>	1	15121997	15121997					
	<u>Carex flacca subsp. flacca Schreb., 1771</u>	7	11051979	22072013					
	<u>Carex gr. divulsa / leersii</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Carex hirta L., 1753</u>	4	12052006	30072015					
	<u>Carex leporina var. leporina L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Carex pallescens L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Carex pendula Huds., 1762</u>	18	06011992	00122009					
	<u>Carex pilulifera subsp. pilulifera L., 1753</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Carex remota L., 1755</u>	5	06011992	00122009					
	<u>Carex riparia Curtis, 1783</u>	1	05051995	05051995					
	<u>Carex spicata Huds., 1762</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Carex strigosa Huds., 1778</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Carex sylvatica subsp. sylvatica Huds., 1762</u>	6	06011992	00122009					
	<u>Carlina vulgaris L., 1753</u>	4	04071994	23091997					
	<u>Carpinus betulus L., 1753</u>	7	11051979	00122009					
	<u>Castanea sativa Mill., 1768</u>	5	11051979	00122009					
	<u>Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953</u>	3	04071994	26042012					
	<u>Centaurea gr. jacea</u>	3	16082006	30072015					
	<u>Centaurea scabiosa subsp. scabiosa L., 1753</u>	3	04071994	26042012					
	<u>Centaureum erythraea var. erythraea</u>	6	04071994	00122009					
	<u>Cerastium arvense subsp. arvense L., 1753</u>	4	11051979	26042012					
	<u>Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982</u>	5	11051979	00122009					
	<u>Cerastium glomeratum Thuill., 1799</u>	1	26042012	26042012					
	<u>Cerastium semidecandrum L., 1753</u>	3	04071994	26042012					
	<u>Chaenorrhinum minus subsp. minus (L.) Lange, 1870</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Chara globularis Thuill., 1799</u>	1	04062014	04062014					
	<u>Chelidonium majus subsp. majus L., 1753</u>	4	11051979	26042012					
	<u>Chenopodium album L., 1753</u>	5	04071994	30072015					
	<u>Chiloscyphus pallescens (Ehrh. ex Hoffm.) Dumort.</u>	1	10022001	10022001					
	<u>Cichorium intybus var. intybus</u>	1	00122009	00122009					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Cirriphyllum crassinervium (Taylor) Loeske & M.Fleisch.</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Cirsium arvense (L.) Scop., 1772</u>	9	11051979	30052012					
	<u>Cirsium eriophorum subsp. eriophorum (L.) Scop., 1772</u>	3	04071994	00122009					
	<u>Cirsium oleraceum (L.) Scop., 1769</u>	7	04071994	04062012					
	<u>Cirsium palustre (L.) Scop., 1772</u>	9	06011992	00122009					
	<u>Cirsium vulgare subsp. vulgare (Savi) Ten., 1838</u>	10	11051979	30072015					
	<u>Clematis vitalba L., 1753</u>	15	11051979	04062012					
	<u>Clinopodium acinos subsp. acinos (L.) Kuntze, 1891</u>	3	04071994	26042012					
	<u>Clinopodium vulgare subsp. vulgare L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Cochlearia danica L., 1753</u>	1	23042019	23042019					
	<u>Colchicum autumnale L., 1753</u>	1	05051995	05051995					
	<u>Convallaria majalis L., 1753</u>	2	11051979	00122009					
	<u>Convolvulus arvensis L., 1753</u>	4	04071994	00122009					
	<u>Convolvulus sepium L., 1753</u>	6	04071994	16082012					
	<u>Cornus mas L., 1753</u>	5	23031995	00122009					
	<u>Cornus sanguinea L., 1753</u>	7	04071994	30052012					
	<u>Coronilla varia L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Corylus avellana L., 1753</u>	9	11051979	00122009					
	<u>Corynephorus canescens (L.) P.Beauv., 1812</u>	2	18021990	04071994					
	<u>Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825</u>	5	06011992	12052006					
	<u>Crataegus monogyna Jacq., 1775</u>	9	11051979	30052012					
	<u>Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840</u>	9	04071994	00122009					
	<u>Crepis setosa Haller f., 1797</u>	2	00122009	16082012					
	<u>Cryphaea heteromalla (Hedw.) D.Mohr</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Cyanus segetum Hill., 1762</u>	1	11062020	11062020					
	<u>Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800</u>	3	11051979	00122009					
	<u>Cynoglossum officinale L., 1753</u>	5	04071994	11062020					
	<u>Cynosurus cristatus L., 1753</u>	2	04071994	23091997					
	<u>Cytisus scoparius (L.) Link, 1822</u>	12	20011992	30072015					
	<u>Cytisus scoparius f. scoparius (L.) Link</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Dactylis glomerata L., 1753</u>	12	11051979	30072015					
	<u>Dactylis glomerata</u>								

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Daucus carota var. carota</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Deschampsia cespitosa</u> (L.) P.Beauv., 1812	4	06011992	12052006					
	<u>Dianthus carthusianorum subsp. carthusianorum</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Dicranella heteromalla</u> (Hedw.) Schimp.	1	12052006	12052006					
	<u>Dicranum scoparium</u> Hedw.	1	12052006	12052006					
	<u>Didymodon acutus</u> (Brid.) K.Saito	1	16082006	16082006					
	<u>Didymodon fallax</u> (Hedw.) R.H.Zander	1	16082006	16082006					
	<u>Didymodon insulanus</u> (De Not.) M.O.Hill	2	16082006	16082006					
	<u>Digitalis purpurea var. purpurea</u> L., 1753	3	30031990	00122009					
	<u>Digitaria sanguinalis</u> (L.) Scop., 1771	2	29091998	16082006					
	<u>Dioscorea communis</u> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	2	05051995	16082006					
	<u>Diplophyllum albicans</u> (L.) Dumort.	1	10022001	10022001					
	<u>Dipsacus fullonum</u> L., 1753	5	04071994	30072015					
	<u>Draba verna</u> L., 1753	3	16082006	26042012					
	<u>Dryopteris carthusiana</u> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	6	06011992	12052006					
	<u>Dryopteris dilatata</u> (Hoffm.) A.Gray, 1848	6	20011992	00122009					
	<u>Dryopteris filix-mas</u> (L.) Schott, 1834	11	11051979	00122009					
	<u>Echinochloa crus-galli</u> (L.) P.Beauv., 1812	2	29091998	16082006					
	<u>Echium vulgare</u> L., 1753	11	04071994	30072015					
	<u>Elymus caninus</u> (L.) L., 1755	1	00122009	00122009					
	<u>Elytrigia campestris subsp. campestris</u> (Godr. & Gren.) Kerguelen ex Carreras, 1986	1	15062018	15062018					
	<u>Elytrigia repens subsp. repens</u> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	3	04071994	29091998					
	<u>Epilobium angustifolium</u> L., 1753	3	04071994	23091997					
	<u>Epilobium hirsutum</u> L., 1753	8	04071994	00122009					
	<u>Epilobium montanum</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Epilobium parviflorum</u> Schreb., 1771	2	23091997	16082006					
	<u>Epilobium tetragonum</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Epilobium tetragonum subsp. lamyi</u> (F.W.Schultz) Nyman, 1879	1	16082006	16082006					
	<u>Epipactis atrorubens</u> (Hoffm.) Besser, 1809	1	00122009	00122009					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Equisetum arvense L., 1753</u>	15	11051979	15062018					
	<u>Equisetum hyemale subsp. hyemale L., 1753</u>	1	03062001	03062001					
	<u>Equisetum palustre L., 1753</u>	4	05051995	30072015					
	<u>Equisetum telmateia Ehrh., 1783</u>	9	06011992	00122009					
	<u>Eragrostis minor Host., 1809</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Erigeron acris L., 1753</u>	2	23091997	23091997					
	<u>Erigeron canadensis L., 1753</u>	8	04071994	30072015					
	<u>Erigeron sumatrensis Retz., 1810</u>	3	16082012	03102012					
	<u>Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789</u>	4	11051979	00122009					
	<u>Erodium cicutarium subsp. cicutarium (L.) L'Hér., 1789</u>	1	26042012	26042012					
	<u>Ervum gr. tetraspermum</u>	3	04071994	00122009					
	<u>Ervum tetraspermum L., 1753</u>	1	23091997	23091997					
	<u>Eryngium campestre L., 1753</u>	12	11051979	15062018					
	<u>Euonymus europaeus L., 1753</u>	2	29091998	00122009					
	<u>Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum L., 1753</u>	10	06011992	30072015					
	<u>Euphorbia amygdaloides L., 1753</u>	10	11051979	04062012					
	<u>Euphorbia amygdaloides subsp. amygdaloides L., 1753</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Euphorbia cyparissias L., 1753</u>	12	11051979	22072013					
	<u>Euphorbia exigua L., 1753</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Euphorbia helioscopia subsp. helioscopia L., 1753</u>	2	16082006	00122009					
	<u>Euphorbia maculata L., 1753</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Euphorbia peplus var. peplus L., 1753</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Eurhynchium striatum (Hedw.) Schimp.</u>	3	10022001	16082006					
	<u>Fagus sylvatica f. sylvatica</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Fagus sylvatica L., 1753</u>	10	06011992	00122009					
	<u>Fallopia convolvulus (L.) A.Löve, 1970</u>	3	23091997	00122009					
	<u>Fallopia dumetorum (L.) Holub, 1971</u>	2	16082012	03102012					
	<u>Festuca lemanii Bastard, 1809</u>	1	03062014	03062014					
	<u>Ficaria verna Huds., 1762</u>	4	11051979	26042012					
	<u>Ficaria verna subsp. verna Huds., 1762</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879</u>	4	23031995	30052012					
	<u>Ficoides edithaeoides</u>								

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Fissidens taxifolius</u> Hedw.	2	12052006	16082006					
	<u>Foeniculum vulgare</u> subsp. <u>vulgare</u> Mill., 1768	1	30072015	30072015					
	<u>Fragaria vesca</u> L., 1753	10	11051979	00122009					
	<u>Frangula alnus</u> subsp. <u>alnus</u> Mill., 1768	2	23091997	00122009					
	<u>Fraxinus excelsior</u> L., 1753	16	11051979	00122009					
	<u>Frullania dilatata</u> (L.) Dumort.	1	16082006	16082006					
	<u>Fumaria officinalis</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Galega officinalis</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Galinsoga quadriradiata</u> Ruiz & Pav., 1798	1	00122009	00122009					
	<u>Galium aparine</u> subsp. <u>aparine</u> L., 1753	6	11051979	00122009					
	<u>Galium gr. mollugo</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Galium gr. palustre</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Galium odoratum</u> (L.) Scop., 1771	9	11051979	00122009					
	<u>Geranium dissectum</u> L., 1755	4	00122009	04062012					
	<u>Geranium molle</u> L., 1753	4	16082006	00052012					
	<u>Geranium phaeum</u> var. <u>phaeum</u> L., 1753	6	05051995	00002012					
	<u>Geranium pusillum</u> L., 1759	2	29091998	16082006					
	<u>Geranium pyrenaicum</u> Burm.f., 1759	3	29091998	00122009					
	<u>Geranium robertianum</u> L., 1753	9	11051979	26042012					
	<u>Geranium rotundifolium</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Geum urbanum</u> L., 1753	6	05051995	00052012					
	<u>Glechoma hederacea</u> L., 1753	9	11051979	26042012					
	<u>Glyceria declinata</u> Bréb., 1859	1	12052006	12052006					
	<u>Glyceria fluitans</u> (L.) R.Br., 1810	1	16082006	16082006					
	<u>Grimmia pulvinata</u> (Hedw.) Sm.	1	16082006	16082006					
	<u>Hedera gr. helix</u>	7	06011992	00122009					
	<u>Hedera helix</u> L., 1753	3	11051979	16082006					
	<u>Helianthemum nummularium</u> (L.) Mill., 1768	1	23091997	23091997					
	<u>Helminthotheca echioides</u> (L.) Holub., 1973	2	23091997	00122009					
	<u>Helosciadium nodiflorum</u> (L.) W.D.J.Koch., 1824	1	16082006	16082006					
	<u>Heracleum sphondylium</u> subsp. <u>sphondylium</u> L., 1753	3	00122009	04062012					
	<u>Heracleum sphondylium</u> var. <u>sphondylium</u>	3	11051979	16082006					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Hieracium lachenalii</u> (sensu Fl. Belg. 6è éd. = sér. lachenalii + irriguum de flora gallica v.1).	2	04071994	23091997					
	<u>Hieracium sér.</u> <u>virgultorum</u> Jord., 1848 (sensu Flora gallica v.1).	2	23091997	23091997					
	<u>Himantoglossum</u> <u>hircinum</u> (L.) Spreng., 1826	17	04071994	09062018					
	<u>Hippocrepis comosa</u> L., 1753	2	00122009	22072013					
	<u>Holcus lanatus</u> subsp. <u>lanatus</u> L., 1753	16	04071994	30072015					
	<u>Holcus mollis</u> subsp. <u>mollis</u> L., 1759	4	11051979	12052006					
	<u>Homalothecium</u> <u>sericeum</u> (Hedw.) Schimp.	1	16082006	16082006					
	<u>Hordeum murinum</u> subsp. <u>murinum</u> L., 1753	2	16082006	00122009					
	<u>Humulus lupulus</u> L., 1753	1	26042012	26042012					
	<u>Hyacinthoides non-</u> <u>scripta</u> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	3	11051979	00122009					
	<u>Hypericum</u> <u>androsaemum</u> L., 1753	4	01072008	22072020					
	<u>Hypericum perforatum</u> L., 1753	11	04071994	30072015					
	<u>Hypericum tetrapterum</u> Fr., 1823	1	16082006	16082006					
	<u>Hypericum x</u> <u>desetangsii</u> nsubsp. <u>desetangsii</u>	1	11051979	11051979					
	<u>Hypnum cupressiforme</u> var. <u>cupressiforme</u> Hedw.	4	10022001	16082006					
	<u>Hypnum cupressiforme</u> var. <u>filiforme</u> Brid.	1	12052006	12052006					
	<u>Hypnum cupressiforme</u> var. <u>lacunosum</u> Brid.	1	26042012	26042012					
	<u>Hypnum jutlandicum</u> Holmen & E.Warncke	1	12052006	12052006					
	<u>Hypochaeris radicata</u> L., 1753	7	04071994	00122009					
	<u>Iberis amara</u> L., 1753	8	04071994	11062020					
	<u>Ilex aquifolium</u> L., 1753	7	06011992	00122009					
	<u>Inula conyzia</u> DC., 1836	9	04071994	30072015					
	<u>Iris pseudacorus</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Isolepis setacea</u> (L.) R.Br., 1810	1	04062022	04062022					
	<u>Isothecium</u> <u>alopecuroides</u> (Lam. ex Dubois) Isov.	1	12052006	12052006					
	<u>Jacobaea vulgaris</u> subsp. <u>vulgaris</u> Gaertn., 1791	18	04071994	30072015					
	<u>Juglans regia</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Juncus acutiflorus</u> Ehrh. ex Hoffm., 1791	3	04071994	23091997					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Juncus conglomeratus L., 1753</u>	4	04071994	00122009					
	<u>Juncus effusus L., 1753</u>	9	04071994	00122009					
	<u>Juncus inflexus L., 1753</u>	8	04071994	00122009					
	<u>Juncus subnodulosus Schrank, 1789</u>	2	04071994	00122009					
	<u>Juncus tenuis Willd., 1799</u>	2	12052006	00122009					
	<u>Kindbergia praelonga (Hedw.) Ochyra</u>	3	10022001	16082006					
	<u>Knautia arvensis (L.) Coult., 1828</u>	2	04071994	00122009					
	<u>Koeleria macrantha subsp. macrantha (Ledeb.) Schult., 1824</u>	4	04071994	26042012					
	<u>Laburnum anagyroides Medik., 1787</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Lactuca serriola L., 1756</u>	5	04071994	00122009					
	<u>Lactuca virosa L., 1753</u>	1	07052021	07052021					
	<u>Lamium album L., 1753</u>	7	11051979	26042012					
	<u>Lamium amplexicaule L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Lamium galeobdolon (L.) L., 1759</u>	3	12052006	00122009					
	<u>Lamium purpureum L., 1753</u>	2	29091998	00122009					
	<u>Lapsana communis subsp. communis L., 1753</u>	3	29091998	00122009					
	<u>Lathyrus aphaca var. aphaca L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Lathyrus hirsutus L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Lathyrus latifolius var. latifolius L., 1753</u>	3	04071994	00122009					
	<u>Lathyrus nissolia var. glabrescens Freyn.</u>	3	20022012	31052013					
	<u>Lathyrus pratensis L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Lathyrus sylvestris L., 1753</u>	2	23091997	23091997					
	<u>Lathyrus tuberosus L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Lepidium campestre (L.) R.Br., 1812</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Lepidozia reptans (L.) Dumort.</u>	1	10022001	10022001					
	<u>Leucanthemum gr. vulgare</u>	6	04071994	04062012					
	<u>Leucanthemum ircutianum subsp. ircutianum DC., 1838</u>	2	11062020	11062020					
	<u>Leucobryum glaucum (Hedw.) Ångstr.</u>	2	10022001	12052006					
	<u>Ligustrum vulgare L., 1753</u>	6	04071994	00122009					
	<u>Linaria supina (L.) Chaz., 1790</u>	5	04071994	29042017					
	<u>Linaria vulgaris Mill., 1768</u>	3	16082006	30072015					
	<u>Linum catharticum var. catharticum L., 1753</u>	4	04071994	00122009					
	<u>Linum usitatissimum</u>								

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Lonicera periclymenum</u> subsp. <u>periclymenum</u> L., 1753	6	11051979	00122009					
	<u>Lonicera xylosteum</u> L., 1753	4	23031995	00122009					
	<u>Lophocolea bidentata</u> (L.) Dumort., 1835	1	10022001	10022001					
	<u>Lophocolea heterophylla</u> (Schrud.) Dumort.	2	10022001	12052006					
	<u>Lotus corniculatus</u> subsp. <u>corniculatus</u> L., 1753	1	23091997	23091997					
	<u>Lotus glaber</u> Mill., 1768	7	04071994	04062022					
	<u>Lotus gr. corniculatus</u>	9	11051979	30072015					
	<u>Lotus pedunculatus</u> Cav., 1793	2	04071994	23091997					
	<u>Lunularia cruciata</u> (L.) Dumort. ex Lindb.	1	16082006	16082006					
	<u>Luzula campestris</u> subsp. <u>campestris</u> (L.) DC., 1805	1	12052006	12052006					
	<u>Luzula forsteri</u> (Sm.) DC., 1806	2	00122009	26042012					
	<u>Luzula gr. multiflora</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Luzula multiflora</u> subsp. <u>multiflora</u> (Ehrh.) Lej., 1811	1	12052006	12052006					
	<u>Lycopsis arvensis</u> L., 1753	2	00122009	15062018					
	<u>Lysimachia arvensis</u> subsp. <u>arvensis</u> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	1	16082006	16082006					
	<u>Lysimachia foemina</u> (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	1	00122009	00122009					
	<u>Lysimachia gr. arvensis</u>	2	23091997	00122009					
	<u>Lysimachia nemorum</u> L., 1753	2	06011992	20011992					
	<u>Lysimachia nummularia</u> L., 1753	3	04071994	00122009					
	<u>Lysimachia vulgaris</u> L., 1753	1	12052006	12052006					
	<u>Lythrum salicaria</u> L., 1753	2	04071994	16082006					
	<u>Malus gr. sylvestris</u>	2	06011992	00122009					
	<u>Malva moschata</u> L., 1753	2	04071994	23091997					
	<u>Malva neglecta</u> Wallr., 1824	3	16082006	30072015					
	<u>Malva sylvestris</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Matricaria chamomilla</u> L., 1753	2	04062012	04062012					
	<u>Matricaria discoidea</u> DC., 1838	2	16082006	00122009					
	<u>Medicago arabica</u> (L.) Huds., 1762	1	00122009	00122009					
	<u>Medicago lupulina</u> L., 1753	9	04071994	04062012					
	<u>Medicago minima</u> (L.) L., 1754	1	26042012	26042012					
	<u>Medicago sativa</u> subsp. <u>falcata</u> (L.) Arcang., 1882	1	23091997	23091997					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Melica uniflora Retz., 1779</u>	5	11051979	00122009					
	<u>Mentha arvensis L., 1753</u>	1	23091997	23091997					
	<u>Mercurialis annua L., 1753</u>	3	29091998	00122009					
	<u>Mercurialis perennis L., 1753</u>	8	23031995	00122009					
	<u>Metzgeria furcata (L.) Dumort.</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Milium effusum L., 1753</u>	7	11051979	00122009					
	<u>Minuartia hybrida (Vill.) Schischk., 1936</u>	2	26042012	01062012					
	<u>Minuartia hybrida subsp. hybrida (Vill.) Schischk., 1936</u>	2	26042012	26042012					
	<u>Minuartia hybrida subsp. laxa (Jord.) Jauzein, 2010</u>	2	26042012	26042012					
	<u>Mnium hornum Hedw.</u>	3	10022001	12052006					
	<u>Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811</u>	2	11051979	05051995					
	<u>Molinia caerulea (L.) Moench, 1794</u>	2	06011992	20011992					
	<u>Molinia caerulea subsp. caerulea (L.) Moench, 1794</u>	2	23091997	12052006					
	<u>Muscari comosum (L.) Mill., 1768</u>	4	00122009	04052022					
	<u>Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764</u>	3	23091997	26042012					
	<u>Myosotis ramosissima Rochel, 1814</u>	2	12052006	26042012					
	<u>Myosoton aquaticum (L.) Moench, 1794</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Narcissus poeticus L., 1753</u>	1	07052021	07052021					
	<u>Narcissus pseudonarcissus L., 1753</u>	3	11051979	01042018					
	<u>Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837</u>	4	05051995	00122009					
	<u>Odontites vernus subsp. serotinus (Coss. & Germ.) Corb., 1894</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Oenothera biennis L., 1753</u>	5	04071994	23091997					
	<u>Oenothera glazioviana var. glazioviana Micheli, 1875</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Onobrychis viciifolia subsp. viciifolia Scop., 1772</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Ononis spinosa subsp. maritima (Dumort. ex Piré) P.Fourn., 1937</u>	11	04071994	15062018					
	<u>Onopordum acanthium L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Ophrys apifera Huds., 1762</u>	3	00122009	09062018					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Orchis militaris L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Orchis purpurea Huds., 1762</u>	5	23031995	05051995					
	<u>Origanum vulgare subsp. vulgare L., 1753</u>	18	11051979	30072015					
	<u>Orobanche alba Stephan ex Willd., 1800</u>	2	00122009	30072015					
	<u>Orobanche picridis F.W.Schultz, 1830</u>	2	00122009	11062020					
	<u>Orthotrichum affine Schrad. ex Brid.</u>	2	12052006	16082006					
	<u>Orthotrichum diaphanum Schrad. ex Brid.</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Osmunda regalis L., 1753</u>	17	15121997	26062017					
	<u>Papaver argemone subsp. argemone L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Papaver dubium L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Papaver dubium subsp. dubium L., 1753</u>	4	29091998	04062012					
	<u>Papaver rhoeas L., 1753</u>	6	04071994	00122009					
	<u>Parietaria judaica L., 1756</u>	2	23031995	16082006					
	<u>Paris quadrifolia L., 1753</u>	1	05051995	05051995					
	<u>Pastinaca sativa L., 1753</u>	2	23091997	30072015					
	<u>Pellia endiviifolia (Dicks.) Dumort.</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Peltigera hymenina (Ach.) Delise, 1830</u>	1	03012020	03012020					
	<u>Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841</u>	2	12052006	16082006					
	<u>Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre, 1800</u>	1	23091997	23091997					
	<u>Persicaria maculosa Gray, 1821</u>	3	29091998	00122009					
	<u>Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964</u>	6	04071994	15062018					
	<u>Phalaris arundinacea subsp. arundinacea L., 1753</u>	3	04071994	04071994					
	<u>Phleum pratense L., 1753</u>	7	04071994	00122009					
	<u>Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840</u>	5	04071994	00122009					
	<u>Picea abies (L.) H.Karst., 1881</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Picris hieracioides subsp. hieracioides L., 1753</u>	7	04071994	16082012					
	<u>Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862</u>	5	04071994	22072013					
	<u>Pimpinella saxifraga subsp. saxifraga L., 1753</u>	1	29091998	29091998					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Pinus sylvestris L., 1753</u>	3	06072003	00122009					
	<u>Plagiomnium affine (Blandow ex Funck), T.J.Kop.</u>	2	12052006	16082006					
	<u>Plagiomnium undulatum (Hedw.) T.J.Kop.</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Plagiothecium curvifolium Schlieph. ex Limpr.</u>	1	10022001	10022001					
	<u>Plantago coronopus subsp. coronopus L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Plantago lanceolata L., 1753</u>	14	11051979	30072015					
	<u>Plantago major L., 1753</u>	3	11051979	00122009					
	<u>Plantago major subsp. major L., 1753</u>	3	23091997	16082006					
	<u>Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Pleuridium acuminatum Lindb.</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Poa annua subsp. annua L., 1753</u>	7	11051979	26042012					
	<u>Poa compressa L., 1753</u>	2	00122009	26042012					
	<u>Poa nemoralis subsp. nemoralis L., 1753</u>	4	04071994	12052006					
	<u>Poa pratensis L., 1753</u>	3	00122009	30072015					
	<u>Poa trivialis subsp. trivialis L., 1753</u>	3	23091997	00122009					
	<u>Pohlia cruda (Hedw.) Lindb.</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Polycnemum arvense L., 1753</u>	1	00001817	00001817		 			
	<u>Polygala vulgaris subsp. vulgaris L., 1753</u>	4	04071994	00122009					
	<u>Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785</u>	4	05051995	26042012					
	<u>Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, 1906</u>	3	04071994	22052013					
	<u>Polygonum aviculare L., 1753</u>	6	04071994	00122009					
	<u>Polypodium vulgare L., 1753</u>	1	11051979	11051979					
	<u>Polytrichum formosum Hedw.</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Populus alba L., 1753</u>	2	04071994	00122009					
	<u>Populus nigra L., 1753</u>	1	30052012	30052012					
	<u>Populus tremula L., 1753</u>	9	04071994	00122009					
	<u>Populus x canadensis Moench, 1785</u>	1	23031995	23031995					
	<u>Populus x canescens (Aiton) Sm., 1804</u>	1	23091997	23091997					
	<u>Portulaca gr. oleracea</u>	2	29091998	16082006					
	<u>Potentilla erecta (L.) Burch., 1797</u>	2	23091997	00122009					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Potentilla reptans L., 1753</u>	9	11051979	30072015					
	<u>Potentilla sterilis (L.) Garcke, 1856</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Potentilla verna L., 1753</u>	4	00122009	04062012					
	<u>Poterium sanguisorba L., 1753</u>	6	04071994	22072013					
	<u>Primula elatior subsp. elatior (L.) Hill, 1765</u>	3	23031995	16082006					
	<u>Primula veris var. veris L., 1753</u>	1	05051995	05051995					
	<u>Prunella vulgaris L., 1753</u>	8	04071994	00122009					
	<u>Prunus avium (L.) L., 1755</u>	8	06011992	00122009					
	<u>Prunus domestica L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Prunus mahaleb L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Prunus serotina Ehrh., 1784</u>	3	15062011	15062011					
	<u>Prunus spinosa L., 1753</u>	12	11051979	04062012					
	<u>Pseudocrossidium hornschiianum (Schultz) R.H.Zander</u>	1	26042012	26042012					
	<u>Pseudocrossidium revolutum (Brid.) R.H.Zander</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Pteridium aquilinum subsp. aquilinum (L.) Kuhn, 1879</u>	10	11051979	00122009					
	<u>Ptychostomum capillare (Hedw.) Holyoak & N.Pedersen</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Ptychostomum torquescens (Bruch & Schimp.) Ros & Mazimpaka, 2013</u>	1	26042012	26042012					
	<u>Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800</u>	1	23091997	23091997					
	<u>Pyrus communis L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Quercus petraea subsp. petraea Liebl., 1784</u>	2	20011992	00122009					
	<u>Quercus robur L., 1753</u>	14	20011992	22072013					
	<u>Quercus rubra L., 1753</u>	1	20011992	20011992					
	<u>Radula complanata (L.) Dumort.</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Ranunculus acris L., 1753</u>	4	04071994	26042012					
	<u>Ranunculus acris subsp. acris L., 1753</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Ranunculus auricomus L., 1753</u>	2	11051979	05051995					
	<u>Ranunculus bulbosus L., 1753</u>	3	04071994	00122009					
	<u>Ranunculus repens L., 1753</u>	12	11051979	04062012					
	<u>Reseda alba subsp. alba L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Reseda lutea subsp. lutea L., 1753</u>	4	04071994	26042012					
	<u>Reseda luteola L., 1753</u>	1	00122009	00122009					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Rhynchosstegium murale (Hedw.) Schimp.</u>	2	12052006	16082006					
	<u>Ribes nigrum L., 1753</u>	1	05051995	05051995					
	<u>Ribes rubrum L., 1753</u>	6	11051979	00122009					
	<u>Ribes uva-crispa L., 1753</u>	3	23031995	16082006					
	<u>Robinia pseudoacacia L., 1753</u>	13	11051979	30072015					
	<u>Rosa arvensis Huds., 1762</u>	10	06011992	12052006					
	<u>Rosa canina agr.</u>	3	11051979	29091998					
	<u>Rosa canina L., 1753</u>	3	00122009	30072015					
	<u>Rosa micrantha Borrer ex Sm., 1812</u>	3	04071994	23091997					
	<u>Rubus caesius L., 1753</u>	3	11051979	00122009					
	<u>Rubus L., 1753</u>	4	06011992	20011992					
	<u>Rubus sect. Corylifolii Lindl.</u>	1	23091997	23091997					
	<u>Rubus sect. Rubus</u>	11	04071994	00122009					
	<u>Rubus subsect. Discolores</u>	1	11051979	11051979					
	<u>Rubus ulmifolius Schott., 1818</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Rumex acetosa subsp. acetosa L., 1753</u>	4	12052006	30072015					
	<u>Rumex acetosella L., 1753</u>	3	23091997	00122009					
	<u>Rumex conglomeratus Murray., 1770</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Rumex crispus L., 1753</u>	4	04071994	00122009					
	<u>Rumex obtusifolius L., 1753</u>	3	11051979	16082006					
	<u>Rumex obtusifolius subsp. obtusifolius L., 1753</u>	1	11062020	11062020					
	<u>Rumex sanguineus L., 1753</u>	7	11051979	00122009					
	<u>Rumex sanguineus var. viridis (Sibth.) W.D.J.Koch</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Ruscus aculeatus L., 1753</u>	3	18021990	12052006					
	<u>Sagina apetala Ard., 1763</u>	1	26042012	26042012					
	<u>Sagina procumbens L., 1753</u>	2	11051979	12052006					
	<u>Salix alba L., 1753</u>	8	04071994	00122009					
	<u>Salix aurita L., 1753</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Salix caprea L., 1753</u>	11	04071994	00122009					
	<u>Salix cinerea L., 1753</u>	4	04071994	00122009					
	<u>Salix viminalis L., 1753</u>	2	04071994	23091997					
	<u>Sambucus nigra L., 1753</u>	10	11051979	00122009					
	<u>Saponaria officinalis L., 1753</u>	5	04071994	00122009					
	<u>Saxifraga tridactylites L., 1753</u>	2	16082006	26042012					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Schedonorus giganteus</u> (L.) Holub, 1998	1	16082006	16082006					
	<u>Schedonorus pratensis</u> subsp. <u>pratensis</u> (Huds.) P.Beauv., 1812	3	04071994	00122009					
	<u>Schistidium apocarpum</u> agr.	1	16082006	16082006					
	<u>Schistidium crassipilum</u> H.H.Blom	1	16082006	16082006					
	<u>Scorzoneroides autumnalis</u> (L.) Moench, 1794	1	16082012	16082012					
	<u>Scrophularia nodosa</u> L., 1753	6	11051979	00122009					
	<u>Sedum acre</u> L., 1753	3	16082006	26042012					
	<u>Sedum album</u> L., 1753	2	11051979	16082006					
	<u>Sedum cepaea</u> L., 1753	2	00001817	00001817					
	<u>Senecio inaequidens</u> DC., 1838	1	23062017	23062017					
	<u>Senecio viscosus</u> L., 1753	4	04071994	23091997					
	<u>Senecio vulgaris</u> L., 1753	2	16082006	00122009					
	<u>Setaria italica</u> subsp. <u>viridis</u> (L.) Thell., 1912	1	23091997	23091997					
	<u>Setaria verticillata</u> var. <u>verticillata</u> (L.) P.Beauv., 1812	2	29091998	16082006					
	<u>Sherardia arvensis</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Silene conica</u> L., 1753	13	04071994	11062020					
	<u>Silene gallica</u> L., 1753	9	05062010	11062020					
	<u>Silene latifolia</u> Poir., 1789	6	11051979	00122009					
	<u>Silene otites</u> (L.) Wibel, 1799	10	04071994	11062020					
	<u>Silene vulgaris</u> subsp. <u>vulgaris</u> (Moench) Garcke, 1869	1	00122009	00122009					
	<u>Sinapis arvensis</u> subsp. <u>arvensis</u> L., 1753	3	23091997	00122009					
	<u>Sisymbrium officinale</u> (L.) Scop., 1772	1	00122009	00122009					
	<u>Solanum dulcamara</u> L., 1753	2	23091997	00122009					
	<u>Solanum dulcamara</u> var. <u>dulcamara</u> L., 1753	1	16082006	16082006					
	<u>Solanum nigrum</u> L., 1753	4	23091997	00122009					
	<u>Solidago gigantea</u> Aiton, 1789	2	12052006	16082006					
	<u>Solidago virgaurea</u> subsp. <u>virgaurea</u> L., 1753	2	23031995	26042012					
	<u>Sonchus arvensis</u> subsp. <u>arvensis</u> L., 1753	3	23091997	00122009					
	<u>Sonchus asper</u> subsp. <u>asper</u> (L.) Hill, 1769	4	04071994	00122009					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Sorbus aucuparia</u> subsp. <u>aucuparia</u> L., 1753	2	12052006	00122009					
	<u>Spartium junceum</u> L., 1753	4	04071994	23091997					
	<u>Sphagnum</u> L.	2	15121997	15121997					
	<u>Sphagnum palustre</u> L.	3	12052006	12052006					
	<u>Sphagnum subsecundum</u> Nees	1	12052006	12052006					
	<u>Stachys palustris</u> L., 1753	1	16082006	16082006					
	<u>Stachys sylvatica</u> L., 1753	6	04071994	00122009					
	<u>Stellaria alsine</u> Grimm., 1767	1	12052006	12052006					
	<u>Stellaria graminea</u> L., 1753	3	04071994	00122009					
	<u>Stellaria media</u> (L.) Vill., 1789	3	11051979	00122009					
	<u>Stellaria neglecta</u> Weihe, 1825	1	16082006	16082006					
	<u>Streblotrichum convolutum</u> (Hedw.) P.Beauv.	1	26042012	26042012					
	<u>Symphytum officinale</u> subsp. <u>officinale</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Syntrichia montana</u> Nees	1	16082006	16082006					
	<u>Syntrichia ruralis</u> var. <u>ruraliformis</u> (Besch.) Delogne	1	26042012	26042012					
	<u>Syringa vulgaris</u> L., 1753	1	00122009	00122009					
	<u>Tanacetum vulgare</u> L., 1753	6	04071994	30072015					
	<u>Taraxacum</u> sect. <u>Ruderalia</u> Kirschner, H. Øllgaard et Štěpánek	1	16082006	16082006					
	<u>Tetraphis pellucida</u> Hedw.	2	10022001	12052006					
	<u>Teucrium chamaedrys</u> subsp. <u>germanicum</u> (F.Herm.) Rech.f., 1941	1	06072003	06072003					
	<u>Teucrium scorodonia</u> L., 1753	8	11051979	16082012					
	<u>Thuidium tamariscinum</u> (Hedw.) Schimp.	3	10022001	12052006					
	<u>Thymelaea passerina</u> (L.) Coss. & Germ., 1861	2	00001817	00001817					
	<u>Thymus gr. serpyllum</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Tilia cordata</u> Mill., 1768	1	00122009	00122009					
	<u>Tilia platyphyllos</u> Scop., 1771	2	11051979	00122009					
	<u>Tortella inclinata</u> (R.Hedw.) Limpr.	1	26042012	26042012					
	<u>Tortella squarrosa</u> (Brid.) Limpr.	1	26042012	26042012					
	<u>Tortula marginata</u> (Bruch & Schimp.) Spruce	1	00002001	00002001					
	<u>Tortula muralis</u> Hedw.	2	16082006	16082006					
	<u>Tragopogon pratensis</u> L., 1753	3	04071994	00122009					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Trifolium campestre Schreb., 1804</u>	6	04071994	00122009					
	<u>Trifolium dubium Sibth., 1794</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Trifolium fragiferum L., 1753</u>	3	04071994	16082006					
	<u>Trifolium pratense L., 1753</u>	9	04071994	30072015					
	<u>Trifolium repens var. repens L., 1753</u>	7	11051979	30072015					
	<u>Trifolium striatum L., 1753</u>	1	15062018	15062018					
	<u>Trigonella alba (Medik.) Coulot & Rabaute, 2013</u>	3	04071994	30072015					
	<u>Trigonella officinalis (L.) Coulot & Rabaute, 2013</u>	3	04071994	00122009					
	<u>Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844</u>	2	23091997	00122009					
	<u>Trisetum flavescens subsp. flavescens (L.) P.Beauv., 1812</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Tussilago farfara L., 1753</u>	10	11051979	00122009					
	<u>Typha latifolia L., 1753</u>	2	04071994	00122009					
	<u>Ulex europaeus L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Ulmus minor Mill., 1768</u>	5	04071994	00122009					
	<u>Urtica dioica subsp. dioica L., 1753</u>	12	11051979	30072015					
	<u>Valeriana officinalis subsp. repens (Host) O.Bolòs & Vigo, 1983</u>	3	23031995	12052006					
	<u>Valerianella locusta f. carinata (Loisel.) Devesa, J.López & R.Gonzalo, 2005</u>	2	00122009	26042012					
	<u>Verbascum lychnitis L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Verbascum thapsus L., 1753</u>	2	00122009	30072015					
	<u>Verbena officinalis L., 1753</u>	5	29091998	30072015					
	<u>Veronica arvensis L., 1753</u>	3	16082006	26042012					
	<u>Veronica beccabunga subsp. beccabunga L., 1753</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Veronica chamaedrys L., 1753</u>	3	11051979	00122009					
	<u>Veronica gr. hederifolia</u>	2	00122009	26042012					
	<u>Veronica hederifolia L., 1753</u>	1	11051979	11051979					
	<u>Veronica montana L., 1755</u>	6	06011992	26042012					
	<u>Veronica officinalis L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Veronica persica Poir., 1808</u>	2	16082006	00122009					
	<u>Veronica serpyllifolia subsp. serpyllifolia L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Viburnum lantana L., 1753</u>	2	23031995	09041995					
	<u>Viburnum opulus L., 1753</u>	2	06011992	12052006					

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation	Protégée	Menacée	Exotique envahissante		
	<u>Vicia dasycarpa Ten., 1829</u>	1	04062022	04062022					
	<u>Vicia gr. sativa</u>	6	11051979	04062012					
	<u>Vicia gr. villosa</u>	3	26042012	01062012					
	<u>Vicia hirsuta (L.) Gray., 1821</u>	4	04071994	15062018					
	<u>Vicia lutea subsp. lutea L., 1753</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Vicia segetalis Thuill., 1799</u>	1	15062018	15062018					
	<u>Vicia sepium L., 1753</u>	1	12052006	12052006					
	<u>Vicia tenuifolia Roth., 1788</u>	1	00122009	00122009					
	<u>Vinca minor L., 1753</u>	1	16082006	16082006					
	<u>Viola arvensis Murray., 1770</u>	1	15062018	15062018					
	<u>Viola hirta L., 1753</u>	1	23031995	23031995					
	<u>Viola odorata L., 1753</u>	1	23031995	23031995					
	<u>Viola riviniana Rchb., 1823</u>	4	11051979	12052006					
	<u>Viscum album subsp. album L., 1753</u>	2	23031995	00122009					
	<u>Vulpia membranacea (L.) Dumort., 1824</u>	4	00001997	23091997					
	<u>Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805</u>	2	00122009	26042012					
Affichage 1 à 609 sur 609 lignes								   	

ANNEXE 5

CHAMPS	DESCRIPTION
<i>Nom complet</i>	Nom latin et autorité du taxon d'après le référentiel taxonomique et nomenclatural du CBNBL. La nomenclature principale de référence est celle de TAXREF v. 9.0 (GARGOMINY & al., 2015) : voir précisions apportées dans la feuille des métadonnées (Champ "Description des données"). DIGITALE-BS.
<i>Nom français</i>	Nom français d'après le référentiel taxonomique et nomenclatural du CBNBL. DIGITALE-BS.
<i>Rareté</i>	Indice de rareté du taxon pour ce territoire [selon V. BOULLET 1988 et 1990, V. BOULLET et V. TREPS], appliqué, sur la période 1990-2010 pour la Haute-Normandie et 2000-2017 pour les Hauts-de-France et aux seules plantes indigènes (I), néo-indigènes potentielles (X), naturalisées (Z et N), subspontanées (S), accidentelles (A). DIGITALE-BIF.
<i>Menace Région</i>	Cotation UICN du niveau de menace régional du taxon pour ce territoire. Les catégories de menaces sont définies dans un cadre régional selon la méthodologie définie par l'UICN en 2003 pour le territoire de Haute-normandie auquel il faut ajouter ceux de 2010, 2011, 2012a et 2012b pour le territoire des Hauts-de-France (voir le document téléchargeable sur le site de l'UICN « Lignes directrices pour l'application au niveau régional des critères de l'UICN pour la liste rouge »). Elles ne s'appliquent qu'aux seuls taxons ou populations indigènes ou présumées indigènes (I ou I ?) et aux seuls espèces et rangs infraspécifiques. La liste rouge pour les Hauts-de-France a été la liste rouge a été validée le 20 juin 2018 par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel des Hauts-de-France et labellisée par le Comité français de l'Union internationale de conservation de la nature le 23 mai 2019, celle de Normandie orientale en 2015. DIGITALE-BIF.
<i>Menace France</i>	Cotation UICN du niveau de menace en France. L'évaluation a été conduite grâce à un partenariat initial associant le Comité français de l'UICN, la Fédération des conservatoires botaniques nationaux et le Muséum national d'Histoire naturelle. Elle a mobilisé l'expertise et les connaissances de nombreux botanistes, ainsi que les compétences et l'ensemble des données des Conservatoires botaniques nationaux métropolitains. Les espèces ont été répertoriées au préalable selon le référentiel taxonomique national TaxRef. Après une phase préparatoire de compilation et de vérification des données, l'ensemble des informations disponibles a été analysé pour établir une base de travail à l'échelle nationale. La validation collégiale des résultats est ensuite intervenue au cours de vingt journées d'ateliers organisées en 2016 et 2017, en vue de déterminer pour chaque espèce une catégorie selon la méthodologie de l'UICN. La phase finale de consolidation des résultats a été réalisée par l'Agence française pour la biodiversité, à travers le service de coordination technique des CBN. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine a été publiée en décembre 2018. https://uicn.fr/liste-rouge-flore/ https://uicn.fr/wp-content/uploads/2019/01/liste-rouge-de-la-flore-vasculaire-de-france-metropolitaine.pdf Les catégories de menaces sont les mêmes que celles décrites pour la colonne "Menace" (menace en région). Elles ne

CHAMPS	DESCRIPTION
	s'appliquent qu'aux seuls taxons ou populations indigènes ou présumées indigènes (I ou I ?). Les taxons non cités dans la liste nationale ont été cotés NE (non évalué) dans le présent référentiel. Dans le cas des plantes citées par erreur (Statut HdF = E), présumées citées par erreur (Statut HdF = E ?) ou de présence hypothétique (Statut HdF = ??), le statut de menace français est placé entre crochets : « [...] ». Cette symbolique « [...] » a également été appliquée aux taxons évalués dans la liste nationale dont l'ensemble des populations régionales ne peut être considéré comme indigène ou présumé indigène (plantes cultivées et subspontanées, accidentels, sténonaturalisées et eurynaturalisées). Une étoile « * » en plus du symbole « NE » ou « [NE] » signifie que l'infrataxon se rapporte à un taxon qui a fait l'objet d'une évaluation de la menace à l'échelle nationale ; cet infrataxon n'ayant, pour sa part, pas été évalué. DIGITALE-BIF.
<i>Menace Europe</i>	Cotation UICN du niveau de menace en Europe. Référence : Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. - European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union (voir aussi sur le site de l'INPN à l'adresse https://inpn.mnhn.fr/espece/listerouge/EU). Cette liste ne concerne que les taxons protégés par une réglementation européenne ou internationale, les taxons sauvages apparentés aux plantes cultivées, ainsi que les plantes aquatiques et amphibies. Les catégories de menaces sont les mêmes que celles décrites colonne "Menace" (menace en région). Elles ne s'appliquent qu'aux seuls taxons ou populations indigènes ou présumées indigènes (I ou I ?). Les taxons non cités dans la liste européenne ont été cotés « NE » (non évalué) dans le présent catalogue. Dans le cas des plantes citées par erreur (Statut HdF = E), présumées citées par erreur (Statut HdF = E ?) ou de présence hypothétique (Statut HdF = ??), le statut de menace européen est placé entre crochets : « [...] ». Cette symbolique « [...] » a également été appliquée aux taxons évalués dans la liste européenne dont l'ensemble des populations régionales ne peut être considéré comme indigène ou présumé indigène (plantes cultivées et subspontanées, accidentels, sténonaturalisées et eurynaturalisées). Une étoile « * » en plus du symbole « NE » ou « [NE] » signifie qu'un taxon de rang inférieur se rapporte à un taxon qui a fait l'objet d'une évaluation de la menace à l'échelle européenne ; ce taxon de rang inférieur n'ayant, pour sa part, pas été évalué. DIGITALE-BIF.
<i>Usage cultural principal</i>	Usage cultural principal du taxon pour ce territoire. DIGITALE-BIF.
<i>Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe II</i>	Taxon protégé en Europe au titre de l'Annexe II de la Directive 92/43 CEE : "Habitats, Faune, Flore". DIGITALE-BIF.
<i>Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe IV</i>	Taxon protégé en Europe au titre de l'Annexe IV de la Directive 92/43 CEE : "Habitats, Faune, Flore". DIGITALE-BIF.
<i>Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe V</i>	Taxon protégé en Europe au titre de l'Annexe V de la Directive 92/43 CEE : "Habitats, Faune, Flore". DIGITALE-BIF.

CHAMPS	DESCRIPTION
<i>Protection nationale - Annexe 1</i>	Taxon protégé en France au titre de l'Annexe 1 de l'arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24). DIGITALE-BIF.
<i>Protection nationale - Annexe 2</i>	Taxon protégé en France au titre de l'Annexe 2 de l'arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24). DIGITALE-BIF.
<i>Protection régionale</i>	Taxon protégé dans l'ex-région Haute-Normandie au titre de l'arrêté du 3 avril 1990 (Code "HN"), dans l'ex-région Nord – Pas de Calais au titre de l'arrêté du 1er avril 1991 (Code "NPC") ou dans l'ex-région Picardie au titre de l'arrêté du 17 août 1989 (Code "Pic"). DIGITALE-BIF.
<i>CITES - Annexe A</i>	Taxon inscrit à Annexe A du Règlement (CE) n°338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce [modifié par le Règlement UE n°101/2012 du 6 février 2012, le Règlement UE n°750/2013 du 29 juillet 2013, le Règlement (UE) n°1320/2014 du 1er décembre 2014 et le Règlement (UE) n°2016/2029 du 10 décembre 2016]. DIGITALE-BIF.
<i>CITES - Annexe B</i>	Taxon inscrit à Annexe B du Règlement (CE) n°338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce [modifié par le Règlement UE n°101/2012 du 6 février 2012, le Règlement UE n°750/2013 du 29 juillet 2013, le Règlement (UE) n°1320/2014 du 1er décembre 2014 et le Règlement (UE) n°2016/2029 du 10 décembre 2016]. DIGITALE-BIF.
<i>CITES - Annexe D</i>	Taxon inscrit à Annexe D du Règlement (CE) n°338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce [modifié par le Règlement UE n°101/2012 du 6 février 2012, le Règlement UE n°750/2013 du 29 juillet 2013, le Règlement (UE) n°1320/2014 du 1er décembre 2014 et le Règlement (UE) n°2016/2029 du 10 décembre 2016]. DIGITALE-BIF.
<i>Liste rouge régionale</i>	Taxon appartenant à la liste rouge régionale pour ce territoire. DIGITALE-BIF.
<i>Intérêt patrimonial</i>	Intérêt patrimonial du taxon pour ce territoire. Voir définitions dans feuille "INTPAT". Pour le territoire des Hauts de-France : dans un souci de clarté dans l'utilisation des référentiels, il a été décidé de considérer que les plantes déterminantes de ZNIEFF et les plantes d'intérêt patrimonial correspondent à la même notion. DIGITALE-BIF.
<i>Déterminant de ZNIEFF</i>	Taxon déterminant de ZNIEFF pour ce territoire. Pour le territoire de Haute-Normandie, champ alimentée à partir de la liste élaborée en 2001 par le Conservatoire botanique national de Bailleul dans le cadre du programme régional d'actualisation de l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Outre les indices de rareté et de menace (d'après la version de 2000 de

CHAMPS	DESCRIPTION
	l'« Inventaire ») et les statuts de protection, les notions de limite d'aire et de représentativité des populations à une échelle suprarégionale ont été prises en compte pour l'élaboration de cette liste. 2. Pour le territoire des Hauts-de-France, Liste des plantes vasculaires déterminantes de ZNIEFF a été validées le 7 mai 2019 par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel des Hauts-de-France. Voir définitions dans feuille "INTPAT". DIGITALE-BIF.
<i>Indicateur Zones Humides</i>	Taxon indicateur de zones humides. Statut affecté d'après la liste des espèces végétales indicatrices de zones humides figurant à l'annexe 2.1 de l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. NOR : DEVO0813942A. (Version consolidée au 10 juillet 2008). Cette liste nationale a été complétée par une liste des espèces indicatrices de zones humides pour le territoire de Haute-Normandie (Arrêté préfectoral du 17 février 2012). DIGITALE-BIF.
<i>Exotique envahissant</i>	Taxon considéré comme exotique envahissant pour ce territoire. Le terme de « plantes exotiques envahissantes » - désormais préféré à celui de « plantes invasives » - s'applique à des plantes exotiques, généralement naturalisées (statut N ou Z), induisant par leur prolifération dans les milieux naturels ou semi-naturels des changements significatifs de composition, de structure ou de fonctionnement des écosystèmes. Des impacts d'ordre économique (gêne pour la navigation, la pêche, les loisirs) ou sanitaire (toxicité, réactions allergiques...) viennent fréquemment s'ajouter à ces nuisances écologiques. Dans l'attente d'une méthodologie nationale unifiée, la sélection des espèces exotiques envahissantes (avérées ou potentielles) pour les Hauts-de-France et la Haute-Normandie est essentiellement basée sur la synthèse nationale de S. MÜLLER (2004) et les bases de données nationales et internationales, complétée par quelques cas régionaux avérés ou pressentis non traités au niveau national. N.B. : certains taxons exotiques considérés comme envahissants dans certaines régions voisines mais pour la plupart établis de longue date et ne présentant a priori aucun impact significatif sur l'environnement ou les activités économiques ont été exclus de la liste régionale. Il s'agissait le plus souvent d'espèces rudérales (ex. : <i>Berteroa incana</i>, <i>Bunias orientalis</i>, <i>Galinsoga quadriradiata</i>, etc.). DIGITALE-BIF.

